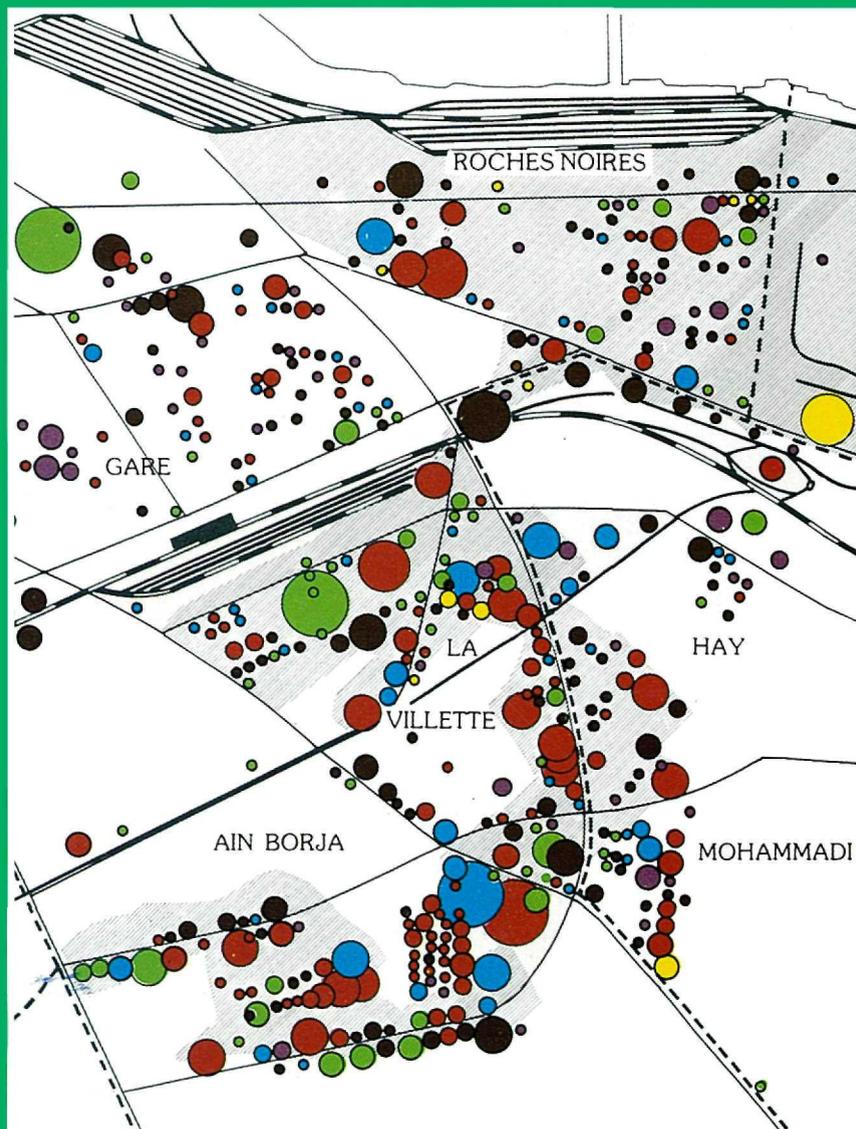


Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

LES CAHIERS D'URBAMA



Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

U.R.A. 365 du C.N.R.S. - Université François-Rabelais
TOURS

LES CAHIERS D'URBAMA

n° 7

1992

Responsables de la publication: Jacques FONTAINE et Michael F. DAVIE

Les auteurs désirant que leur article soit diffusé dans *Les Cahiers d'URBAMA* doivent contacter:

Jacques FONTAINE
Université de Besançon
30, rue de Mégévard
25030 BESANÇON Cédex

ou

Michael F. DAVIE
URBAMA
Université François-Rabelais
"Site Loire"
23, rue de la Loire
37023 TOURS Cédex

Révision et correction des textes: Gérard MAURER , Pierre SIGNOLES
et Evelyne DEQUEANT

Mise en pages: Michael F. DAVIE
Cartographie : Françoise VEUILLE et Florence TROIN

© Tous droits réservés, 1992
URA365 du CNRS "URBAMA"
Université François-Rabelais
Tours

Dépôt Légal: 4ème trimestre 1992
Imprimé en France/Printed in France

Photo de couverture :

Extrait de la carte "Le tissu industriel casablançais - 1987", (feuille sud) planche n°6d de l'*Atlas de Casablanca*. GREC, Université Hassan II de Casablanca - URBAMA, Université François Rabelais de Tours, 1989.

Numéro thématique

**L'ÉVOLUTION DE LA VIE RURALE
AU MAGHREB ET EN ÉGYPTÉ**

Coordinateur : Gérard MAURER

SOMMAIRE

L'EVOLUTION DE LA VIE RURALE AU MAGHREB ET EN EGYPTÉ

	PAGE
Gérard MAURER Introduction	7
Véronique LASSAILLY-JACOB Aménagement planifié, aménagement remanié : une communauté rurale nubienne transférée s'approprie un autre environnement (Nouvelle Nubie, Egypte).	11
Gérard MAURER Montagnes et montagnards au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). Evolution récente du milieu rural.	35
Lahsen JENNAN Agriculteurs et ruraux : le nouveau visage des campagnes marocaines.	63
Michael PEYRON Mutations en cours dans le mode de vie des Ayt Yafelman (Haut Atlas marocain).	79
Jacques TRAYSSAC Evolution des milieux et de l'agriculture dans les Monts des Ouled Naïl (Algérie) au cours des vingt dernières années.	99
Gérard MAURER Jean-François TROIN Comptes-rendus	109

INTRODUCTION

L'évolution de l'agriculture et la mutation du milieu rural sont des faits majeurs dans le monde musulman méditerranéen. Un récent bulletin de l'Association des Géographes Français consacré aux campagnes maghrébines¹ insistait déjà sur leur transformation, processus aussi important que l'urbanisation accélérée plus facilement perceptible et spectaculaire. Il est d'ailleurs artificiel d'opposer les deux milieux, urbain et rural, tant leurs rapports sont étroits, l'évolution des villes ne pouvant se comprendre sans faire appel aux conditions de vie des campagnes. On comprendra que ce numéro spécial d'une revue placée sous le signe de l'urbain accueille ainsi des études ruralistes.

Le lecteur trouvera quatre communications parmi celles présentées lors des journées scientifiques de l'Association Française pour l'Etude du Monde Arabe et Musulman (AFEMAM) à Tours (4-6 juillet 1991) dans le cadre de l'atelier consacré aux transformations des campagnes.

V. LASSAILLY-JACOB aborde avec l'exemple de la Nouvelle Nubie égyptienne le problème très général de l'installation de populations sur des terres aménagées par les gouvernements, dans le cas précis lors du transfert de paysans après la perte de leurs biens noyés sous les eaux du Haut Barrage d'Assouan. Le périmètre de recasement, planifié et organisé par les pouvoirs publics, ne répond souvent pas aux souhaits et aux besoins de la population qui rejette cet aménagement ou le remanie en le détournant de ses objectifs initiaux.

Faisant référence à de nombreux travaux sur les montagnards au Maghreb, G. MAURER tente une étude générale sur l'évolution récente de leur mode de vie. Les solutions pour assurer les revenus d'une population en constante augmentation sont multiples; les conquêtes agraires l'emportent sur les déprises; les innovations pour l'amélioration des systèmes de culture et d'élevage restent ponctuelles et limitées, contrariées par les difficultés du milieu et le prix élevé des investissements; la course pour la recherche de

nouvelles ressources est effrénée, l'émigration intérieure et étrangère restant la plus rentable. Les inégalités de développement entraînent de nouveaux déséquilibres.

On en vient à une étude locale avec la communication de M. PEYRON sur les mutations en cours dans une confédération du Haut Atlas marocain de l'Est. L'auteur, coutumier de longs séjours chez l'habitant et parlant la langue berbère, compare la situation actuelle à celle qu'il avait connue au début des années 1970, lors de ses premières missions en vue de la préparation d'une thèse soutenue en 1976. Ce témoignage particulièrement précieux dans une recherche de géographie humaine au Maghreb insiste sur les rapports étroits entre les modalités de la vie pastorale et les cycles de sécheresse, les formes d'ouverture de la montagne sur le monde extérieur et leurs retombées sur le comportement des hommes jusque dans leurs habitudes vestimentaires.

L. JENNAN s'appuie sur les résultats d'enquêtes directes dans le Moyen Atlas et dans les pays rifains pour constater qu'il y a dans ces campagnes plus de ruraux que d'agriculteurs. La pluriactivité des familles est générale au Maroc et progresse rapidement; elle s'explique soit par l'insuffisance des revenus agricoles, soit par une stratégie très complexe d'accumulation du capital et d'enrichissement.

A ces interventions présentées lors des journées de Tours est jointe une étude de J. TRAYSSAC. Durant ses missions de terrain dans les montagnes algériennes des Ouled Naïl, ce morphologue a pris soin d'observer soigneusement l'évolution de l'économie agricole traditionnelle basée principalement sur un élevage semi-nomade, à la suite des interventions étatiques et individuelles de ces dernières années : dégradation mais aussi aménagement de la forêt, de la steppe, des secteurs dunaires, création de petits périmètres irrigués autour de puits ou en bordure d'oued, prolifération des îlots de culture sèche dans les fonds limoneux des innombrables *daïas* avec comme conséquence l'apparition d'une érosion éolienne. L'urbanisation des campagnes explique cette rapide extension des cultures.

Toutes ces communications insistent sur la constante augmentation de la population en ville comme dans les campagnes, à l'origine des multiples initiatives gouvernementales pour faire face au déficit alimentaire croissant et d'une recherche incessante des ruraux pour diversifier leurs ressources. On reste étonné devant la gamme et la souplesse des solutions individuelles dans le domaine agricole et autres. Les résultats des grands projets officiels sont en partie discutables en raison d'une politique d'aménagement trop rigide et de l'absence de concertation avec les paysans.

Dans le même ordre d'idées, c'est un constat d'échec que dresse J. LE COZ dans sa dernière publication portant sur l'agriculture socialiste algérienne, tandis que J.J. PERENNES dans sa thèse sur l'eau, les paysans et l'Etat met en évidence les faiblesses des grandes réalisations hydro-agricoles au Maghreb où les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts consentis.

Quoiqu'il en soit, l'évolution des milieux ruraux apparaît de plus en plus diversifiée et contrastée, entraînant l'apparition de nouveaux déséquilibres.

Gérard MAURER,
Professeur, Université de Poitiers,
C.I.E.M. (Poitiers) et URBAMA (Tours)

NOTES

1- *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 1991, t. 68, n° 4, numéro spécial sur *Les campagnes maghrébines* (à commander: 191 Rue Saint-Jacques, 75005 Paris). Ce numéro comporte une présentation par Jean BISSON (pp. 263-265) et les cinq articles suivants :

MAURER Gérard: *Les dynamiques agraires dans les montagnes rifaines et telliennes au Maghreb* (pp. 267-280).

JENNAN Lahcen: *La pluri-activité des familles en milieu rural marocain* (pp.281-287).

CHERIF Abdallah et KASSAH Abdelfatteh: *Aménagement des campagnes tunisiennes. Enjeux et contradictions* (pp.289-297).

BISSON Jean: *Un front pionnier au Sahara tunisien : le Nefzaoua* (pp.299-309).

DUBOST Daniel: *Le blé du Sahara peut-il contribuer à l'auto-suffisance alimentaire de l'Algérie ?* (pp.311-320).

Les Cahiers d'URBAMA
N° 7, 1992
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86906-052-1

Véronique LASSAILLY-JACOB
Géographe, Laboratoire d'Etudes Africaines (Paris)

**Aménagement planifié, aménagement remanié:
une communauté rurale nubienne transférée
s'approprie un autre environnement
(Nouvelle Nubie, Egypte).**

La construction des grands barrages à vocation hydroélectrique s'accompagne souvent de la formation de vastes lacs artificiels qui peuvent inonder des terres occupées et mises en valeur par des milliers d'agriculteurs. Les gouvernements sont tenus de dédommager ces populations sacrifiées «pour cause d'utilité publique» et de leur redonner un cadre de vie décent et un niveau de ressources satisfaisant. Le plus souvent, ils transfèrent ces populations sur de nouvelles terres aménagées à grands frais.

Ces migrations présentent des caractères spécifiques: «forcées», «irréversibles», «encadrées» et concernant des populations entières, conduites vers des périmètres de «recasement», elles s'apparentent aux mouvements de réfugiés canalisés vers des sites de réinstallation agricoles. Toutefois, si ces sites sont toujours sommairement aménagés et placés sous le signe du provisoire dans les pays d'asile, les périmètres de «recasement» font souvent l'objet d'une planification poussée et coûteuse pour accueillir des communautés humaines de façon durable.

La construction du Haut-Barrage d'Assouan et la formation d'une vaste retenue en amont¹ entraîna en 1963-64 l'exode du peuple Nubien qui vivait de part et d'autre de la frontière Soudano-Egyptienne depuis Assouan jusqu'à Dongola. Environ 55.000 Nubiens égyptiens ont été évacués vers les terres nouvellement bonifiées du plateau de Kom-Ombo sur un site dénommé Nouvelle Nubie; de l'autre côté de la frontière, 53.000 Nubiens soudanais ont dû se réinstaller à quelque 1.000 km de leur lieu d'origine, sur le périmètre de Khashm-El-Girba, aujourd'hui appelé Nouvelle Halfa. Si l'environnement de la Nouvelle Nubie était proche de celui du «pays» d'origine, celui de la Nouvelle Halfa représentait un milieu physique et humain totalement nouveau auquel les Nubiens soudanais s'adapteront avec difficultés.

En 1989, l'auteur a mené une recherche en Nouvelle Nubie². Son objectif était triple: comprendre les modalités de construction de ce nouvel espace de vie (en particulier, la place respective accordée à l'innovation et au respect des structures socio-culturelles de la population transplantée), déceler dans quelle mesure ce périmètre de "recasement" répondait aux besoins de cette population et enfin découvrir comment celle-ci s'était adaptée au nouvel environnement que le gouvernement lui avait façonné il y a 25 ans. Pour cela, deux domaines d'investigations ont été privilégiés: celui de

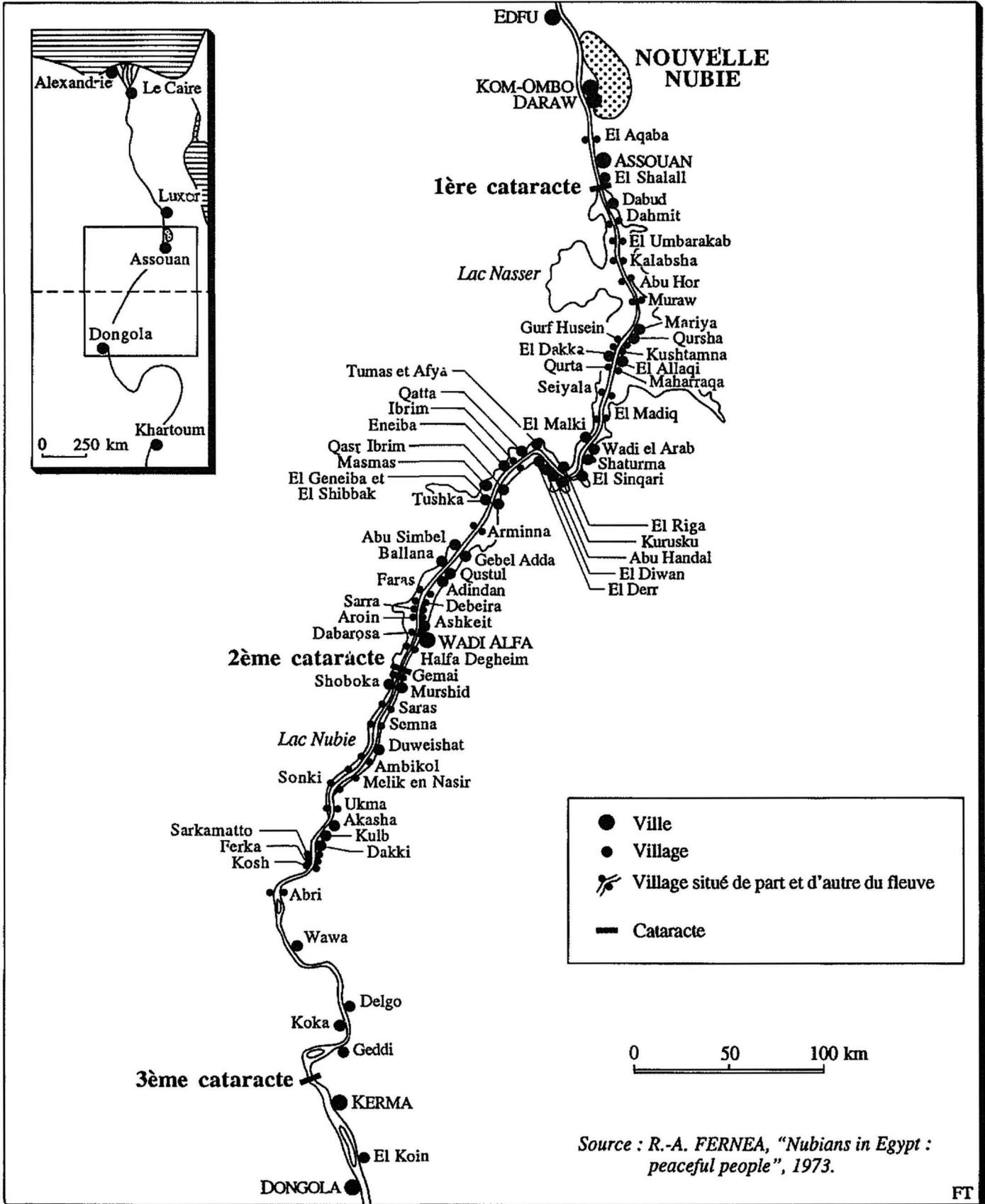
l'aménagement planifié, c'est-à-dire le périmètre de «recasement» conçu, organisé et construit par les pouvoirs publics et celui de l'aménagement remanié, c'est-à-dire l'ensemble des initiatives de la population pour s'approprier un environnement qui lui a été «pré-fabriqués». Ces initiatives locales, indices d'adhésion, de rejet ou de détournement des interventions gouvernementales, ont été observées à travers des enquêtes réalisées dans un nouveau village, celui de Tomas et Affia³.

I. L'AMENAGEMENT PLANIFIE OU LA CONCEPTION D'UN PERIMETRE DE "RECASEMENT"

A - CREATION DE LA NOUVELLE NUBIE

La région sélectionnée par les autorités pour devenir la Nouvelle Nubie est située à 45 km au nord d'Assouan, à proximité de la petite ville de Kom-Ombo (figure n°1). Lorsque fut prise la décision de construire le Haut-Barrage, le gouvernement lança une vaste enquête auprès des familles nubiennes, leur proposant soit de se réinstaller de leur propre initiative sur le lieu de leur choix, soit d'être transférées collectivement dans la région de Kom-Ombo. Soulignons cette prise en compte par le gouvernement égyptien des souhaits de la population nubienne. La situation fut tout autre pour les Nubiens soudanais, obligés de s'installer sur un site imposé où le gouvernement avait l'intention de créer un grand pôle de production agricole en sédentarisant aux côtés des «recasés» des populations semi-nomades locales.

La proposition du transfert encadré vers Kom-Ombo fut acceptée par la majorité des Nubiens pour plusieurs raisons: d'une part, les habitants de la Nubie étaient las de devoir reconstruire périodiquement leurs habitations sur les hauteurs et travailler de nouvelles terres⁴ et étaient en droit de penser que ce ne serait pas encore la dernière fois; d'autre part, les élites urbaines nubiennes voyaient ainsi l'occasion de sortir la Nubie de son isolement et de la faire entrer dans la modernité. Enfin et surtout, la majorité des leaders nubiens, en optant pour le transfert collectif sur un même site, voulaient éviter la dispersion définitive de leur groupe, déjà bien entamée par les migrations spontanées des décennies précédentes⁵; ils pensaient que c'était le seul moyen de conserver leur identité.



Source : R.-A. FERNEA, "Nubians in Egypt : peaceful people", 1973.

Figure 1 : L'Antique Nubie (Egypte et Soudan)

Terrasse recouverte d'alluvions fertiles, déposées par deux oueds, Khareit et Chait qui naissent sur les hauteurs du massif Arabique, la région de Kom-Ombo est restée pourtant désertique très longtemps en raison de sa forte élévation au-dessus des hautes eaux du fleuve (15 m); elle n'a pu être irriguée par les eaux du Nil qu'au début du siècle⁶, lorsqu'une société y obtint en 1904 une concession de l'Etat qu'elle entreprit de mettre en valeur en canne à sucre dès la construction d'une sucrerie à Kom-Ombo. C'est à la périphérie de ce domaine sucrier que le gouvernement décida de créer la Nouvelle Nubie. Il entreprit de grands travaux de bonification des sols, toujours en cours, et c'est en bordure de ces nouvelles terres arables, parcourues par les mailles serrées d'un imposant réseau d'irrigation, que les nouveaux villages furent implantés.

La Nouvelle Nubie présente un environnement physique et humain proche de celui de l'ancien pays⁷, mais elle s'en distingue par ses caractères spatiaux: long ruban encadrant le Nil sur plus de 350 km, ne communiquant avec le reste de l'Egypte que par le fleuve, l'ancienne Nubie (figure n°1) a fait place à la Nouvelle (figure n°2), espace plus restreint, plus massif (un croissant de 60 km de long sur 3 km de large), situé à proximité de centres urbains et ouvert sur l'extérieur par un réseau de routes bitumées, sillonnées de taxis et de cars. Les Nubiens qui vivaient autrefois dans un monde clos, repliés sur eux-mêmes dans des hameaux très dispersés, développèrent et multiplièrent contacts et échanges en se retrouvant brusquement concentrés dans de gros villages proches les uns des autres, bien reliés entre eux et avec le reste de l'Egypte.

Si la Nubie s'étendait de part et d'autre du Nil, la Nouvelle Nubie est située intégralement sur la rive orientale du fleuve et cette localisation semble aujourd'hui encore difficilement acceptée par les anciens habitants de l'autre rive. En Nubie, la position géographique des habitations par rapport au Nil revêtait une très grande importance ; le nom d'un district ou *nahia*⁸ dont les hameaux ou *naga* se situaient de part et d'autre du Nil, était toujours dédoublé et s'augmentait du qualificatif de Ouest et Est tels Toshka Ouest et Toshka Est ou Koshtemna Ouest et Koshtemna Est. Pour les habitants de Tomas et Affia, anciens *nahia* de la rive occidentale, la déconvenue fut grande de se retrouver de l'autre côté du Nil ; que de complaints avons-nous entendues au sujet de leur nouvelle orientation géographique à laquelle s'ajoutait leur éloignement du Nil ! Superficie, forme et orientation géographique, composantes spatiales nouvelles, ont eu et ont toujours des répercussions non négligeables sur la vie socio-culturelle des Nubiens transplantés.

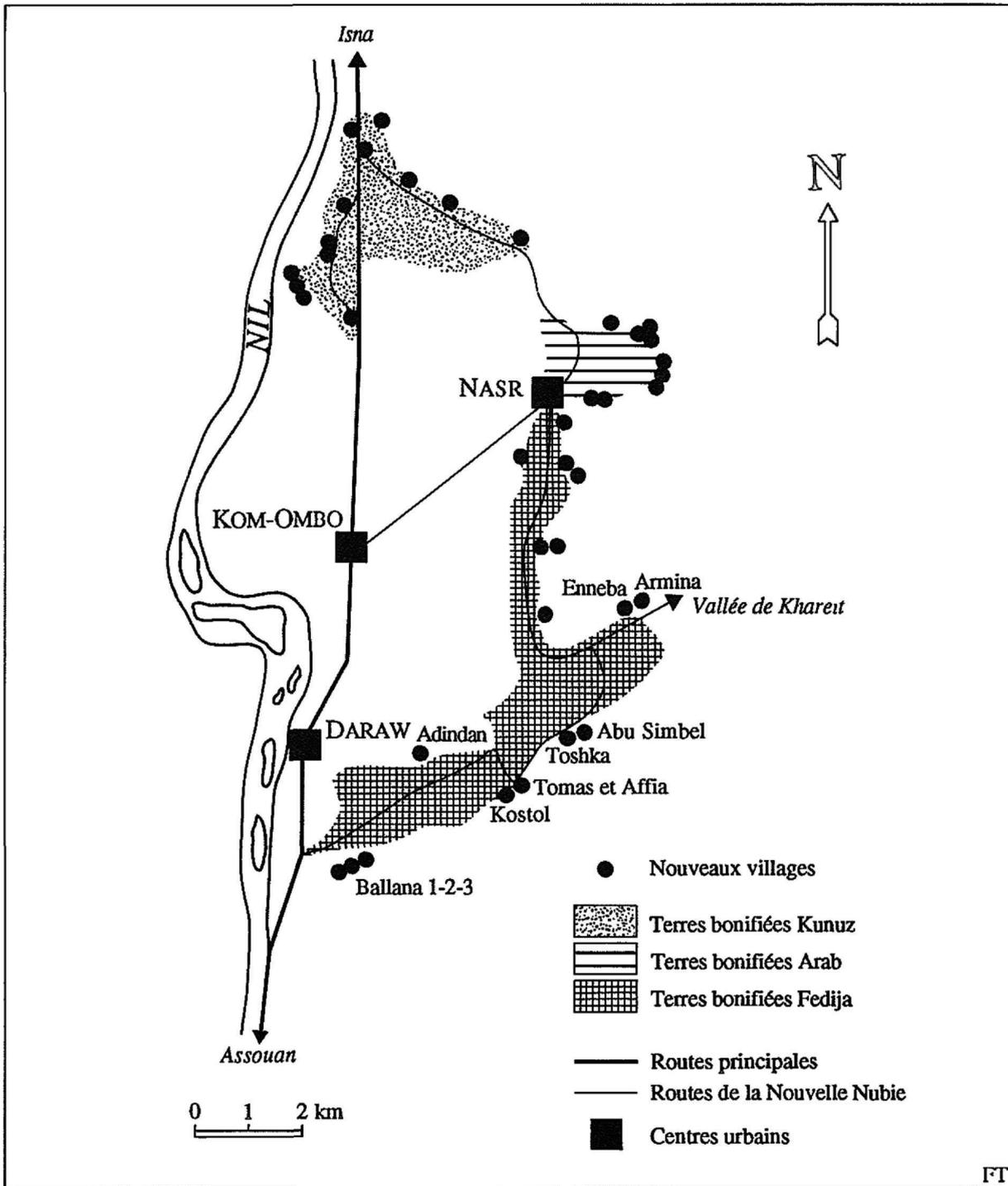


Figure 2 : La Nouvelle Nubie

B - CONCEPTION DE L'ESPACE HABITE

1- Planification des établissements humains

47 unités villageoises furent créées et regroupées en 21 agglomérations dépendant d'un centre administratif appelé Nasr (figure n°2). Ces villages furent tous raccordés à une route bitumée qui ceinture le croissant nubien et rejoint la grande route et la voie ferrée qui relie Assouan au Caire. Pour décider des sites d'implantation des agglomérations, les pouvoirs publics s'attachèrent à conserver au mieux la structure démographique de l'ancien pays: ils respectèrent l'identité spatiale et l'agencement géographique des trois sous-groupes ethniques⁹ (les *Fedija* furent installés au sud, les '*Arab*', au centre, et les *Kunuz* au nord); ils regroupèrent en villages les habitants des *naga'* d'un même *nahia* qui conserva son nom et ils tentèrent également de replacer les *nahia* dans leur voisinage traditionnel. Mais le souci de rentabiliser au mieux des équipements collectifs tels un hôpital ou une école, obligea les autorités à regrouper des *nahia* de petite taille qui pouvaient être autrefois très éloignés les uns des autres. C'est ainsi que Tomas et Affia se trouvèrent regroupés et accolés à Kostol, un *nahia* qui, en ancienne Nubie, se situait à plusieurs dizaines de km des deux *nahia* précédents et n'avait aucun lien avec ceux-ci.

2 - Plans villageois

Confrontées à l'urgence du transfert, au coût élevé du programme de réinstallation et au besoin d'économiser l'espace, les autorités ont adopté des plans villageois standardisés, de type orthogonal, classiques plans urbains en damier où les rues se coupent à angle droit. Elles n'ont tenu compte ni de l'agencement traditionnel des habitations autrefois regroupées en hameaux, ni de l'individualité des maisons qui étaient séparées par des espaces pouvant atteindre 30 à 50 mètres. Les nouveaux lotissements ont été constitués de rangées d'habitations accolées et chaque rangée aligna des maisons de taille semblable. Il y eut donc regroupement des familles en fonction de leur dimension et non de leurs liens de parenté. Les anciens *naga'* furent ainsi totalement désagrégés- leurs noms ne subsistent plus que dans la mémoire des anciens - et les réseaux familiaux ont été désorganisés.

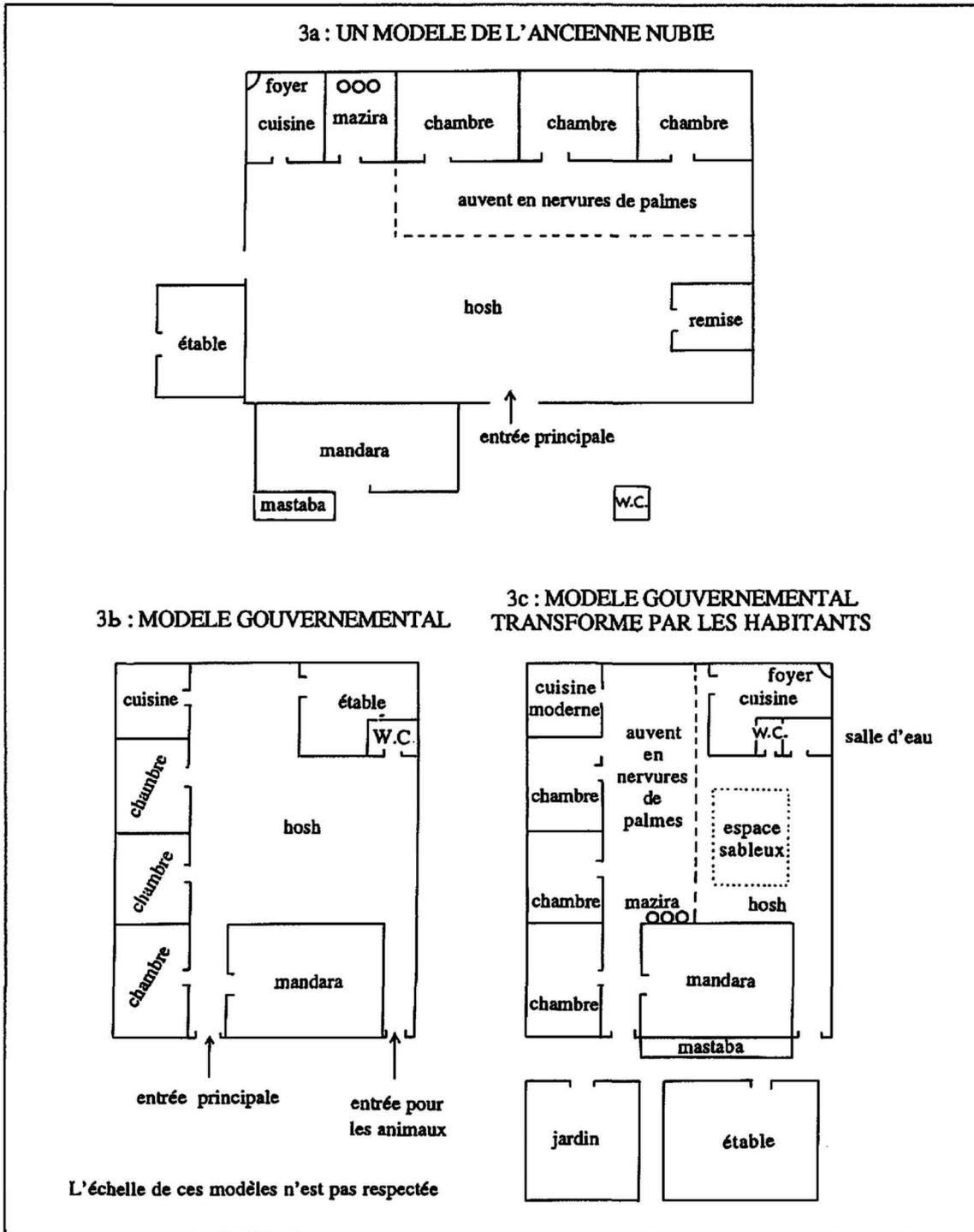


Figure 3 : Modèles d'habitations nubiennes

B - CONCEPTION DE L'ESPACE HABITE

1- Planification des établissements humains

47 unités villageoises furent créées et regroupées en 21 agglomérations dépendant d'un centre administratif appelé Nasr (figure n°2). Ces villages furent tous raccordés à une route bitumée qui ceinture le croissant nubien et rejoint la grande route et la voie ferrée qui relie Assouan au Caire. Les maisons furent construites en pierres cimentées recouvertes partiellement d'un toit plat bétonné; séparées par un mur mitoyen peu élevé, elles s'alignent en blocs de part et d'autre des rues. Ces logements gouvernementaux stéréotypés étaient à la fois beaucoup plus petits que les maisons d'autrefois, peu adaptés aux grosses chaleurs de l'été et portaient atteinte au désir d'intimité et d'isolement des familles et à l'identité culturelle nubienne.

4- Equipement

Les agglomérations ont bénéficié progressivement d'infrastructures et d'équipements bien supérieurs en nombre et en qualité à ceux existants dans l'ancien pays. Chaque village fut électrifié, équipé d'une adduction d'eau potable, une poste, une mosquée, une école primaire et un club de jeunes ; plusieurs agglomérations disposent aujourd'hui d'un central téléphonique et d'un hôpital. Tous ces services publics et ces équipements collectifs et individuels représentèrent un réel mieux-être dans la vie quotidienne des Nubiens qui furent qualifiés de «privilegiés» par rapport à leurs voisins de Haute-Egypte.

Cette conception de l'espace habité -regroupement de la population en gros villages modernes, réseau développé de voies de communication, haut degré d'équipements et d'infrastructures- traduisait le souci des autorités de promouvoir le développement rural de cette région et d'intégrer les Nubiens dans l'économie nationale. C'est pourquoi la Nouvelle Nubie ne fut construite que partiellement sur le modèle de l'ancienne, sans doute jugée archaïque. Seules les grandes échelles résidentielles furent prises en considération, les échelles inférieures étant délaissées: si l'identité des sous-groupes ethniques Nubiens et de leurs principales unités administratives (*nahia*) ont été respectées dans leur agencement territorial, les groupements sociaux de base (*les naga'*) n'ont pas été reproduits et les particularités du mode d'habitat nubien ont été négligées: plans villageois quadrillés, contiguïté des habitations, matériaux de construction, taille et architecture des logements étaient très éloignés des traditions résidentielles nubiennes.

Les aménageurs ont produit un nouvel espace socio-culturel dans lequel les Nubiens vont devoir s'insérer¹².

C - CONCEPTION DE L'ESPACE AGRICOLE

1- Le projet hydro-agricole

Les pouvoirs publics eurent pour objectif de faire de la Nouvelle Nubie une grande région agricole centrée sur la production de canne à sucre. Ils se lancèrent dans un vaste projet de bonification très coûteuse d'environ 300 000 feddan ¹³ soit 120 km² de terres qui furent gagnées sur le désert pour être le support d'une agriculture pérenne irriguée. Trois canaux adducteurs se ramifiant en canaux distributeurs et partiteurs, équipés d'écluses, acheminèrent vers la Nouvelle Nubie l'eau pompée dans le Nil qui se déversera par gravité dans les parcelles. Les agriculteurs Nubiens durent apprendre à maîtriser cette irrigation pérenne¹⁴, fondée sur la technique des écluses, et devenir des cultivateurs de canne à sucre.

2- Une division de l'espace en blocs cultureux et en exploitations individuelles

Des blocs cultureux furent alloués à chaque communauté et divisés en exploitations distribuées aux familles. La taille des exploitations attribuées est fonction de celle des exploitations possédées en Nubie. Ceux qui détenaient moins de trois *feddan* ou qui n'avaient aucune terre reçurent trois *feddan* ; quant aux gros propriétaires (possédant plus de cinq *feddan*), on leur attribua cinq *feddan*. A Tomas et Affia, la majorité des villageois ne reçut que deux *feddan* car la taille de leurs propriétés en Nubie était généralement petite. Parmi les 18 agriculteurs interrogés, 14 ne possédaient que deux *feddan* à proximité du village. Les Nubiens égyptiens n'ont pas été aussi favorisés que leurs frères soudanais quant à la distribution des terres arabes; ces derniers ont reçu des propriétés d'égale dimension, beaucoup plus étendues (15 *feddan* par famille). Les terres ne furent pas attribuées aux communautés sous la forme de terroirs d'un seul tenant mais en blocs agricoles dispersés et délimités par les mailles hydrauliques. Par exemple, les terres de Tomas et Affia furent morcelées en trois blocs imbriqués dans celles de Kostol. De plus, comme la superficie des blocs situés à proximité du village était insuffisante pour satisfaire tous les «ayants droit», le gouvernement attribua récemment à quelques villageois des terres nouvellement bonifiées dans la vallée de Khareit, à une trentaine de km du village. Ce morcellement des terres arabes entraîna celui des exploitations et obligea les agriculteurs à de longs déplacements.

3- Une dissociation de l'espace cultivé et habité

Cet éclatement des exploitations s'est accompagné d'une dissociation de l'espace cultivé et habité. Autrefois, les champs s'étendaient en bordure ou en contrebas des habitations construites sur les hauteurs. Les agriculteurs pouvaient de leur maison voir et surveiller leurs parcelles, leurs troupeaux en train de pâturer et leurs palmeraies. En Nouvelle Nubie, les aménageurs ont conçu deux espaces nettement différenciés et individualisés: pour se rendre sur le périmètre agricole de Tomas et Affia, il faut laisser derrière soi le village et ses extensions et emprunter une piste sableuse sur plusieurs centaines de mètres. Désormais, les champs ne sont plus visibles du village et cette dissociation semble avoir fait naître une nouvelle relation de l'homme à sa terre, plus distendue qu'auparavant.

Deux indices sont révélateurs de cette nouvelle relation: la toponymie adoptée par les villageois pour qualifier le périmètre irrigué ils le désignent du seul terme de *Mashrû'a* qui veut dire le Projet- et leur désintéret pour la culture du palmier-dattier¹⁵- les volées en raison du manque de surveillance- ; et si des palmiers sont encore plantés sur les bourrelets de terre bordant les parcelles, c'est plus pour l'usage de leurs palmes qui servent à couvrir les cours ou à lier en bottes les récoltes de trèfle ou d'orge que pour la production des dattes.

4- Un encadrement rapproché

Toutes ces exploitations firent l'objet d'un encadrement que l'on peut qualifier de "rapproché". Tous ceux qui reçurent des terres durent les mettre en valeur eux-mêmes et adhérer à la coopérative chargée de leur fournir des intrants (engrais, semences, insecticides), de gérer un parc de tracteurs et de commercialiser certaines productions. La culture la plus encadrée fut la canne à sucre, culture obligatoire sur la moitié de la surface de chaque exploitation. Sur l'autre moitié, l'agriculture fut libre de ses cultures et pratiqua deux cycles culturels, un cycle d'hiver (de novembre à mai) en blé, orge, trèfle, fèves, haricots et un cycle d'été (de juin à octobre) en maïs et sorgho. Il produisit également des cultures maraîchères, tomates, aubergines, pastèques. Agglomérations "modernes", services publics et infrastructures bien développés, terres soigneusement bonifiées, irriguées et encadrées, ces paysages habités et cultivés étaient conçus pour faire de la Nouvelle Nubie une région rurale "de pointe". Les Nubiens n'avaient plus qu'à se glisser dans le "moule" qu'on leur avait modelé et devenir eux aussi des agriculteurs "de pointe".

II- L'AMENAGEMENT REMANIE OU LES INITIATIVES LOCALES

Pour s'enraciner dans cet espace de vie déjà largement construit, les nouveaux venus modifient spontanément leur environnement et déforment le "moule" proposé pour se l'approprier.

A - TRANSFORMATIONS DE L'ESPACE HABITE

Les villageois tentent de s'adapter au mieux à ces lotissements "pré-fabriqués" en y apportant de multiples transformations. A Tomas et Affia, ils colonisent spontanément les terrains vacants situés à l'intérieur ou sur les marges du village et modifient l'architecture, la structure et l'apparence de leur habitat.

1- Colonisation spontanée des terrains vacants

Les villageois occupent les terrains vacants pour construire de nouvelles habitations et implanter des jardins et des enclos pour le bétail. Ces habitations sont construites par ceux ou par les parents de ceux qui, au moment du transfert, étaient trop jeunes pour recevoir un logement et qui, depuis, ont fondé une famille. Nouvelles habitations aussi pour ceux dont les familles sont agrandies au fil des années, le logement gouvernemental étant devenu trop exigü. En effet, les maisons offertes ne furent conçues que pour la population existant au moment du transfert et rien ne fut envisagé pour faire face à la croissance de cette population. On remarque que ceux qui ont «les moyens» de construire sont tous des migrants qui ont travaillé quelques années ou travaillent actuellement en ville ou dans les pays du Golfe. Le plan architectural de leurs nouvelles habitations emprunte des éléments aux anciennes maisons et au modèle urbain actuel¹⁶. Ces nouvelles habitations ne sont pas implantées au hasard; les membres d'une même famille tentent de se regrouper lorsqu'ils en ont la possibilité. Par exemple, ceux qui vivent sur les marges du village ont fait construire en face ou à côté de leur habitation. Ce choix des implantations des nouvelles maisons souligne la tentative de restructuration sociale de l'espace habité sur le modèle antérieur. En Nubie, la plupart des familles possédaient un jardin maraîcher complanté d'arbres fruitiers, mais la reconstruction de ces jardins ne fut pas prévue par les planificateurs. Quelques villageois prirent alors l'initiative de se créer un petit jardin personnel à proximité de leur nouvelle habitation. Enclos d'un mur en briques crues, ces jardins «clandestins» renferment de multiples légumes (tomates, aubergines, salades, *moulourihia*, etc.), des arbres fruitiers (orangers, manguiers, citronniers,

goyaviers) et des palmiers-dattiers. Ils sont soigneusement fumés par les cendres des foyers et les déjections animales et irrigués par l'eau prélevée en grande partie des robinets publics qui se trouvent dans le village¹⁷. Attenant à ces jardins, de vastes enclos ont été construits ceints comme autrefois de murs en briques crues; ils abritent le bétail et une partie est utilisée pour stocker les récoltes, le fourrage et le bois de feu (aucun espace pour servir de remise ne fut prévu dans les nouvelles habitations). Si une pièce du logement gouvernemental fut destinée aux animaux, cette pièce était très réduite et, de plus, s'ouvrait sur la cour intérieure. Les bovins et les ânes devaient traverser la cour pour sortir, ce qui est inconcevable dans la tradition nubienne. La plupart des familles construisent donc un enclos supplémentaire en dehors de l'habitation, ne conservant parfois qu'un poulailler dans cette pièce. Cette colonisation des terrains vacants avait pour objectif de permettre la reproduction de la communauté et celle d'activités restées négligées des pouvoirs publics.

2- Modifications apportées à l'habitat

Très vite, les familles transforment en fonction de leurs revenus cet habitat gouvernemental afin de le rendre le plus conforme possible à leur mode de vie traditionnel. Elles cherchent à retrouver une certaine intimité, se protéger contre la chaleur, conserver la propreté de la cour et personnaliser leur façade.

La contiguïté des logements, les murs mitoyens peu élevés et les ouvertures sur la rue menaçaient l'intimité des familles qui, très vite, surélèvent ces murs et ferment les fenêtres donnant sur l'extérieur. Et pour se protéger de la chaleur devenue intolérable sous ces dalles de béton, une partie de la cour est couverte de nervures de palmes assemblées: cette sorte de préau de deux mètres de largeur en moyenne sert d'ombrage pendant les chaudes journées et crée un peu de fraîcheur dans les chambres. Les murs de la *mandara* sont également surélevés, percés d'ouvertures en hauteur pour assurer une meilleure ventilation et le toit de cette pièce est couvert de nervures de palme; quant au sol de la cour, il est cimenté en partie pour le conserver propre, un espace sableux étant reproduit au centre, aire de fraîcheur pendant les mois d'été (figure n° 3).

En effet, la population nubienne a toujours attaché une très grande importance à la propreté de son habitat. C'est pourquoi les enclos destinés aux animaux se sont multipliés à l'extérieur des maisons. La pièce qui devait servir d'étable, lorsqu'elle n'est pas utilisée comme poulailler, est souvent reconvertie en une cuisine traditionnelle où prennent place un foyer et un

four pour la confection du pain nubien: nombreuses sont les femmes qui fabriquent encore le pain familial.

Quant à la façade du logement gouvernemental, elle constituait, par terne uniformité, une véritable atteinte à l'identité culturelle nubienne¹⁸. La plupart des familles ont pris soin d'habiller leur façade en pierre apparente d'une couche de plâtre colorée et décorée afin de la personnaliser. Devant cette façade, des *mastaba*, larges bancs cimentés, ont refait leur apparition, lieux privilégiés de rencontre le soir "à la fraîche" et aire de jeux pour les enfants.

En transformant leur habitat et en colonisant les terrains vacants, les familles nubiennes cherchent à reconstituer un paysage habité qui leur soit familier. Ces villages, si impersonnels et stéréotypés au départ, sont désormais marqués de l'identité culturelle de la population qui les occupe.

3- Equipements et scolarisation

La plupart des habitations bénéficient d'un haut degré d'équipement. Outre l'électricité et l'eau potable, d'usage courant, les logements possèdent fréquemment radio-cassette, butagaz, frigidaire, machine à laver le linge, télévision et même le téléphone. Ces équipements ne sont pas acquis au moyen des seuls revenus tirés de l'agriculture mais aussi et surtout de ceux provenant de la migration largement pratiquée et d'activités extra-agricoles.

En effet, presque la moitié des individus de l'échantillon appartenant à la tranche d'âge 16-45 ans (28 sur 59) sont des migrants durables qui se répartissent entre Le Caire, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, Assouan, Enneba, Kom-Ombo et Alexandrie. Tous ont un emploi et aident leur famille restée au village. De plus, la plupart des chefs de famille résidant au village ne vivent pas des seules ressources de l'agriculture (les superficies sont trop restreintes); presque tous disposent d'un travail rémunéré ou bien d'une retraite gouvernementale. La plupart des postes administratifs locaux sont tenus par des Nubiens.

Quant à l'école, elle semble être l'un des services publics les plus appréciés en Nouvelle Nubie. L'enquête menée sur la fréquentation scolaire révèle que tous les enfants en âge d'être scolarisés, garçons et filles, sont à l'école et que les parents attachent une très grande importance à la réussite de cette scolarisation. Et parmi les 13 jeunes de 16 à 20 ans qui ont été enquêtés, un seul avait abandonné à l'issue de son école préparatoire et aidait son père dans les travaux agricoles. Tous les autres poursuivaient leurs études à Assouan, Nasr, Kom-Ombo ou au Caire afin d'obtenir un "diplôme",

véritable passeport pour bénéficier d'un emploi gouvernemental. Cette forte scolarisation qui touche également les filles semble être le signe d'un désir d'intégration des jeunes dans la société égyptienne.

L'importance des transformations apportées à l'espace habité, le niveau d'équipement des logements, la forte scolarisation, témoignent d'un niveau de vie relativement élevé, certainement supérieur à celui de l'ensemble de la population rurale égyptienne. Des sources de revenus en grande partie extra-agricoles et une jeunesse éduquée et formée pour les emplois gouvernementaux sont autant d'indices prouvant chez les Nubiens la recherche d'autres ressources et d'autres perspectives d'avenir que celles de l'agriculture.

B - TRANSFORMATIONS DE L'ESPACE CULTIVE

En parcourant les terres irriguées de Tomas et Affia, on observe que les travailleurs présents dans les champs ne sont généralement pas des Nubiens mais des *Sa'îda*, habitants de la Haute-Egypte. On aperçoit des bovins qui pâturent au piquet dans des champs de trèfle ou broutent l'herbe qui envahit les canaux de drainage et des troupeaux de moutons et de chèvres qui paissent aux alentours du village. Ces observations soulignent à la fois la faible place tenue par le faire-valoir direct pour la mise en valeur du périmètre irrigué et l'importance de l'élevage dans l'économie villageoise, activité restée négligée des planificateurs.

1- Diversité des formes de location de la terre

L'enquête menée sur les exploitations agricoles ne révèle aucun cas de vente de terre ou de propriété tombée en déshérence. En cas de décès ou de départ d'un propriétaire, il y a toujours un membre de la famille plus ou moins lointain qui est prêt à assurer la gestion d'une exploitation supplémentaire. Les seules déprises de terres agricoles qui ont été observées sont celles de terres salinisées¹⁹. Toutefois, de nombreux propriétaires fonciers ne cultivent pas eux-mêmes leurs parcelles mais les donnent en location. Le faire-valoir indirect est largement pratiqué, que ce soit le fermage, le métayage ou le travail à la tâche.

Toutes les femmes chefs d'exploitation cèdent en fermage leur parcelle de canne à sucre, le fermier étant un membre de leur famille, un voisin ou un travailleur *Sa'îdi*²⁰. Plusieurs exploitants prennent en fermage²¹ des parcelles pour agrandir leur exploitation initiale mais, bien souvent, ne cultivent pas eux-mêmes ces terres. Ils font office de contremaîtres, se chargeant de recruter

des travailleurs et de superviser les travaux. Les baux peuvent être assez longs, cinq à sept ans parfois, mais les propriétaires nubiens sont en train de prendre conscience de la valeur grandissante de leurs terres, liée à leur fertilité croissante et à une demande extérieure qui se fait de plus en plus forte. Ils ont décidé de renouveler annuellement leur bail de fermage et d'élever graduellement leur prix en fonction de la demande ; certains d'entre eux étaient même en conflit avec leurs locataires qui, arrivés au terme d'un contrat de longue durée, refusaient de rendre la terre. Dans la vallée de Khareit, les nouveaux prix atteignent 150 L.E. (Livres Egyptiennes) pour un *feddan* au lieu de 40 à 80 L.E., prix jusque-là pratiqués.

D'autres exploitants préfèrent donner leurs terres en métayage avec le système du partage par moitié des productions ou des revenus. Cette pratique est la plus couramment adoptée entre les exploitants du village ou entre membres d'une même famille. Dans ce système de "bail à part de fruit", le métayer soit met en valeur lui-même la terre, soit prend le rôle de contremaître. Dans ce cas, il y a partage du prix des travailleurs, des inputs et de la récolte entre le propriétaire et le contremaître. Quant au travail à la tâche, il est également très répandu et effectué par des agriculteurs nubiens comme par des *Sa'ida* venus des villages alentour. Il concerne essentiellement des travaux d'irrigation (nettoyage des canaux partiteurs ou préparation des parcelles), la coupe de la canne à sucre et enfin divers travaux cultureux ; la rémunération se fait le plus souvent en espèces.

La diversité et l'abondance de ces contrats de location révèlent combien les Nubiens sont devenus des propriétaires fonciers rentiers de la terre.

2- L'élevage, une activité en plein essor

Bovins pâturant sur le périmètre irrigué, poulaillers présents dans de nombreuses habitations et multiples enclos villageois abritant le bétail révèlent la place privilégiée que conserve l'élevage dans l'économie villageoise²². Toutes les familles interrogées possèdent quelques animaux, une dizaine de moutons, chèvres, volailles et pigeons et un, parfois deux ou trois ânes²³ ; les familles les plus aisées sont propriétaires d'un à cinq bovins. Cet élevage a pour finalité la consommation familiale mais également la commercialisation²⁴ et est aussi source de fumier épandu dans les jardins et de combustible pour les foyers traditionnels. C'est également un moyen d'épargne et de capitalisation.

Nourrir les animaux est une préoccupation quotidienne des femmes à qui incombe cette tâche ; cette nourriture provient de la presque totalité des plantes produites sur les exploitations agricoles, en particulier du trèfle

d'Alexandrie appelé *bersim*. Cette légumineuse produite pendant le cycle hivernal, de novembre à mai, contribue à régénérer les sols tout en étant le fourrage principal du bétail pendant cette période ; irriguée chaque semaine, elle peut faire l'objet d'environ six coupes²⁵. Tous les exploitants enquêtés cultivent au moins quelques *Girâ*²⁶ de *bersim*, mais bien souvent cette superficie étant insuffisante, ils doivent se procurer un supplément grâce à divers contrats (location saisonnière d'une ou plusieurs parcelles, parfois avec du *bersim* sur pied, ou achat de bottes de *bersim* au village). Après la dernière coupe du *bersim* qui a lieu en mai et en attendant la maturité du maïs et du sorgho, les bovins et les ânes se nourrissent essentiellement des plantes qui poussent dans et le long des canaux de drainage. Ces canaux semble avoir un rôle essentiel de «garde-manger» pour les animaux et sont ainsi détournés de leur objectif principal.

Maïs et sorgho, cultures d'été, sont cultivés à la fois pour la consommation familiale et pour nourrir les animaux ; l'effeuillage de ces deux cultures donne un fourrage vert très apprécié et les tiges, une fois séchées, servent de combustible ; quant aux grains, ils nourrissent volailles et pigeons. De même la canne à sucre, principale culture de rente, est également source de fourrage et de combustible: vers mars-avril, au moment de la récolte, les femmes se rendent sur les champs et ramassent les tiges supérieures encore vertes, les "bouts blancs" qui servent de nourriture aux animaux ; elles recueillent également les feuilles et les enveloppes sèches des tiges pour les utiliser comme combustibles pour leur foyer traditionnel.

Toutes ces observations sont les indices d'une agriculture détournée de ses objectifs initiaux puisqu'elle a pour fonction essentielle de nourrir un élevage villageois. Les Nubiens ne se comportent pas en agriculteurs de "pointe" comme les planificateurs l'avaient souhaité mais en éleveurs-agriculteurs soucieux avant tout de satisfaire les besoins de leur élevage.

CONCLUSION

Aménagement planifié par les pouvoirs publics, aménagement remanié par les nouveaux venus... Cette étude révèle la logique des aménageurs dans leur construction d'une nouvelle région, une logique résolument modernisée qui n'accorde qu'une place réduite aux structures propres de la population concernée, une logique qui cherche à susciter de nouveaux comportements sociaux, culturels et économiques dans la norme du «développement». Elle montre aussi le rôle joué par les nouvelles composantes spatiales d'un site de

réinstallation dans le changement socio-culturel de la population transplantée. Elle souligne également l'importance et le caractère des initiatives des nouveaux venus pour s'approprier un environnement qu'on leur a «pré-fabriqué», initiatives qui se traduisent à la fois par une diversification des utilisations de l'espace concédé, qu'il soit habité ou cultivé (les planificateurs ont toujours une vision trop réductrice des besoins des populations) et par un détournement des objectifs de l'aménagement.

Cette étude dévoile, enfin, la complexité de cette société rurale en devenir, composée en majorité de fonctionnaires-rentiers du sol, très attachés à des terres qu'ils cèdent volontiers en location, qui tirent une grande partie de leurs revenus de la migration masculine, préférant investir dans l'éducation de leurs enfants et dans l'amélioration de leur cadre de vie plutôt que dans leur agriculture, habiles éleveurs et jardiniers plutôt que cultivateurs, mais qui ne peuvent se passer de la jouissance de leurs terres dont les multiples ressources leur sont essentielles ; par tous ces comportements, cette société n'est-elle pas en train de se transformer en une "bourgeoisie rurale"?

Pourquoi ne pas s'interroger sur l'avenir de tous ces jeunes scolarisés et diplômés ? L'Etat égyptien pourra-t-il continuer à créer des emplois pour gonfler une administration déjà très pléthorique? Les pays du Golfe ne sont-ils pas en train de restreindre sinon stopper leur immigration? L'avenir se situe peut-être sur les rives du lac du Haut-Barrage, l'ancien pays, la "terre bénie" dont tous les Nubiens ont conservé une mémoire vivante. Cette région, en cours d'aménagement, devrait connaître un grand essor économique grâce à la mise en valeur de ses riches potentialités agricoles, piscicoles et touristiques et aux multiples échanges frontaliers favorisés par la construction de la route goudronnée qui reliera bientôt Assouan à Wadi Halfa. Pourquoi les jeunes Nubiens ne prendraient-ils pas une part active à la renaissance de leur ancien pays?

NOTES

- 1- Ce lac s'étend sur environ 500 km depuis Assouan jusqu'à la cataracte de Dal au Soudan Baptisé «Lac Nasser» lors de sa création, il est devenu récemment le «Lac du Haut-Barrage». Du côté soudanais, il se dénomme «Lac Nubie». Sa superficie est de 5.000 km² et sa capacité, de 167 milliards de m³. C'est l'un des plus grands lacs artificiels du Monde.
- 2- Cette première recherche en Egypte a bénéficié du concours du CEDEJ et de l'Institut de Recherche et d'Etudes Africaines de l'Université du Caire.

- 3- Les enquêtes ont concerné un échantillon de 18 familles «paysannes», soit 118 personnes qui furent soumises à un questionnaire comportant quatre grandes rubriques: composition de la famille (membres résidents, membres absents, niveau d'instruction et activités), habitat (transformations et équipements), activités agricoles (superficie de l'exploitation, cultures, faire-valoir de la terre) et autres activités (jardinage, élevage, emplois divers). Ces investigations ont été enrichies par de nombreuses discussions avec les notables de la communauté (l'Omda, le Directeur de la coopérative, le Représentant des agriculteurs, etc.) et des visites dans d'autres villages (Abu Simbel, Adindan, Ballana et le petit centre de Khareit).
- 4- En 1902, cette région connut une première submersion à la suite de la construction du barrage d'Assouan. Le niveau des eaux s'éleva encore à deux reprises lors des surélévations du barrage en 1912 et en 1934. Ces submersions successives touchèrent à des degrés divers les groupes nubiens en fonction de leur situation géographique.
- 5- Les migrations de travail des hommes nubiens vers les villes du Nord existent depuis fort longtemps. Ce phénomène s'est accentué dès 1912 en relation avec la diminution des terres arables. En 1934, des familles entières décidèrent de migrer en aval d'Assouan et d'acheter des terres avec le montant des dédommagements qu'ils avaient reçus du gouvernement. En 1960, la société nubienne était déjà fortement «éclatée» en raison de tous les mouvements de population spontanés qui s'étaient produits à l'extérieur de la Nubie. Un nouvel exode sans un encadrement gouvernemental aurait peut-être achevé le démantèlement de ce groupe.
- 6- L'irrigation fut possible grâce à une puissante station de pompage équipée dans un premier temps de trois pompes à vapeur fonctionnant au charbon importé d'Angleterre.
- 7- Les paysages et le climat, tous deux désertiques, rappellent ceux de la Nubie. Les *Sa'ida*, habitants de la Haute-Egypte, vivent aujourd'hui à proximité des Nubiens mais étaient déjà présents dans l'ancien pays où ils étaient employés pour cultiver et pour pêcher.
- 8- La Nubie se divisait en districts administratifs appelés *nahia*. Chaque *nahia* regroupait en moyenne une dizaine de *naga'* ou hameaux, unités socio-économiques fondées sur la parenté. Un *nahia* pouvait s'étirer sur plus de 30 km. La taille d'un *naga'* variait entre celle d'un hameau de 5 à 6 habitations et celle d'un gros village de plusieurs centaines de maisons.
- 9- Les Nubiens se partagent en trois sous-groupes ethniques qui se distinguent par des traits culturels et linguistiques. Autrefois, chacun de ces groupes disposait d'un territoire bien précis: les *Kunuz* situés au Nord parlaient le dialecte *Mattoki* alors que les *Fadija* qui vivaient au Sud jusque dans le territoire soudanais parlaient le *Mahasi*. Ils ne pouvaient se comprendre qu'au moyen de la langue arabe pratiquée par le troisième groupe appelé '*Arab*' et qui occupait le centre; aujourd'hui encore, les dialectes *Mattoki* et *Mahasi* sont toujours utilisés en Nouvelle Nubie.
- 10- Actuellement, à Tomas et Affia, un nouveau quartier est en construction pour les migrants urbains ; les logements sont tous sur le même modèle, deux pièces s'ordonnant autour d'une petite cour. Mais la plupart de ces nouvelles habitations sont vides ou bien louées à des «étrangers», employés de l'usine de traitement des eaux ou ouvriers travaillant au creusement d'un nouveau canal situé à proximité.
- 11- Quatre chambres pour sept personnes ou plus, trois chambres pour cinq ou six personnes, deux chambres pour deux à quatre personnes et une chambre pour une personne.

- 12- Depuis fort longtemps, les migrants urbains ont su recréer en ville, par le biais des associations ou clubs, la trame sociale de l'ancienne Nubie. Ces associations fondées sur l'appartenance aux *nahia* (les migrants de Tomas et Affia sont divisés en deux associations, celle du *nahia* de Tomas et l'autre du *nahia* d'Affia) possèdent leur journal et leurs activités propres ; elles sont le reflet du vieux pays.
- 13- Un *feddan* est une unité de mesure équivalent à 40 ares.
- 14- Ils pratiquaient autrefois une agriculture saisonnière rythmée par les crues et les décrues du Nil. Pour acheminer l'eau vers les parcelles, des appareils élévatoires étaient utilisés tels le *chadouf*, système d'élévation de l'eau prélevée directement dans le fleuve, et la *saqiâ*, sorte de roue à eau actionnée par des bovins.
- 15- Le palmier-dattier jouait autrefois un grand rôle dans la vie quotidienne des Nubiens. Outre la production des dattes pour la consommation et la commercialisation, l'arbre lui-même procurait de nombreuses autres ressources (matériau de construction, sparterie, usages thérapeutiques, etc.). Il faisait aussi l'objet d'une remarque valorisation sociale et culturelle.
- 16- Une deuxième porte d'entrée s'ouvre sur une spacieuse *mandara*, la superficie de la cour est beaucoup plus restreinte, les matériaux de construction sont modernes et un étage est prévu ou en construction.
- 17- La création de ces jardins est aujourd'hui interdite par les autorités pour deux raisons: ils prélèvent un bien précieux puisqu'ils sont irrigués avec de l'eau potable et ils seraient à l'origine de mouvements de terrains qui endommagent les habitations, mouvements qui seraient dus à une remontée de la nappe phréatique provoquée par les arrosages.
- 18- Les Nubiens ont toujours attaché une très grande importance à l'architecture et à la décoration de leur habitat. Autrefois, les maisons, crépies d'un mélange de boue et de paille, étaient blanchies à la chaux et décorées de couleurs vives.
- 19- Certaines parcelles couvertes de taches blanchâtres sont abandonnées ; ces efflorescences salines s'observent surtout dans les champs situés en bordure des canaux, là où la remontée de la nappe phréatique a concentré les sels dissous dans le profil cultural.
- 20- De nombreux fermiers sont des *Sa'ida* venus de Haute-Egypte (régions de Quéna, Edfou, Louxor) ou des villages voisins. Ils produisent essentiellement des cultures maraîchères; en visitant les terres nubiennes de la vallée de Khareit, intégralement mises en valeur par des *Sa'ida*, nous avons découvert un grand centre de production de pastèques. Ces productions, très exigeantes en travail, se révèlent hautement rémunératrices.
- 21- Le prix du fermage varie en fonction du lien avec le fermier mais également du degré d'amendement du sol, de la position topographique de la parcelle et de sa distance au village. Les terres situées près du village se louent à l'année à 150 L.E. le *feddan*, les terres «hautes», difficilement irrigables en saison sèche, et les terres plus éloignées atteignent 100 L.E. ; quant à celles de la vallée de Khareit, toutes louées à des travailleurs *Sa'ida*, leur prix de location annuelle s'élève à 80 L.E. le *feddan*.

- 22- En ancienne Nubie, l'élevage occupait déjà une place importante dans l'économie villageoise ; c'était une activité de rapport au même titre que la production des dattes. Les bovins étaient utilisés pour actionner les instruments élévatoires du type *sâqia* et pour tracter les outils aratoires.
- 23- Principal moyen de déplacement entre le village et le terroir ou entre villages voisins, l'âne transporte les personnes, les récoltes, le fumier, etc. Les familles les plus aisées possèdent une charrette appelée *carro* tractée par un âne.
- 24- Les veaux sont achetés à crédit à la coopérative (385 L.E. dont 75 L.E. la première année puis 60 L.E. chaque année pendant 5 ans). Seuls les producteurs de canne à sucre peuvent bénéficier de ce crédit, le montant des remboursements étant prélevé sur de la canne. Engraissés à l'étable, les mâles sont vendus au marché de Kom-Ombo (1 000 L.E. pour un taurillon d'un an, 600 pour un veau de 6 mois).
- 25- La récolte est effectuée généralement par les femmes à l'aide d'une petite faucille appelée *mingal*. Lié en bottes, le *bersim* est acheminé au village à dos d'âne, en charrette ou sur la tête pour être donné frais ou séché aux animaux.
- 26- Un *qirât* équivaut à 1,75 ares et *feddan* comprend 24 *qirât*.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKRE M., BETHEMONT J. et alii, 1980: *L'Égypte et le Haut-Barrage d'Assouan: de l'impact à la valorisation*, Presses de l'Université de Saint-Etienne, 183 p.
- BESANÇON J., 1957: *L'homme et le Nil*, Ed. Gallimard, Paris, 396 p.
- BESANÇON J., 1958: "La mise en valeur du désert de Kom-Ombo", *Annales de Géographie*, Paris. 319-334
- DE SAINTE-MARIE C., 1987: *Les agricultures égyptiennes: les transformations du système agraire de la vallée du Nil dans l'Égypte indépendante*, Paris I, IEDES, 250 p.+ annexes, ronéo.
- DE SAINTE-MARIE C., 1989: "Etat et paysans dans les systèmes hydrauliques de la vallée du Nil", *Etudes Rurales*, n°115-116, 59-92.
- FAHIM H. M., 1983: *Egyptian Nubians: resettlement and years of coping*, University of Utah Press, 195p.
- FERNEA R. A., 1973: *Nubians in Egypt: Peaceful people*, University of Texas Press, Austin and London, 146 p.
- FERNEA R. A., 1980: "La Terre Bénié", *Le courrier de l'Unesco*, Fév-Mars, Paris, 66-69.

- GEISER P., 1987: *The Egyptian Nubian: A study in Social Symbiosis*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 254 p.
- HOPKINS N. S., 1988: *Agrarian transformation in Egypt*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 215 p.
- KENNEDY J. G., 1977: *Struggle for change in a Nubian community: an individual in Society and History*, University of California, Los Angeles, 194 p.
- LASSAILLY-JACOB V. 1989: *Tomas et Affia, villages regroupés en Nouvelle-Nubie (Egypte)*, Document de travail du Centre d'Etudes Africaines de l'EHESS, n°12, Paris, 35 p.
- MURGIS N. K., 1976: *Le mode d'habitation dans la culture nubienne: entre le développement et la récupération*, Mémoire de l'Institut National de Planification, Le Caire (traduit de l'arabe).
- RUF T., 1988: *Histoire contemporaine de l'agriculture égyptienne; Essai de synthèse*, Editions de l'ORSTOM, Paris, 289 p.
- SAUTTER G., 1978: "Dirigisme opérationnel" et stratégie paysanne, ou l'aménageur aménagé, *L'Espace Géographique*, n°4, 1978, Paris, 233-243.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 7, 1992
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86906-052-1

Gérard MAURER
Professeur de Géographie
Université de Poitiers
CIEM (Poitiers), URBAMA (Tours)

Montagnes et montagnards au Maghreb
(Maroc, Algérie, Tunisie).
Evolution récente du milieu rural.

Il est banal de rappeler l'importance et le poids de la montagne dans les pays méditerranéens, d'évoquer l'originalité des modes de vie et des activités des montagnards. On constate cependant sur les deux rives européenne et africaine de la Méditerranée occidentale une évolution divergente qui s'accroît depuis les dernières décennies; au Nord avec le départ accéléré des hommes les montagnes sont de plus en plus abandonnées; sur la façade maghrébine au contraire l'accroissement régulier et généralisé de la population entraîne une occupation sans cesse plus dense. Le contraste actuel entre les montagnes rifaines et andalouses, comparables par leur cadre physique et distantes seulement de quelques dizaines de km, illustre cette rapide évolution.

Les montagnes maghrébines sont étendues puisqu'elles représentent 1/4 à 1/3 du domaine non saharien des trois pays (figure 1), soit le plus vaste ensemble du monde arabe. Elle se définissent par leur relief: altitude généralement modérée, pentes et dénivelées importantes dues à l'encaissement des vallées, brutal contact avec les plaines environnantes souligné souvent par un liseré de piémonts dont l'étude est inséparable de celle de la montagne. La latitude basse explique la discrétion des manifestations glaciaires ou nivales, héritages de périodes froides quaternaires, mais les contrastes lithologiques introduisent une grande diversité de paysages. Les montagnes sont aussi, au-dessus des plaines sèches, souvent steppiques, des îlots d'humidité et de verdure, couvertes d'une végétation forestière souvent dégradée par l'homme en une formation basse, le matorral. Les nuances bioclimatiques sont sensibles sur de faibles dénivelées: succession étagée d'associations végétales, abaissement des températures qui, sur les rivages méditerranéens, limite rapidement les cultures fragiles. Le rôle de l'exposition est déterminant avec la constante opposition versant nord/versant sud, versant humide/versant sec.

Comme dans les autres pays méditerranéens prédominent les moyennes montagnes ne dépassant guère 1.500 à 2.000 m. Sont par contre peu représentées les hautes montagnes dont les sommets de 3.000 à 4.000 m, couverts d'une neige abondante durant les mois d'hiver, offrent en été un domaine supra-forestier de pelouses et de steppes.

LES MONTAGNES DU MAGHREB

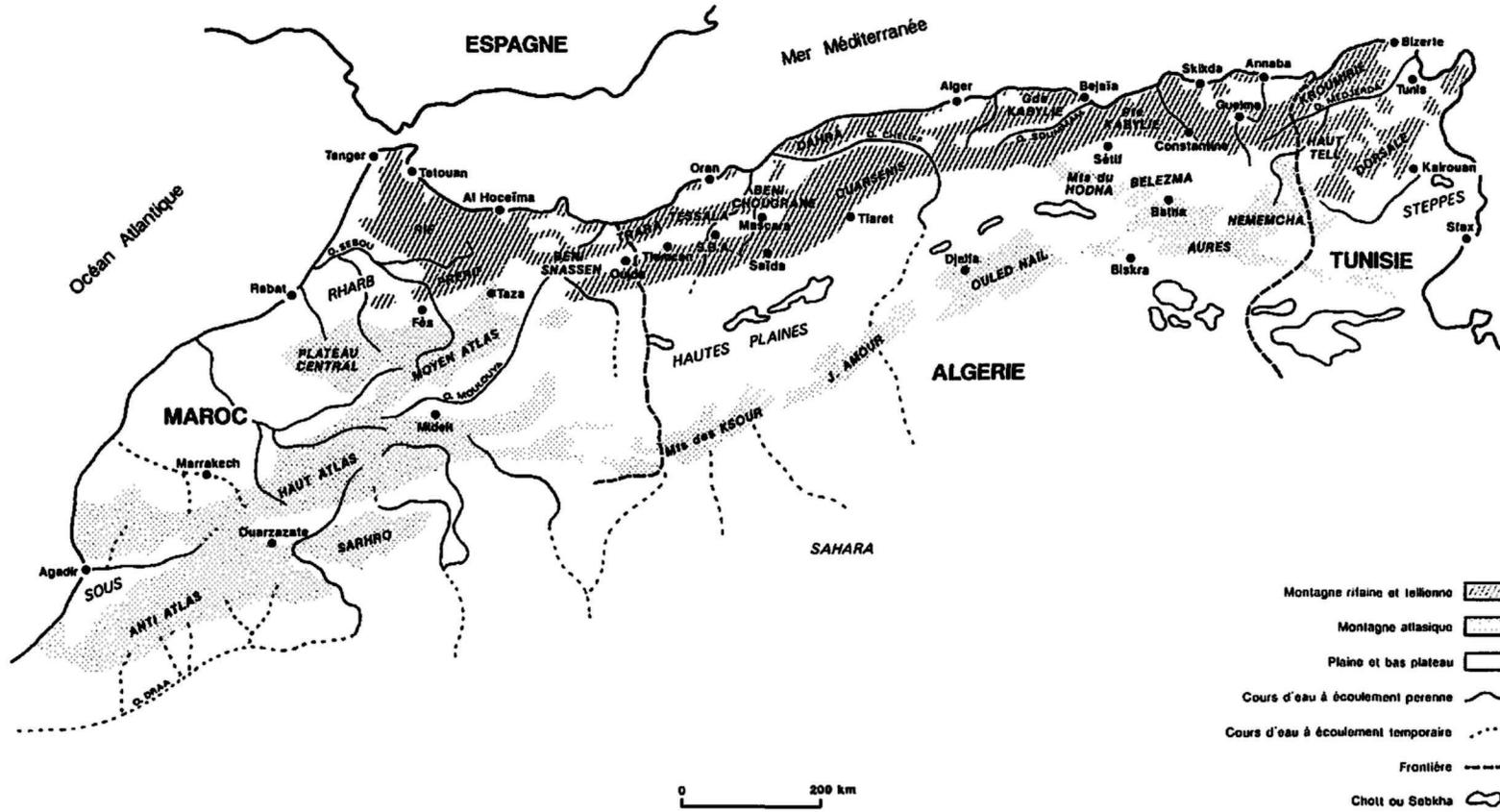


Figure 1 : Les montagnes du Maghreb

De basses montagnes que l'on pourrait considérer à la limite comme des collines vu leur altitude modérée, présentent en fait de sérieuses difficultés de mise en valeur sur leurs versants en forte pente: Prérif oriental, zone sud-tellienne d'Algérie orientale. Dans le Haut Atlas oriental marocain et dans l'Atlas saharien algérien (Mts. des Ksour, Jebel Amour, Mts. des Ouled Naïl, Nemencha de l'Ouest), comme dans le Haut Tell tunisien, chaînes et hauts bassins alternent, créant un paysage relativement ouvert. Le Plateau Central marocain enfin, entaillé de profondes vallées et dominé par des crêtes résiduelles escarpées, présente un indiscutable aspect montagnard. Ces montagnes se regroupent en deux vastes systèmes. Au Nord, bordant la Méditerranée, le domaine Rif-Tell, moins élevé, très morcelé, où domine un matériel lithologique tendre, est humide et verdoyant. Au Sud, en situation continentale ou face au désert saharien, les montagnes atlasiques, plus élevées et massives, où l'emportent les roches résistantes du socle et les calcaires, sont aussi plus sèches et partiellement occupées par les steppes.

16 millions d'hommes, c'est-à-dire le plus important groupe du monde arabe, vivent dans les montagnes maghrébines; ils représentent plus de 31 % de la population totale des trois pays. C'est en Algérie qu'ils sont les plus nombreux, 8.653.000 au recensement de 1987, soit 37,5 % des habitants. Au Maroc les 5.406.000 montagnards recensés en 1982 représentent 26,4 % de la population, alors que la Tunisie arrive loin derrière avec 895.000 personnes (1984), soit seulement 12,5 %. Les montagnes rifaines et telliennes sont près de trois fois plus peuplées que les montagnes atlasiques, 11.514.000 habitants contre 4.399.000. Il est vrai que l'on y trouve des concentrations humaines très importantes: 2.555.000 dans le Rif et le Prérif oriental, 1.066.000 en Grande Kabylie, 1.895.000 en Petite Kabylie et sur ses marges méridionales, avec localement des densités de 200 hab./km², pouvant même atteindre 400. Au Sud, seul le Haut Atlas marocain dépasse le million d'hommes (1.293.000) et les densités sont nettement plus faibles.

Les montagnes sont peuplées de ruraux dans une proportion de 75 à 95%; la population urbaine est parfois très peu présente: 11% dans le Rif occidental, 8% dans le Haut Atlas central. Les rares villes sont petites ou moyennes: aucune n'atteint 100.000 habitants, seules 7 dépassent les 50.000, 1 au Maroc et 6 en Algérie.

Le poids de l'histoire est considérable. Les montagnes ont été des noyaux anciens de fort peuplement, occasionnellement refuges pour certaines d'entre elles; elles abritent la majorité des populations berbérophones du Maghreb. Les montagnards ont cependant débordé vers les régions basses voisines: plus d'un million de petits Kabyles en dehors de leur pays d'origine, plus de gens parlant le chaouïa dans les Hautes plaines constantinoises et leur bordure

nord que dans le massif de l'Aurès. Les montagnes ont su longtemps sauvegarder leurs intérêts face au pouvoir central, bled es siba au Maroc par opposition au pays maghzen. Haut Atlas, Jbala du Rif, Aurès, Grande Kabylie et pays de la Soumman ont été des foyers religieux jouissant d'un grand prestige et renommés pour leur culture.

L'accroissement constant et général de la population, avec une moyenne comprise entre 0,5 et 1,5 % par an, est actuellement le fait le plus important. Les 22 communes des pays sud-rifains étudiées par G. FAY (1988) sont passées d'une densité de 62 à 88 hab./km² de 1960 à 1982; entre les deux recensements de 1977 et 1987, les communes situées à l'ouest de Guelma enregistrent un gain annuel de 1 à 4% (S.E. CHERRAD, 1987); dans les deux délégations montagneuses d'Aïn-Draham et de Tabarca en Tunisie la population rurale passe de 51.000 (1975) à 58 000 habitants (1984), soit une croissance de 1,3 à 1,5 % par an. Très rares sont les communes rurales marocaines, les communes algériennes ou les secteurs de recensement tunisien dont la population n'augmente pas durant la dernière période intercensitaire; sur 49 communes de l'Aurès, seules 2 sont en déclin. Les sondages et les évaluations les plus récentes confirment cette tendance générale à la croissance.

Les montagnes sont restées jusqu'à l'indépendance en marge de l'évolution des trois pays. L'augmentation de la population et de ses besoins oblige les autorités responsables à promouvoir un développement rapide des ressources locales et une meilleure intégration dans les économies nationales. L'effort porte sur les équipements de base: écoles, centres de santé, routes et pistes; le découpage administratif multiplie les circonscriptions, facilitant la dissémination des services et les investissements; la promotion de centres ruraux et de petites villes est systématique. Des mesures économiques et sociales sont prises. Les montagnards prennent également en main leur avenir; les initiatives individuelles contribuent pour une part croissante à cette évolution. Nous retiendrons ici quelques exemples parmi les plus significatifs de la transformation de ce milieu rural.

I. - LES CONTRASTES DANS L'UTILISATION DU SOL.

Les montagnes sont un milieu certes difficile, pentes fortes, sols médiocres, isolement, mais les ressources sont plus variées qu'en plaine, ne serait-ce que par la complémentarité des terroirs; elles sont surtout plus assurées car les aléas liés à la sécheresse sont moindres; elles sont accueillantes puisque les cultures sont possibles jusqu'à 1.800m au Nord, 2.400 m au Sud et que les parcours sont très étendus (A. BENCHERIFA et M. AIT HAMZA, 1990; A. BENCHERIFA, 1988). L'utilisation du sol repose sur un système agro-pastoral

avec prédominance de l'une ou de l'autre de ces activités: les paysans ont toujours des bêtes sur parcours, les pasteurs-éleveurs ont quelques champs. Au plan social prédomine d'une manière écrasante la très petite exploitation, souvent moins de 2 hectares, accompagnée d'un intense morcellement parcellaire. 1/3 des familles ne possède pas de terre, vivant des revenus d'un petit élevage et de quelques arbres, également du travail sur les champs d'autrui. Les statuts fonciers sont complexes: terres appropriées ou melk relativement peu étendues, terres collectives et terres domaniales au contraire très largement représentées, sans oublier les terres socialistes en Algérie; en l'absence de titres de propriétés les contestations sont nombreuses.

A - CONQUETES ET DEPRISES AGRAIRES

Les variations de l'aire cultivée ont toujours été importantes: elles s'accroissent cependant depuis les dernières décennies.

La tendance dominante est la conquête de nouvelles terres pour faire face aux besoins de la population toujours plus nombreuse. Elle est rendue possible par la faible occupation des sols, en moyenne de 15 à 25% dans les montagnes rifaines et telliennes, moindre ailleurs comme dans le Haut Atlas marocain, 1 à 10%; cependant dans les pays marneux aux sols meilleurs et plus faciles à travailler les valeurs sont supérieures, pouvant atteindre 70-80%. L'histoire des défrichements est ancienne; de tout temps les montagnards ont eu souci d'agrandir leur finage: conquête définitive ou temporaire grâce au système de l'essartage. Quelques crises ont laissé plus de traces: durant la colonisation, défrichement en Grande Kabylie à la suite du refoulement de la population en montagne après la révolte de 1871 ou, dans le Haut Tell tunisien, occupation des hauteurs par les paysans rejetés des bassins où s'installent les colons de 1920 à 1940 (E. MAKHLOUF, 1968; A. GAMMAR, 1984); une nouvelle vague de défrichement coïncide dans les trois Etats avec l'indépendance, période d'effacement temporaire des autorités administratives; depuis les dernières décennies le mouvement ne faiblit guère et on constate même un regain actuel. Les conquêtes sont le plus souvent ascendantes avec comme conséquence la remontée de la zone cultivée; dans le Rif les clairières entament la cédraie, les longues bandes de terres défrichées strient les versants, atteignant les sommets des crêtes les plus basses des pays jbala et rhomara (G. MAURER, 1991); chez les Aït Ougoudid du Haut Atlas d'Azilal, les bergeries situées en forêt deviennent un habitat permanent autour duquel s'étendent les champs (A. BENABDELLAH et G. FAY, 1986); dans les montagnes plus hautes de Zaouïa Ahansal ce sont les parcours d'altitude qui sont mis en culture (A. BOURBOUZE, 1982). En Algérie les défrichements progressent dans le haut pays de Médéa depuis 1975 (A. BELLATRECHE, 1988), plus rapidement encore

de nos jours sur les interfluves de l'Ouarsenis occidental (M. TAABNI, 1989). Les conquêtes sont plus rarement descendantes: bas des versants et fond des vallées rifaines de l'Ouest jusqu'alors incultes, domaine des pâturages d'hiver au pied des corniches moyen-atlasiques au contact du Plateau Central marocain. Dans tout le Maghreb défrichements et constructions de maisons en bordure de route se multiplient, s'accompagnant de l'abandon des fermes et des champs trop isolés; A. GAMMAR (1979) décrit dans la Dorsale tunisienne la descente vers les routes où s'installent les hameaux de défrichements, les *malagi*. Les atteintes au couvert végétal spontané peuvent être insidieuses: dans le Moyen Atlas oriental et dans les champs de kif récemment défrichés dans le Rif occidental on respecte les arbres qui sont simplement ébranchés ou écimés. Des études permettent de chiffrer avec précision l'accroissement des surfaces cultivées; dans le Rif occidental elles ont doublé de 1968 à 1986 (A. BOUKIL, 1990); dans le Haut Atlas central le taux de défrichement est estimé à 1% l'an.

La déprise agraire se traduit par un abandon des cultures, la terre n'est plus travaillée, elle retourne à la friche ou à des surfaces enherbées. Elle est rarement totale et le plus souvent consiste en une contraction des finages, en un rétrécissement de l'espace de production; sont maintenues en culture les terres les meilleures, les plus aisées à travailler, les plus proches des habitations; mais il arrive que ces dernières soient également abandonnées.

La déprise dans les montagnes maghrébines est signalée par de nombreux chercheurs; mais elle reste généralement ponctuelle, limitée à de faibles superficies: abandon des terres cultivées en sec sur les hauts replats de l'Aurès depuis 1980 (A. SAINSAULIEU, 1985), des terrasses de culture sèche sur les sections les plus élevées des versants de l'Anti-Atlas. Les raisons en sont multiples: faits de guerres ou de déplacements forcés, exode rural, orientation de la main-d'oeuvre vers des activités nouvelles sans rapport avec l'agropastoralisme traditionnel. Les données physiques sont aussi déterminantes; les sécheresses particulièrement sévères et prolongées durant la première moitié des années 80 ont entraîné des abandons dans le Rif oriental (G. MAURER, 1990); plus anciennement, durant les années sèches 1944-45, on avait enregistré une diminution de l'ordre de 15 à 20% des terres cultivées dans les montagnes du Haut Atlas d'Azilal. Ce sont cependant là des abandons temporaires et il suffit du retour à une pluviosité normale pour assister à une remise en culture générale. Plus grave est la perte de terres définitivement stérilisées par une exploitation abusive et désordonnée: entraînement des sols sous l'effet du ruissellement superficiel ou entaille des versants par un réseau de ravins. H. El ABBASSI (1987) estime ainsi à 14% les superficies perdues pour l'agriculture dans le bassin de Boudinar (Rif oriental).

Les déprises prennent en Algérie tellienne de l'Est une plus grande ampleur, conséquences de la guerre d'indépendance (destruction dans les zones interdites et regroupement forcé des populations dans les régions basses), de l'émigration vers les villes et l'étranger, plus récemment de l'attrait des plaines voisines et de leurs industries. Les deux Kabylies sont particulièrement affectées. Le mouvement est plus ancien en Grande Kabylie, perceptible dès les années 40; il est aussi plus important, principalement dans la partie centrale de la montagne où les finages sont en presque totalité abandonnés; les arbres ne sont plus entretenus; mais la population continue à croître: la montagne ne vit plus de l'agriculture, elle devient un cadre de vie (M. COTE, 1988; M. DAHMANI, 1987). La déprise n'est cependant pas définitive puisqu'on enregistre depuis les dernières années un retour à la terre; sont remis en culture les champs les plus accessibles. Le chômage urbain, le souci d'arrondir les fins de mois pour les fonctionnaires et les salariés, l'augmentation des prix agricoles, l'accès à la propriété foncière agricole depuis 1983 expliquent un tel renversement de tendance (E. BOVET *et al.*, 1988). L'évolution est sensiblement analogue dans l'Atlas de Blida. Le mouvement est plus récent et moins important en Petite Kabylie et dans les montagnes du Nord-Est algérien. Dans ces dernières Y. SPIGA (1983) estime les superficies en friche au tiers environ des terres agricoles de la région de Guelma et de Souk Ahras, mais plus à l'Ouest les valeurs peuvent atteindre localement 80%. L'industrialisation rapide de Skikda, Annaba et dans une moindre mesure de Guelma et de Constantine ont favorisé les départs depuis le début des années 70. Ils ont été rapides et définitifs si l'on en juge par le nombre des maisons abandonnées. Sont délaissées les parties supérieures des versants comme le montrent les cartes d'H. BOUDJELIDA (1981) dans la région d'Azzaba, également les massifs gréseux tandis que l'emprise agraire se maintient dans les montagnes marno-calcaires plus riches.

Conquête et déprise ont toutes deux comme conséquence de menacer l'équilibre des versants; la destruction brutale de la couverture spontanée aggrave les risques d'érosion, de même une occupation moins dense entraînant une réduction de la surveillance et de l'entretien des aménagements sur les versants a des résultats comparables (J.P. TIHAY, 1976). Il faut cependant observer que tout défrichement ou conquête de terre n'est pas systématiquement dangereux, à condition d'être maîtrisé; dans le Rif oriental, à la période des défrichements ponctuels et sauvages des zones de matorral du haut bassin de Targuist, provoquant la formation de ravines, a succédé depuis une vingtaine d'années une occupation généralisée et mieux organisée des versants avec construction de murets de pierres sèches, comblement des ravins, multiplication des plantations d'amandiers: les traces d'érosion sont désormais discrètes, un nouvel équilibre des versants semble assuré. H. El Abbassi observe plus à l'Est, dans le bassin de Boudinar,

une évolution comparable et insiste sur le rôle déterminant de la micro-propriété, facteur de stabilité, malgré une extension considérable des terres cultivées depuis 1970.

B - EXTENSIVITE ET INTENSIVITE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Extensivité et intensivité coexistent dans le système traditionnel de production. La culture intensive est le propre du secteur irrigué; il ne représente qu'une très faible part de l'espace travaillé: généralement 1 à 2%, 5 à 10% dans les cas les meilleurs, exceptionnellement 30% dans le bassin haut atlasique de l'Ounein (C. CREPEAU, 1984). L'irrigation du fond des vallées utilise l'eau de dérivation des oueds, écoulement pérenne mais dont les variations saisonnières des débits sont considérables au point de poser problème en été au moment où les besoins sont les plus grands. Les sources, nombreuses mais le plus souvent de faible débit, permettent une mise en valeur de certains versants. Les travaux d'aménagement pour la maîtrise et la répartition de l'eau comme la création des terrasses de culture nécessitent une main-d'oeuvre nombreuse et une surveillance constante. Cultures d'été succèdent aux cultures d'hiver sur des terres abondamment fumées. On trouve cependant des cultures soignées dans des terroirs non irrigués: jardins autour des maisons ou champs de céréales régulièrement fumés à proximité des villages. Les versants de l'Anti-Atlas occidental sont découpés par des terrasses de culture sèche remarquablement aménagées pour recueillir les eaux pluviales, mais l'intense travail de mise en valeur et l'apport de fumier sont très mal rentabilisés lors des années de sécheresse, fréquentes à cette latitude.

Les cultures *bour*, non irriguées, dominent de manière écrasante. J. BERQUE évaluait en 1955 dans le Haut Atlas occidental leur superficie 10 fois supérieure à celle des terres irriguées; les formes d'exploitation restent très extensives avec des jachères qui occupent souvent 20 à 30% de la S.A.U., plus ou moins longues selon les années et les types de terroirs; les rendements sont faibles; dans le Haut Atlas central selon A. BOURBOUZE les revenus de 1 hectare irrigué sont égaux à ceux de 7 hectares en sec. L'arbre tient une place important dans bien des montagnes, soit épars sur les terres complantées de Grande Kabylie, soit regroupé en grands quartiers dans le Rif ou le Haut Atlas occidental. L'élevage constitue la principale source de revenus, la vente des animaux procurant l'argent nécessaire à l'achat des compléments de nourriture et des objets fabriqués. L'étude très précise de J. Lizot (1973) montre que dans l'Ouarsenis 29% des revenus sont fournis par l'élevage contre 4% seulement par les cultures, soit 7 fois plus. Quelles que soient les modalités des mouvements pastoraux -autour des villages, estivage sur les hauteurs, transhumance avec déplacement des troupeaux à plus longue distance ou

semi-nomadisme des éleveurs eux-mêmes - prédomine l'élevage extensif des bovins et du petit bétail avec utilisation des parcours sur jachères et chaumes, en forêt et dans le matorral ou sur les pelouses d'altitude, ces dernières bien représentées dans le Moyen Atlas et le Haut Atlas où elles couvrent 12% de l'espace.

De nos jours l'évolution des types d'utilisation du sol est lente, irrégulière; elle ne va pas toujours vers une meilleure utilisation de l'espace et une intensification de la productivité. Le système agro-pastoral traditionnel se retrouve encore très largement représenté; la domination de la céréaliculture, orge et blé dur, reste écrasante, réservée aux terres les meilleures mais aussi à celles plus médiocres essentiellement gagnées sur les marges des finages. Par surcroît apparaissent de nouvelles formes extensives d'exploitation, comme la progression des surfaces enherbées; sur les terres de déprise dans le Tell oriental algérien il s'agit d'une pousse naturelle; en Tunisie septentrionale un mélange vesce-avoine, le *gort*, tend à se substituer aux céréales. Cette forme d'utilisation du sol est intéressante dans la mesure où elle demande moins de main-d'oeuvre et fournit cependant des revenus importants. Ces terres sont en effet pâturées par des troupeaux sédentaires appartenant aux ruraux ou constitués en association avec des citadins (Atlas de Bida). L'exemple le plus remarquable est celui du Jbel Ouach, massif gréseux aux sols pauvres où les anciens agriculteurs sont devenus bergers, gardiens des troupeaux appartenant aux citadins de Constantine ou aux marchands de bestiaux d'Oued Zenati et du Khroub (Y. BOULFELFEL, 1979). La grande migration de *l'achaba* mène traditionnellement en été les troupeaux de moutons venus des pays de steppes sur les chaumes, les jachères soigneusement maintenues, également sur les nouvelles parcelles enherbées des régions sud-telliennes; le mouvement gagne sans cesse vers le Nord atteignant le Ferdjïoua, Grarem, Zirout Youssef. En Tunisie les troupeaux, conduits par les éleveurs du Sud, progressent lentement dans le Haut Tell septentrional, se rapprochant de Tunis où seront vendues les bêtes engraisées. Très souvent aussi les montagnards préfèrent faucher les prairies et vendre le foin plutôt que de pratiquer eux-mêmes l'élevage; en Grande Kabylie le quintal de foin vaut deux fois plus que le quintal d'orge ou de blé.

Dans les montagnes pastorales l'élevage conserve également ses caractères extensifs malgré la diminution des parcours et des mouvements pastoraux, limités par la progression des cultures, évolution plus marquée dans le Moyen Atlas que dans le Haut Atlas marocain. Les usages collectifs sur les pâturages d'altitude tombent en désuétude, les grands troupeaux se multiplient. Cependant l'essentiel de l'alimentation des bovins et du petit bétail reste fourni à 90-95% dans le Haut Atlas occidental par les parcours, sans qu'il y ait participation du secteur irrigué à la nourriture du troupeau.

Dans les hauts bassins de l'Atlas saharien d'Algérie, l'élevage traditionnel reste très vivant, malgré la rapide extension des cultures sèches; le nomadisme des Ouled Naïl de la wilaya de Djelfa concerne encore 45% de la population et le cheptel a doublé dans les Nemencha; le pastoralisme et le nombre des animaux sont par contre en forte régression chez les sédentaires de l'Aurès.

Les marques d'une intensivité accrue sont cependant perceptibles, évolution due à l'augmentation de la population, au développement d'une économie monétaire, également aux investissements d'origine citadine ou fournis par l'émigration. La limitation de la jachère est en cours; résiduelle dans les pays telliens très peuplés, plus dans les petites exploitations que dans les grandes, elle disparaît dans certaines montagnes sud-rifaines du haut Ouerrha où les légumineuses prennent sa place. Elle est exceptionnelle dans l'Aurès et le Moyen Atlas. Elle se maintient cependant dans les régions marneuses totalement défrichées, car elle reste nécessaire à l'alimentation des troupeaux. Sur les terres irriguées du Haut Atlas occidental, l'intensivité des cultures progresse encore; au lieu de 3 récoltes sur 2 ans on en fait 4, à raison de 2 par an; les rendements atteignent 20 qx à l'hectare pour l'orge, 18 pour le maïs dans la vallée de l'Azzaden en 1976 grâce à une abondante fumure (30 t à l'hectare) (A. BENCHERIFA, 1983).

L'aménagement des versants témoigne de l'intérêt des montagnards pour leur exploitation et du souci d'améliorer la production. Il s'agit d'accroître les surfaces cultivées, de maintenir les sols, de mieux répartir l'eau tout en luttant contre l'érosion. Levées de pierres, murettes ou terrasses se multiplient en culture sèche: Rif occidental et massif du Gourougou près de Nador, bassin-versant des Zardezas en Algérie, hauteurs autour de Siliana dans le Haut Tell tunisien. Sur les bas versants en bordure des fonds de vallées l'irrigation à partir des pompes dans les oueds est conquérante sur de nouvelles terrasses construites: bassin de Targuist et bas Nekkour dans le Rif, vallées de l'Aurès. Rien de comparable cependant aux véritables jardins suspendus qui, sur 100 à 200 m de dénivelée, escaladent les versants des montagnes littorales d'Andalousie. Dans les secteurs de la vallée de la Soumman jusque là médiocrement mis en valeur, puits et pompes facilitent la création de nouvelles exploitations et augmentent les rendements (A. NEMOUCHI, 1985). Pour profiter de l'énorme potentiel hydraulique de la montagne la solution serait de multiplier les petits barrages puisque l'eau des grandes retenues des vallées est destinée aux villes, aux industries et aux cultures des plaines voisines. L'Algérie à cet égard a fait un effort considérable depuis 1985. Plus de 800 barrages sont achevés en 1989 pour la plupart en montagne ou sur les piémonts. Cependant une réalisation précipitée, sans étude et concertation au départ, fait qu'une partie d'entre eux,

au moins dans le Tell occidental, ne sont plus en service. Une construction défectueuse, le dimensionnement insuffisant des ouvrages par rapport à la taille des bassins-versants, l'absence d'entretien expliquent leur envasement rapide et même leur destruction. Le taux d'utilisation est faible en raison de l'absence ou de l'éloignement des terres irrigables et de la difficulté d'accès pour l'utilisation pastorale (A. KOUTI *et al.*, 1991). Le nombre des retenues de petite hydraulique reste très limité en Tunisie et au Maroc, encore que dans ce pays, depuis la programmation du barrage de Mjara sur l'Ouerrha, les projets sont nombreux surtout pour protéger les installations aval de l'envasement.

Les innovations techniques sont encore trop rares. La traction animale est générale avec l'utilisation de l'araire ou de la charrue, 80% des terres dans la wilaya de Saïda. Le tracteur plus fréquent en Algérie et en Tunisie qu'au Maroc n'est utilisé que sur pentes faibles; il est souvent bien trop lourd et puissant. Le petit matériel adapté à la montagne, motoculteur, petites faucheuses ou débroussailleuses, manque. C'est à la faucille que travaillent les moissonneurs et le transport des récoltes se fait à dos d'âne ou de mulet jusqu'aux aires de battage. L'usage des engrais ne se répand que lentement et les rendements en culture sèche restent très faibles. L'usage des serres et tunnels de plastique cependant gagne dans les petites plaines et sur les versants de la façade méditerranéenne des montagnes telliennes.

La grande nouveauté culturelle, à côté du développement des légumineuses, fèves, petits pois, pois chiches dans le Rif et Prérif ou le Tell tunisien du Nord, est l'extension rapide du maraîchage et de l'arboriculture. La gamme des productions irriguées d'été est large, allant des melons et des pastèques à la tomate et à la pomme de terre, cette dernière conquérante dans le Haut Atlas central et oriental (région de Midelt), dans le Moyen Atlas; dans le Tell algérien de l'Est ail, oignon et pomme de terre en sec sont bien représentés. Dans les trois pays les incitations gouvernementales ont poussé les montagnards à renouer avec leur tradition arboricole, opérations réalisées dans le cadre de programmes planifiés; DERRO dans le Rif, plantations en Tunisie lors de la période de socialisation, barrage fruitier dans le Tell algérien avec partout une politique de distribution gratuite de jeunes plants. Les initiatives individuelles ont fait le reste. Renouveau pour le raisin de table, développement du figuier, de l'amandier dans les montagnes plus sèches et plus encore de l'olivier qui couvre en une forêt dense le bas des montagnes sud-rifaines. L'essor du pommier irrigué est spectaculaire dans le Haut Atlas occidental et oriental, dans le Moyen Atlas tandis que l'abricotier constitue une source de revenus importante dans les vallées de l'Aurès et autour de Messaad dans les Ouled Naïl. Parmi les cultures spécialisées, le tabac sur de petites exploitations en pays jbala, en Kroumirie et dans les

Mogods stagne, mais le haschich ou *kif* progresse rapidement dans le Rif central et occidental humide au point de devenir monoculture. Il est vrai que les revenus sont considérables, 20 à 30 fois supérieurs par hectare à ceux d'une bonne récolte d'orge ou le double de la somme moyenne transférée dans l'année par un émigré en Europe.

A la différence de l'élevage du petit bétail toujours extensif, celui des bovins pour le lait et la viande s'oriente un peu partout vers une semi-intensivité avec stabulation. Chez les Mtioua du Rif méridional de petits exploitants engraisent à l'étable des bêtes achetées au souk grâce à l'acquisition d'aliments: fourrage artificiel, paille, pulpe de betteraves et les revendent ensuite à des maquignons fassis; on trouve dans certaines vallées du Haut Atlas occidental des pratiques comparables. Dans la montagne jbala, près de Tanger et de Tetouan, de petits producteurs, utilisant prairies naturelles et artificielles, alimentent le réseau de collecte qui gravite autour des laiteries de ces deux villes. En Grande Kabylie les propriétaires font appel à des éleveurs venus des régions voisines à qui ils fournissent terre, étables, également les bêtes; les bénéfices sont partagés à moitié. Dans le Tell tunisien septentrional, les grandes parcelles fourragères des fermes expérimentales de Sedjenane assurent l'alimentation des bovins regroupés dans les cellules de modernisation. Plusieurs exploitations privées de grande taille ont tenté cette intégration de l'élevage à l'agriculture, mais les réticences sont grandes chez les petits exploitants malgré la multiplication des incitations (H. JAFOURA, 1980). Les élevages hors-sols se développent rapidement; dans la commune d'Oum Toub, isolée au centre de la chaîne numidique constantinoise, près de 100 poulaillers modernes importent toute la nourriture (S.E. CHERRAD, 1990).

C - LA FORET OU COMMENT CONCILIER L'INTERET NATIONAL ET CELUI DES MONTAGNARDS

La forêt et ses formes dégradées couvrent souvent plus de la moitié de l'espace. Les rapports entre les montagnards et elles sont étroits, mais rendus difficiles par les contraintes imposées par l'administration au nom de l'intérêt national, d'où des situations de conflit. La forêt est encore considérée comme une réserve foncière dont on abuse. Les hommes sont par ailleurs attachés aux droits d'usage qu'ils défendent avec vigueur. On estime le prélèvement moyen du bois pour le chauffage, la cuisson du pain et la cuisine à plus de 6 tonnes par an et par foyer dans le Rif, ce qui nécessite le travail d'une femme à plein temps. On ne se limite pas aux coupes autorisées pour les besoins familiaux de bois d'oeuvre: le débit clandestin est évalué en 1979 dans la cédraie rifaine du cercle de Targuist au double de l'exploitation régulière. Forêt et matorral sont des terres de parcours très fréquentées par les bovins et le petit bétail (ovins et caprins), malgré leur valeur nutritive

médiocre. La fabrication du charbon de bois est généralement localisée à proximité des centres de consommation que sont les villes proches de la montagne: Tétouan, Béjaïa, Bizerte et Tunis pour les pays telliens. Dans les Mogods ce travail représente 70 à 80% des ressources de beaucoup de petits villages, 93% étant produit illégalement par des exploitants affairistes; le tonnage atteint 130 000 t en 1982 pour l'ensemble du Nord-Ouest tunisien, représentant la destruction de 50.000 ha de maquis par an (M. MEURER, 1987). Un effondrement de la consommation et de la production semble se dessiner depuis les dernières années avec la généralisation de l'utilisation du gaz butane.

On comprend dans ces conditions les difficultés éprouvées par les forestiers pour gérer ce patrimoine qu'il faut protéger et exploiter. Les conflits sont incessants entre ceux qui s'abritent derrière la législation forestière et les autres qui cherchent à maintenir leurs avantages. Toutes les études soulignent la progression de la dégradation et du recul de la forêt, aggravés par les grands incendies de 1974-1975 dans le Rif, des années 80 dans les Babors et la région de Jijel. Il semble cependant que dans certaines montagnes atlasiques comme les Ouled Naïl les boisements soient épargnés, les populations, moins nombreuses, étant plus attirées par la mise en valeur de la steppe. Le travail en forêt allie l'exploitation des coupes et le ramassage du liège au reboisement, trop souvent ponctuel malgré des opérations de prestige comme le barrage vert algérien accroché aux principales montagnes de l'Atlas saharien: Mts des Ksour, Jebel Amour, Ouled Naïl, Jebel Fernana. Les programmes qui ont le plus de chance de réussite sont ceux qui proposent un aménagement intégré, agro-sylvo-pastoral, avec adhésion des populations concernées. Le projet Moudjebara, au Sud de Djelfa, lancé en 1970, prend en compte les intérêts des habitants qui sont associés à l'opération de reboisement, puis à sa protection, tout en bénéficiant de lots de culture d'une dizaine d'hectares et d'un petit troupeau de 30 têtes (M. SMAIL, 1984). Dans le projet prévu pour le Jebel Tanghaïa (Jbala) est envisagée la création d'unités d'exploitation agro-sylvo-pastorale, regroupant des milieux physiques complémentaires, avec comme objectif une agriculture améliorée, un élevage en prairies artificielles et une exploitation rationnelle des formations forestières (G. FAY, 1984).

II - LA RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES

Un nombre croissant de montagnards ne tire plus l'essentiel de ses revenus de l'agriculture. Dans 150 douars de l'Anti-Atlas, en 1984, les ressources agricoles ne représentent que 10% des revenus; dans la vallée

rifaine des Beni Bou Frah, en 1980, à peine 20%. Dans l'Ouarsenis J. LIZOT (1973) signale que 66% des ressources ne sont pas d'origine agricole; elles représentent 60% dans le Nord-Ouest de la Tunisie. La part des actifs agricoles recensés est en diminution. S'ils représentent encore 75 à 80% du total des actifs occupés dans certaines montagnes sud-rifaines, ils ne dépassent généralement guère plus de 50%, ce pourcentage pouvant atteindre moins de 10. Les contrastes sont importants sur de courtes distances. En Tunisie on relève, en 1984, 20 à 30% d'actifs agricoles en Kroumirie, 40 à 50% dans le Haut Tell, mais plus de 50% dans les Amdouns, les Hedhul et le Bejaoua. En Algérie à côté des massifs kabyles et de l'Aurès occidental où la proportion d'actifs agricoles est d'environ 5 à 10%, d'autres montagnes comme le Dahra, l'Ouarsenis, l'Est de l'Aurès, celles à l'Est et au Sud de la région d'Annaba comptent encore plus de 50 à 60% d'agriculteurs parmi les actifs occupés (J. FONTAINE, 1990).

La recherche de ressources complémentaires est ancienne. L'artisanat traditionnel faisait vivre bien des familles: poterie, travail du cuir, de la laine, du bois, du fer aussi avec la fabrication des armes. On tirait bénéfice du commerce: en Kabylie contrôle et protection des routes qui reliaient les Hautes Plaines intérieures à Bejaïa, colportage dans toute l'Algérie; les produits de la montagne s'échangeaient contre ceux des plaines dans les souks situés au contact des deux domaines: bois, cuir, huile contre céréales. La mobilité des hommes à la recherche de travail était grande: migrations saisonnières dans les plaines pour la moisson ou la récolte des olives dans le Rif, les Kabylie, le Nord tunisien ou le Haut Atlas marocain.

Actuellement le relâchement des liens entre le montagnard et la terre s'accélère tandis qu'apparaissent de nouvelles sources de revenus. Pour lutter contre le chômage et le sous-emploi si important dans les montagnes ont été multipliés les travaux d'intérêt général: chantiers forestiers pour la lutte contre l'érosion des sols (D.R.S.), l'exploitation du liège, le reboisement; d'autres travaux sont réalisés sous le contrôle d'Offices dans le cadre de programmes d'actions intégrées: construction de pistes et de routes, rénovation de l'habitat, innovations culturelles. Avec la multiplication des circonscriptions administratives et le développement des centres ruraux et des petites villes, le nombre de fonctionnaires s'est rapidement accru, 13% des actifs en Grande Kabylie (1982). En rapport avec l'extension du réseau routier les activités commerciales se développent: multiplication des commerces sédentaires, croissance et diversification des souks. Au commerce légal portant sur les produits du sol et les objets manufacturés s'ajoute celui moins avouable de la contrebande sur les frontières entre les trois Etats mais aussi dans le Rif autour des deux présides espagnols de Ceuta et Melilla. Le trafic à partir de ces deux villes porte sur le matériel électronique et électrique, les

textiles, les instruments de précision, les produits d'entretien et certaines denrées alimentaires (F. ZAIM, 1990). Plusieurs dizaines de milliers de personnes en vivent: petits trafiquants ou contrebandiers et revendeurs organisés. La montagne rifaine participe de près ou de loin à ce commerce illicite à partir des ports francs, estimé en 1986 à un flux de 5 à 6 milliards de dirhams représentant l'équivalent de près de 1/6 du budget annuel du pays. D'autres réseaux et filières de contrebandiers se chargent de la commercialisation du haschich, le *kif*, marchandise de très grand prix, produite dans le haut pays rifain en quantité sans cesse croissante, livrée soit vers les ports méditerranéens pour son exportation en Europe, soit vers les villes intérieures du pays.

Le tourisme représente encore peu de chose, malgré des potentialités certaines. Les enquêtes et conclusions de M. BERRIANE pour le Maroc (1990) peuvent être généralisées à l'ensemble du Maghreb. La montagne, à la différence des littoraux, attire peu les touristes nationaux, sauf pour les pratiques religieuses et récréatives: moussem et pèlerinages sur le versant Nord du Haut Atlas, en pays j'jala, dans l'Aurès, également pour la fréquentation de stations thermales: Hammam Meskoutine et bien d'autres en Algérie, Hammam Bourguiba et Hammam Zriba en Tunisie. Héritier de la colonisation, un tourisme climatique et hivernal s'est développé dans les trois pays: Aïn Draham en Tunisie, Chréa, Talaa Guilef, Tikdja et Seraïdi en Algérie, Ifrane, Immouzer du Kandar dans le Moyen Atlas et dans le Haut Atlas Oukaïmeden et vallée de l'Ourika où la bourgeoisie de Marrakech construit ses villas. A noter enfin le début d'un tourisme international de randonnée dans le Moyen et le Haut Atlas mais dont les retombées économiques sont encore bien faibles. Dans les montagnes rifaines et telliennes, seule la Tunisie cherche à lier la fréquentation de la montagne à celle de la mer avec le doublet Tabarca-Aïn Draham où la construction d'hôtels et de bungalows est accompagnée par le développement de la location chez l'habitant. Rien de comparable en Algérie, ni sur la côte méditerranéenne du Maroc où les possibilités sont cependant grandes.

L'artisanat est partout en recul sauf pour certaines spécialités: dans le pays de Taznakht (Anti-Atlas oriental) 42% des femmes actives confectionnent des tapis, appoint considérable au budget des familles bien qu'elles ne contrôlent pas leur commercialisation (A.T. ZAINABI, 1989). Depuis l'occupation coloniale la recherche et l'exploitation minières étaient actives; la plupart des mines ont fermé en raison de leur trop grande dispersion, de la faiblesse de leurs réserves et de la teneur des minerais. Celles qui subsistent, à côté de multiples chantiers artisanaux de "grattage", sont aidées par les gouvernements, Bordj Bounaama dans l'Ouarsenis, ou sont spécialisées dans une production de haute valeur: cobalt et manganèse de l'Anti-Atlas,

mercure de la région d'Azzaba en Algérie. Seules ont une activité importante faisant vivre de nombreuses familles les mines de charbon de Djerada au Maroc, celles de fer et de phosphate de part et d'autre de la frontière algéro-tunisienne. Un peu partout des carrières alimentent les grands chantiers ou des cimenteries.

L'industrialisation de la montagne est propre à l'Algérie et ne touche ni la Tunisie, ni le Maroc. Dans ce dernier pays, l'exemple du Rif est révélateur; rien ou presque dans les provinces de Chaouen et d'Al-Hoceïma avec respectivement 1 et 6 entreprises de très petite taille; les seuls véritables établissements industriels sont installés en bordure de la montagne autour des villes de Tétouan (2.500 emplois) et de Nador (1.000 emplois) où travaillent les habitants de ces deux villes et de leur zone périurbaine (F. ZAIM, 1990). L'industrie marque au contraire profondément la montagne algérienne, résultat d'une politique volontariste de l'Etat. L'exemple le plus remarquable par son importance et sa structure est celui de Grande Kabylie où coexistent trois types d'entreprises. Dans les plaines de l'Oued Sebaou quelques grandes usines appartenant à des sociétés nationales, installées de Draa Ben Khedda jusqu'à Azazga à l'Est, en passant par la zone industrielle d'Oued Aïssi aux portes de Tizi Ouzou, procurent plus de 10.000 emplois; chaque jour les cars amènent une grande partie des travailleurs de la montagne. Dans les villages ou les petites villes du massif kabyle ont été créées par les autorités de la wilaya ou par des initiatives privées de petites ou moyennes industries (P.M.I.) dans lesquelles travaillaient en 1985 2.500 personnes: bois, textile, céramique, bijouterie. S'ajoute enfin le personnel des entreprises communales spécialisées dans le bâtiment et les travaux publics, soit environ 3 500 emplois. Une nouvelle catégorie de travailleurs apparaît en montagne, les ouvriers-paysans; la rupture avec la terre n'est pas totale puisqu'ils continuent à habiter dans leur village, conservant un jardin, quelques champs ou des animaux auxquels ils consacrent un soin tout relatif (M. DAHMANI, 1987; O. NAIT DJOUDI, 1988). Dans l'Algérie du Nord-Est, ce sont les grands centres industriels des plaines, Skikda et Annaba et dans une moindre mesure les villes de Jijel, El Milia et Guelma qui attirent la main-d'œuvre de la montagne. Dans l'Aurès l'industrie avait été initialement limitée aux trois grandes villes de bordure, Batna, Khenchela, Biskra; depuis des années 80 elle s'est étendue aux petits centres des piémonts et des vallées intérieures; en 1983, 20 projets sont réalisés et une trentaine en cours de réalisation ou programmés en une vingtaine de sites; il s'agit souvent de petits ateliers où sont transformés les produits locaux: travail du bois et conserves alimentaires (M. Côte, 1988). Un peu partout des villes isolées de montagne sont devenues des foyers industriels plus ou moins étoffés: Saïda à l'Ouest, Aïn el Kebira au Nord de Sétif, Souk-Ahras à l'Est, Djelfa dans les Ouled Naïl.

L'émigration reste, comme le soulignait J. Berque dès 1955 pour les Seksaoua du Haut Atlas, la grande affaire car c'est elle qui fournit les ressources les plus appréciables. Prédominant tantôt les migrations intérieures, tantôt les départs vers l'étranger. On estime le prélèvement dans les campagnes à 1/3 ou 2/3 du croît naturel. Les migrations intérieures mènent les montagnards vers les plaines agricoles; chez les Aït Attab du Haut Atlas d'Azilal, les jeunes hommes vont travailler dans les périmètres irrigués du Tadla au moment des récoltes (D. MERZABY, 1988). Les montagnards du Haut Atlas occidental descendent encore pour la récolte des olives et la moisson dans le dir et sur les piémonts du Haouz de Marrakech. Il s'agit maintenant plus souvent d'un exode temporaire ou définitif d'ouvriers, d'artisans, de commerçants vers les villes. Les Chleuhs de l'Anti-Atlas peuplent celles du littoral atlantique marocain. Les fellahs de Kroumirie ou des Nefza s'engagent comme ouvriers du bâtiment à Tunis; 10 à 15% des hommes travaillent ainsi à l'extérieur de leurs montagnes où ils ne reviennent que tous les mois (T. HAMROUNI, 1985). Les Jbala du Rif émigrent de plus en plus nombreux vers Tanger, Tétouan et les villes de la façade atlantique Nord du Maroc. L'armée et l'administration recrutent un nombre important de jeunes; dans la montagne sud rifaine ils s'engagent dans l'armée royale, 1 représentant sur 2 ménages dans la région de Zoumi; participent à ce mouvement les Marmoucha, les Aït Ouarain, les Aït Youssi du Moyen Atlas ou les hommes de l'Ounein dans le Haut Atlas occidental. Egalement nombreux sont les fonctionnaires originaires de la montagne; en Algérie, certains ministères sont peuplés par des personnes originaires de Nedroma, Mazouna ou de villages de la vallée de la Soumman. Même dans les cas de départs définitifs les liens ne sont jamais complètement rompus avec le milieu d'origine où l'on conserve une maison et quelques terres.

L'émigration vers l'étranger, bien que ralentie par les mesures restrictives imposées par les pays d'accueil en Europe à partir de 1974/75, mobilise encore de gros contingents. Elle est ancienne: dans le Rif oriental les paysans partaient jusqu'à la guerre d'indépendance travailler sur les terres des colons d'Algérie, les Kabyles du Djurdjura avaient pris l'habitude d'aller en France depuis la fin du siècle dernier, les Chleuhs de l'Anti-Atlas un peu plus tardivement. Actuellement, bien que les départs affectent plus largement villes et campagnes du Maghreb, les grands foyers restent les montagnes. Toutes n'y participent pas: ainsi le Haut Atlas Central, une grande partie du versant Nord du Haut Atlas occidental (A. BELLAOUI, 1989), le Dahra central et les monts de Miliana, l'Ouarsenis et les Monts de Saïda en Algérie, le Nord-Ouest tunisien. Les gros effectifs sont fournis par le Rif oriental, plus de 150.000 personnes, soit pour la province de Nador, où les départs sont les plus nombreux, 8 à 17% de la population, environ près du 1/3 des adultes en âge

de travailler. L'émigration fournit plus de 75% des revenus dans certaines communes (R. BOSSARD, 1976). M. LAZAAR (1989) estime que dans la province d'Al-Hoceima les migrants représentent 27% de la population masculine active.

En Grande et Petite Kabylie environ 350 000 personnes vivent et travaillent à l'étranger. Les effectifs sont plus réduits dans les Trara, le Dahra occidental, l'Aurès, venus plus tardivement, depuis 1950, à l'émigration internationale.

La gamme des nouvelles sources de revenus s'élargit et leur part est de plus en plus grande dans le budget des montagnards. La pluriactivité se généralise avec des répercussions importantes sur les structures économiques et sociales. On assiste à un certain désintérêt pour une agriculture dont les revenus sont moindres. Des stratégies familiales s'élaborent avec une nouvelle répartition du travail entre ceux qui restent à la terre et les autres qui gagnent leur vie ailleurs. Les hiérarchies sociales sont perturbées. L'expression la plus évidente de ces transformations se manifeste par l'évolution de l'habitat. On assiste en effet à une frénésie de constructions, plus nombreuses et visibles qu'en plaines, ne serait-ce que par la variété des styles architecturaux, héritage d'un riche patrimoine. La maison traditionnelle s'agrandit et la qualité des matériaux s'améliore; de nouvelles constructions se multiplient: maisons individuelles, villas ostentatoires de ceux qui ont réussi ou ensembles semi-collectifs à étages avec grand garage au rez-de-chaussée. Mais bon nombre de maisons sont encore misérables. La répartition de l'habitat évolue avec l'éclatement du village; la dispersion en hameaux ou en maisons isolées gagne rapidement; on abandonne les anciens sites difficiles d'accès et on se rapproche de la route. Les nouveaux centres ruraux ou urbains avec leurs commerces sont le reflet de cette évolution économique et sociale.

III - INEGALITES DE DEVELOPPEMENT ET NOUVEAUX DESEQUILIBRES

Plus que la plaine, la montagne a toujours été un domaine de contraste. Les facteurs physiques sont à l'origine de l'intense compartimentage de détail; les marges des montagnes ourlées de *dir* ou de piémonts, ouvertes sur les plaines voisines, s'opposent aux vallées intérieures isolées et d'accès difficile; dans les massifs atlasiques comme le Haut Atlas ou l'Aurès, le contraste est grand entre un versant Nord relativement humide et boisé, couvert de cultures *bour* et un versant Sud, sec, décharné, domaine de la steppe et de

maigres formations buissonnantes où les hommes se rassemblent autour des terres irriguées des fonds de vallées. Les données de l'histoire expliquent l'évolution des groupes humains, montagnes vides ou au contraire surchargées d'hommes, prédominance de l'activité pastorale ou agricole, clivage dans les formes d'utilisation du sol, traditionnelles ou marquées d'un certain modernisme. Des facteurs récents sont à l'origine de nouvelles oppositions et des inégalités de développement: émigration, investissements d'origine urbaine ou étatique.

La marginalisation de la montagne, amorcée sous la période coloniale, se poursuit depuis l'indépendance des trois pays. Les plaines bénéficient de la plus grande part des investissements et des améliorations techniques. En Algérie on estime que les interventions de l'Etat portent en valeur pour 95% dans les zones de plaines et de piémont; les bouleversements introduits dans les campagnes, Révolution agraire ou construction de villages socialistes, ne touchent guère la montagne. Celle-ci apparaît d'ailleurs souvent aux responsables comme "un domaine à rentabilité douteuse" (M. DAHMANI, 1987). Bien des mesures sont prises non pour sa mise en valeur, mais dans la mesure où il fallait protéger les plaines: au Maroc les projets d'aménagement du Nord du pays ont pour objectif de «sauver le Rif pour sauver le Rharb contre les flots d'eau, de boue et d'hommes» (P. DE MAS, 1978).

Les projets d'aménagement de la montagne sont nombreux. Les plus anciens ont pour but de faire face à la situation difficile de l'indépendance au moment où il fallait occuper les chômeurs: lutte contre l'érosion et reboisement dans les chantiers forestiers en Algérie, construction de villages agro-pastoraux et forestiers, chantiers de conservation des eaux et des sols (C.E.S.) en Tunisie ou de la Promotion nationale au Maroc. Les programmes spéciaux algériens lancés en 1968 concernent des wilaya de montagne: Grande Kabylie, Aurès, Titteri, très affectées par la guerre de Libération. Les opérations ultérieures, plus élaborées, sont en majorité sectorielles, à orientation précise. Ce sont en Algérie les programmes d'équipement locaux. En Tunisie les programmes de développement régional et d'amélioration rurale (P.D.R.A.R.) de 1973 doivent promouvoir les exploitations des paysans pauvres en améliorant plus particulièrement l'élevage.

Ce n'est que vers les années 1975 que l'on commence à prendre conscience des problèmes spécifiques de la montagne et à réfléchir à des mesures globales intégrant plusieurs actions. Le projet marocain, DERRO (Développement économique et rural du Rif occidental), est cependant initiateur en la matière puisque opérationnel depuis 1964; ses objectifs concernent la lutte anti-érosion par suppression des cultures céréalières sur les pentes trop fortes où elles sont remplacées par des vergers, par des banquettes de DRS, par des

reboisements; des mesures portent cependant sur la modernisation de l'agriculture et l'extension de la petite hydraulique; toutes les opérations sont réalisées dans le cadre de petites cellules d'intervention, les périmètres de développement rural intégré. Des programmes plus récents, financés en grande partie par les organismes internationaux, ont des buts plus limités: développement social intégré de la province d'Azilal (santé, eau potable, éducation), mise en valeur du Causse d'El Hajeb grâce au gain de nouvelles terres par épierrement et irrigation, amélioration de la productivité ovine dans le Moyen Atlas et le Plateau central, défense et restauration de bassins-versants de montagne avec comme perspective la protection des ouvrages hydrauliques et des périmètres irrigués d'aval. En Tunisie les programmes de développement rural intégré (PDRI) des années 80 sont également ambitieux et couvrent de nombreux domaines; plus récemment, dans le cadre de l'Office de développement sylvo-pastoral du Nord-Ouest (ODSPNO), des opérations spécifiques à la montagne ont pour but une meilleure intégration de l'élevage à l'agriculture; le projet des clairières forestières du gouvernorat de Jendouba doit orienter l'élevage vers la stabulation avec développement des cultures fourragères en prenant exemple sur le plan Sejenane lancé antérieurement; sont également prises en compte l'amélioration de l'habitat et la création de pôles d'emplois non agricoles dans l'artisanat et dans le tourisme. En Algérie les plans communaux de développement (PCD) élaborés à partir de 1974 deviennent opérationnels à la fin de la décennie; ils ne sont pas propres à la montagne. Instruments d'aménagement du territoire, financés par l'échelon central et gérés localement, ils sont conçus comme des actions intégrées; ils intéressent plus les améliorations du cadre de vie que les problèmes agricoles. Dans les Ouled Naïl on relance l'aménagement des massifs forestiers existants et le reboisement pour le ravitaillement des industries du bois de Djelfa, actuellement approvisionnées par des importations étrangères; depuis 1986 en zone tellienne ont été créés des Offices d'Aménagement et de Mise en Valeur s'intéressant aux montagnes (M. Taabni et A. Kouti, 1987): Beni Chougrane, Ouarsenis, Dahra, Biban, Nord de la wilaya de Sétif, mais on en est encore au stade des études et les seules réalisations actuelles concernent la petite hydraulique.

Il faut reconnaître que, dans l'ensemble, ces opérations ont eu des retombées positives sur les campagnes qui ont bénéficié d'indiscutables reprises rurales. Elles portent cependant presque uniquement sur le domaine agricole, seule l'Algérie ayant pratiqué dans le cadre de ses plans quadriennaux de 1970 à 1977 une politique d'industrialisation. L'intégration, par ailleurs, n'est que partielle; elle ne concerne ni l'ensemble de l'espace rural, ni l'ensemble de ses composantes en particulier sociale et économique; trop souvent seuls sont retenus les aspects techniques. En définitive il n'y a

pas de véritable politique de la montagne accompagnée d'un effort d'adaptation des mesures législatives nationales à ce milieu spécifique. Comment aussi adopter une mise en valeur cohérente quand les montagnes restent soumises à une multitude d'autorités de tutelle: pour le Rif, 3 régions économiques, 8 provinces, 5 ministères responsables. N'existent nulle part comme sur les rives nord de la Méditerranée des unités d'aménagement limitées à de petits pays et gérées par les intéressés eux-mêmes; communautés de montagne en Italie, zones d'agriculture de montagne en Espagne, contrats de pays et chartes intercommunales en France, qui, avec les projets intégrés méditerranéens de la CEE, les P.I.M., ont sauvé l'agriculture de montagne.

Les mesures gouvernementales partielles et ponctuelles, comme les initiatives locales des collectivités ou des individus, expliquent les inégalités de développement et l'accentuation des déséquilibres. En Algérie, Dahra et Ouarsenis restent des conservatoires de vie traditionnelle. Il s'y ajoute aussi des raisons physiques, ainsi l'opposition entre montagnes telliennes et atlasiques, ces dernières présentant de moindres ressources naturelles et des possibilités agricoles limitées, expliquant sans doute le débordement constant des montagnards vers les piémonts et les plaines bordières. Les inégalités sont plus nettement perçues à l'intérieur même des montagnes. H. BOUKERZAZA (1985) décrit dans la wilaya de Skikda le développement sélectif et le renforcement des disparités entre 5 communes ou groupes de communes bénéficiaires et le retard des 11 autres, pour la plupart isolées dans le massif de Collo et qui ne disposent que d'une faible partie des investissements. S.E. CHERRAD plus récemment (1987) insiste sur le renforcement de l'opposition entre petits pays du Nord-Est algérien, regroupant chacun 3 à 4 communes, espaces délaissés ou espaces privilégiés. Ce sont de semblables constatations auxquelles aboutit L. JENNAN (1990) dans le Moyen Atlas où se juxtaposent des aires de paysanneries traditionnelles, de pastoralisme ancien, de groupes en crise et par ailleurs des espaces dynamiques sous l'impulsion de citadins, de capitalistes agraires ou par intervention étatique.

Les déséquilibres sont sensibles à une échelle plus fine encore; dans le cadre même des communes s'affirme la puissance des chefs-lieux sur les zones éparses et les agglomérations secondaires. Ce sont eux qui recueillent la majeure partie des investissements (équipements, constructions), ainsi qu'une part croissante de la population. A Es Sebt, au Sud d'Azzaba, les habitants des montagnes périphériques affluent vers le centre communal.

Aux déséquilibres économiques s'ajoutent les bouleversements sociaux. La société montagnarde jusqu'alors relativement homogène malgré l'existence

de groupes tribaux, familiaux, religieux, se divise profondément avec le développement des nouvelles sources de revenus; on assiste à des renversements dans la hiérarchie sociale traditionnelle et à l'émergence de catégories de gens aisés ou riches: grands éleveurs dont les troupeaux s'accroissent, commerçants contrôlant la production agricole, salariés de l'industrie ou de l'administration, émigrés.

Quel développement et quel aménagement pour les montagnes maghrébines ? A ces questions quelques propositions peuvent être avancées. La lutte contre les inégalités profondément ressenties et vécues par les populations doit être amplifiée par une meilleure répartition des équipements de base: écoles, centres de santé, routes, électrification, alimentation en eau potable. Mais toute amélioration de la situation suppose aussi la disparition des freins au développement comme l'indivision des terres et l'évolution des comportements des montagnards et de leurs techniques pour une meilleure utilisation des ressources naturelles. La diversité des milieux physiques et humains est actuellement telle que des solutions multiples s'imposent, à chaque montagne la sienne. Les ambitions du renouveau de la montagne, domaine éminemment fragile, restent cependant limitées; aussi est-il souhaitable d'envisager son développement en liaison étroite avec celui des plaines voisines.

BIBLIOGRAPHIE

BELLAOUI (A.), 1989.: *Les pays de l'Adrar N'Dern, étude géographique du Haut Atlas de Marrakech*. Thèse de Doctorat d'Etat, Tours, 578 p.

BELLATRECHE (A.), 1988.: *Erosion et perspective de conservation des sols dans les bassins sédimentaires de Médéa:Béni Slimane*. Thèse de Doctorat d'Etat, Paris VII.

BENABDELLAH (A.) et FAY (G.), 1986.: «Habitat rural, systèmes de production et formations socio:spatiales dans le Haut Atlas central» *Habitat, Etat, Société au Maghreb*, C.N.R.S, pp. 377-392.

BENCHERIFA (A.), 1983.: "Land use and equilibrium of mountains ecosystems on the high Atlas of western Morocco". *Mountain Research and Development*, vol. 3, N° 3, pp 273-279.

BENCHERIFA (A.), 1988.: "Montagnes et fait montagnard. Le monde rural marocain: diversité spatiale et culturelle". *Grande Encyclopédie du Maroc, t. 9, Géographie humaine*, Rabat, pp. 108-109.

BENCHERIFA (A.) et AIT HAMZA (M.), 1990.: "Quelques données générales sur le massif ancien du Haut Atlas occidental". *Colloque Montagnes et Hauts-pays de l'Afrique*, Rabat, 1990, 5 p.

- BERQUE (J.), 1955 et 1978.: *Structures sociales du Haut Atlas*. PUF, Paris, 513 p.
- BERRIANE (M.), 1990.: «Le tourisme de montagne au Maroc». Colloque *Montagnes et Hauts-pays de l'Afrique*, Rabat, 1990, 10 p.
- BOSSARD (R.), 1978.: *Mouvements migratoires dans le Rif oriental: le travail en Europe. Aspect contemporain majeur des migrations dans la province de Nador*. Thèse 3ème cycle, Montpellier III, 213 p.
- BOUDJELIDA (H.), 1981.: *Dynamique de l'habitat et organisation de l'espace. Un exemple tellien: la région d'Azzaba (Algérie orientale)*. Thèse de 3ème cycle, Montpellier III, 346 p.
- BOUKERZARA (H.), 1985.: *Décentralisation, développement local et aménagement du territoire en Algérie. Le cas de la wilaya de Skikda*. Thèse de 3ème cycle, Montpellier III, 279p.
- BOUKIL (A.), 1990.: "La dégradation des groupements forestiers et préforestiers dans le Rif centre-occidental et ses conséquences socio-économiques". *Revue de la Faculté des Lettres de Tétouan*. N° spécial: Le Rif, l'espace et l'homme. 4ème année, n° 4, pp. 127-148.
- BOULFELFEL (Y.), 1979.: *Le paradoxe du Djebel Ouach et la recherche d'un nouvel équilibre agro-sylvo-pastoral*. Thèse de 3ème cycle, Montpellier III, 278 p.
- BOURBOUZE (A.), 1982.: *L'élevage dans la montagne marocaine: organisation de l'espace et utilisation des parcours par les éleveurs du Haut Atlas*. Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Institut national agronomique Paris-Grignon, 345 p.
- BOVET (E.), BELGHEZLI (A.) et SADATE, 1988. *Chances et périls de l'agriculture de montagne: la Wilaya de Tizi-Ouzou*. CREAD, Alger, 174 p.
- CHERRAD (S.E.), 1987.: *Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie; analyse des discours, pratiques spatiales et perspectives. Le Nord-Est algérien*. Thèse de Doctorat d'Etat, Montpellier III, 711 p.
- CHERRAD (S.E.), 1990.: "Contraintes et utilisation d'un milieu montagnard sensible en pays méditerranéen: cas de la chaîne numidique (Algérie)". Colloque *Montagnes et Hauts-pays de l'Afrique*, Rabat, 15 p.
- COTE (M.), 1988.: *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, Paris, 362 p.
- CREPEAU (C.), 1984.: *Communautés villageoises et espace montagnard au Maghreb: le bassin de l'Ounein, Haut Atlas*, Thèse de 3ème cycle, Montpellier III, 438 p.
- DAHMANI (M.), 1987.: *Economie et Société en Grande Kabylie*, O.P.U., Alger, 239 p.
- DE MAS (P.), 1978.: *Marges marocaines. L'unité de la coopération au développement dans une région périphérique. Le cas du Rif*. NUFFIC-IMWOO, Projet Remplod, La Haye, 378 p.
- EL ABBASSI (H.), 1987.: *Essai sur la dynamique des milieux dans le bassin de Boudinar (Rif oriental, Maroc)*. Thèse 3ème cycle, Strasbourg I, 220 p.

- FAY (G.), 1984.: "Un projet agro-sylvo-pastoral pour le Rif". *Revue de Géographie du Maroc*, n° 8, Nouvelle série, pp. 3-22.
- FAY (G.), 1988. *Les migrations: une chance pour les Jbalas ?* 16 p. (à paraître).
- FONTAINE (J.), 1990.: *Cartes des actifs agricoles par communes, daïra, wilaya et régions vécues (Algérie)*. Besançon.
- GAMMAR (A.), 1979.: *Etude et carte écologique de la région de Kessra (Dorsale tunisienne)*. Thèse de 3ème cycle, Grenoble.
- GAMMAR (A.), 1984.: "Défrichements et déprise rurale dans le Haut Tell friguïen". *Revue tunisienne de Géographie*, n°13, pp. 53-76.
- HAMROUNI (T.), 1985.: *Le problème de la vie rurale dans le pays des Nefza*. Thèse de D.R.A., Université de Tunis, 371 p.
- Jafoura (H.), 1980. *L'aménagement agro-pastoral dans le Mogod tunisien. Projet de développement rural intégré de l'élevage de Sejnane*, Thèse de 3ème cycle, Paris I, 212 p.
- Jennan (L.), 1990.: "Evolution récente des systèmes économiques et différenciation spatiale au Moyen Atlas". in: *Le Maroc, espace et société*, Passau, pp. 63-71.
- KOUTI (A.), TAABNI (M.) et TIHAY (J.P.), 1991. «Aspects de l'inventaire, l'aménagement et la gestion des ouvrages de petite hydraulique dans le Tell occidental algérien». *Réseau érosion. Bulletin n° 12, ORSTOM, Montpellier*, pp. 157-163;
- LAZAAR (M.), 1989.: *La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif (Province d'Al-Hoceima, Maroc)*. Thèse de Doctorat de Géographie, Poitiers, 571p.
- LIZOR (J.), 1973.: *Metidja, un village algérien de l'Ouarsenis*. Mémoire du Centre de recherches anthropologique, préhistorique et ethnographie, Alger, SNED.
- MAKHLOUF (E.), 1968. *Structures agraires et modernisation de l'agriculture dans les plaines du Kef*. Cahiers du CERES, Tunis.
- MAURER (G.), 1990.: "Facteurs physiques et aménagement dans la montagne rifaine". *Revue de la Faculté des Lettres de Tétouan. N° spécial: le Rif, l'espace et l'homme*, 4è année, n° 4, pp. 93-102.
- MAURER (G.), 1991.: "Les dynamiques agraires dans les montagnes rifaines et telliennes au Maghreb". *Bulletin de l'Association des géographes français*, 1991, n° 4, pp. 267-280.
- MERZABY (D.), 1988.: *Organisation de l'espace et système de production chez les Aït Attab (Haut Atlas Central)*. Mémoire de 3ème cycle, Institut national d'aménagement et d'urbanisme, Rabat, 125 p.
- MEURER (M.), 1987.: "Ecological pressures and site-compatible use of the Mediterranean subtropics: the exemple of North-West Tunisia", *Applied Geography and Development*, vol. 29, pp. 107-125.

NAIT JDOUDI (O.), 1988.: *Les mutations récentes de l'espace montagnard kabyle, la haute vallée du Sebaou*. Thèse de Doctorat, Lyon III, 327 p.

NEMOUCHI (A.), 1985.: *Les mises en valeur hydro-agricole et l'aménagement des ressources en eau dans la vallée de la Soummam, wilaya de Bejaia*. Thèse de 3ème cycle, Nancy II, 243 p.

SAINSAULIEU (A.), 1985.: *L'évolution des activités et de l'habitat à Menaâ (Aurès)*. Maîtrise de Géographie, Université de Paris IV, 261 p.

SAMAIL (M.), 1984.: *Le reboisement et l'aménagement agro-sylvo-pastoral dans la région de Djelfa (Algérie)*. Mémoire de DEA, Montpellier III, 71 p.

SPIGA (Y.), 1983. *Déprise agricole et rurale dans le Tell oriental*. Mémoire de Magister. Université de Constantine, 284 p.

TAABNI (M.), 1989.: *Cartographie de la dynamique actuelle des géosystèmes telliens, application aux bassins-versants de l'oued Ardjem (Ouarsenis)*. Table-ronde sur la cartographie de l'érosion en Algérie. *Réseau érosion, Bulletin 9, ORSTOM, Montpellier*, pp. 55-66.

MAURER (M.) et KOUTI (A.), 1987.: "Etude de l'aménagement du milieu naturel en Algérie, exemple d'un bassin-versant des Beni-Chougrane (Tell occidental)". *Etudes méditerranéennes*, fasc. 11, Poitiers, pp. 291-306.

TIHAY (J.P.), 1976.: "Dynamique de versants et milieux naturels dans la vallée de la Soumman (Algérie)". *Annales de Géographie*, n°469, pp. 257-280.

ZAIM (F.), 1990.: "Les enclaves espagnoles et l'économie du Maroc méditerranéen. Effets et étendue d'une domination commerciale". *Groupeement d'études et de recherches sur la Méditerranée, Rapport n°2*, 35 p.

ZAINABI (T.A.), 1989.: *L'homme et la montagne en milieu sub-aride: le pays de Taznakht (Anti-Atlas)*. Thèse de 3ème cycle, Poitiers, 370 p..

Les Cahiers d'URBAMA
N° 7, 1992
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86906-052-1

Lahsen JENNAN
Maître de Conférences de Géographie
Université de Fès
URBAMA (Tours)

**Agriculteurs et ruraux :
le nouveau visage des campagnes marocaines.**

Aujourd'hui, la majorité des familles rurales marocaines, envisagées à travers leurs activités et leurs revenus, ne sont plus seulement agricoles¹. Certes, la pluriactivité des ménages a toujours existé au sein de la société rurale, les familles agricoles ayant souvent cherché à diversifier leurs revenus en exerçant une ou plusieurs activités non agricoles sur l'exploitation ou l'extérieur, et l'on admet ainsi qu'une partie des forces de travail familial disponibles puisse être valorisée autrement que par l'activité agricole.

Mais ce qui est frappant aujourd'hui c'est, d'une part, l'extrême hétérogénéité des situations de pluriactivité et, d'autre part, la part croissante des activités non agricoles dans les ménages ruraux. L'exploitation est le plus souvent le support de plusieurs activités non agricoles et le point de chute de revenus provenant de l'extérieur.

Il est par conséquent légitime de s'interroger sur la place de l'agriculture dans l'ensemble des activités et des revenus des ménages ruraux. Est-elle toujours la principale activité des familles ? Procure-t-elle encore aux ménages l'essentiel de leurs revenus ? Il semble que cela n'est plus le cas pour un nombre de plus en plus grand de foyers ruraux.

Mais s'il est possible d'apprécier ce phénomène au niveau de quelques espaces, il est par contre difficile, vu l'état actuel d'avancement des recherches sur la question et en l'absence d'une méthode d'approche élaborée de ce thème, d'en dégager les grandes tendances et les processus d'évolution à l'échelle de l'ensemble du territoire marocain. La carence actuelle des études rend en effet nécessairement ponctuelle toute approche quantitative ou qualitative de la question et interdit la généralisation de résultats partiels obtenus sur des espaces relativement restreints.

Il est cependant possible d'avancer, à la lumière de nombreux exemples étudiés à travers les campagnes marocaines, quelques éléments d'appréciation de la structure des activités au sein des familles rurales et de la place de l'agriculture et de ses revenus dans l'ensemble de ces activités.

I - DES FAMILLES AGRICOLES AUX FOYERS RURAUX: UNE EVOLUTION IRREVERSIBLE

A - Quelques facteurs explicatifs

Actuellement, près de 70% des foyers sont sans terre (35%) ou ne possèdent pas plus de 2 ha, et disposent d'à peine 10% des terres cultivées. L'évolution des structures foncières durant la décennie 1970-1980 révèle que le processus de prolétarianisation des populations rurales ne fait que s'accroître: en moyenne, 10.000 foyers supplémentaires par an deviennent sans terre et leur proportion est passée, en 10 ans, de 32,5% à 34,5% de l'ensemble des foyers ruraux. Durant la même période, le nombre de paysans possédant moins de 2 ha est resté pratiquement stable en chiffre absolu (environ 650.000), mais la proportion des terres possédées par cette catégorie a sensiblement diminué: elle a évolué de 7% à 3,7% des terres dans la catégorie des moins de 1 ha et de 9,3% à 6,4% pour celle des 1 à 2 ha (Thami El KHYARI, 1985). Des enquêtes plus récentes, menées entre 1985 et 1990 dans plusieurs régions du Maroc intérieur, montrent que cette tendance n'a fait que se renforcer; le pourcentage des sans - terre a atteint des proportions considérables: 38 à 40% dans le Dir de Sefrou, 34,8% à Zaouiet Bougrine (El Menzel), 36% à Zaouiet Ifrane (Aïn Leuh), 38% à Aït Chaïb (Aïn Taoujdate, Saïss), 41% à Ouled Mellouk et Kouarit (Outat El Haj, Missouri), 55% dans le Causse d'Amekla (région de Sefrou). Dans ces mêmes régions, la proportion des paysans possédant moins de 2 ha varie entre 30 et 60% de l'ensemble des propriétaires. (JENNAN L., 1987).

Inversement, et d'après le Recensement Agricole de 1975, 1970 propriétaires possèdent 290.900 ha, soit 1,6 fois l'équivalent de ce que possèdent les 430.500 micropropriétaires dont la superficie est inférieure à 1 ha. On assiste donc à la concentration des terres entre les mains d'une minorité de propriétaires et à la détérioration sensible des conditions des micropropriétaires qui maintiennent une fiction de propriété.

Certès, l'exode rural a largement contribué à l'allègement du poids démographique des campagnes marocaines dans la mesure où 100.000 ruraux en moyenne quittent chaque année la campagne pour s'installer définitivement en ville, mais la situation socio-économique de la majorité des agriculteurs encore en place ne s'est pas, pour autant, améliorée. Il importe de souligner l'impossibilité pour ces derniers d'assurer leur subsistance uniquement de leur qualité d'agriculteurs.

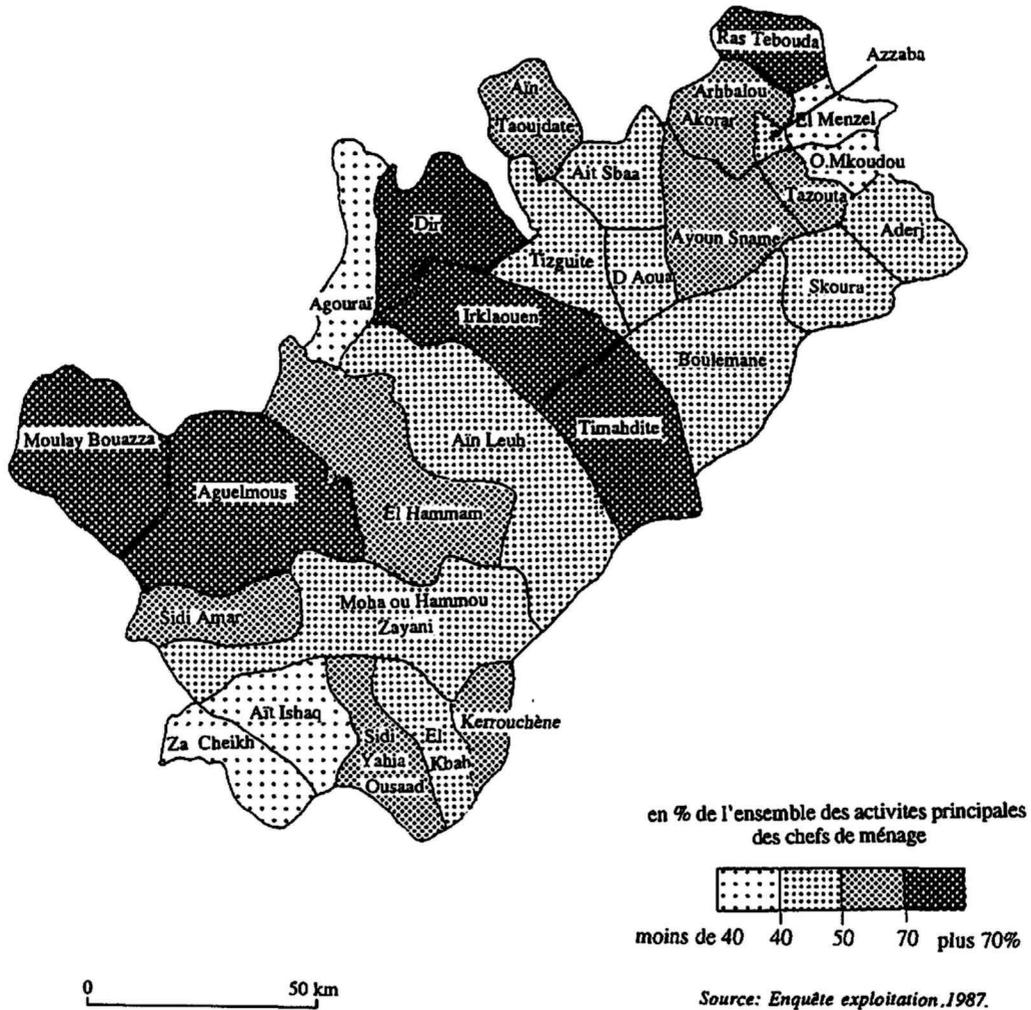


Figure 1 : Le Moyen Atlas et ses bordures : place de l'agriculture dans l'ensemble des activités principales des chefs de ménage (1987).

Mais les inégalités foncières ne constituent le seul facteur explicatif ni de l'extension de la pluriactivité des familles ni de la faiblesse des revenus agricoles au sein de la majorité des foyers ruraux.

- D'abord, l'agriculture est une activité multiple et discontinue qui dégage des périodes creuses au cours de l'année et à laquelle un actif peut, par conséquent, associer d'autres activités.

- Ensuite, la faiblesse des revenus agricoles d'une part, aggravée par les inégalités foncières, les aléas du climat et la surcharge démographique et, d'autre part, les incertitudes du marché de l'emploi, la monétarisation accrue des rapports sociaux, l'extension de nouveaux modes de consommation, les retombées de l'émigration ou de la Fonction Publique, le développement des moyens de communications et des réseaux de relations (sociale, économique, culturelle) et bien d'autres facteurs, créent au sein des familles rurales des situations de besoin et des motivations diverses face auxquelles *des stratégies familiales basées sur l'association de plusieurs activités sont mises en place.*

Ces stratégies consistent à distribuer le travail sur l'exploitation ou en dehors de celle-ci en fonction des possibilités de pluriactivité, de l'âge, du sexe et du niveau d'instruction des membres du foyer rural.

- Enfin, les difficultés d'insertion des émigrés en milieu urbain, liées à la faiblesse des bases économiques de la majorité des centres urbains, aux difficultés de croissance de leur appareil de production et aux incertitudes du marché urbain de l'emploi, incitent de plus en plus à une diversification sur place des activités agricoles et non agricoles, la création d'équipements sociaux et administratifs en milieu rural y aidant.

Ainsi, l'extension de la pluriactivité au sein des foyers ruraux fait que l'agriculture ne constitue plus la ressource principale dans l'ensemble des revenus de ces foyers. Actuellement, la pluriactivité concerne à des degrés divers la quasi totalité des ménages ruraux.

B - La pluriactivité des familles rurales: une pratique presque généralisée à l'ensemble des exploitations.

Les enquêtes déjà signalées², effectuées à travers plusieurs régions du Maroc — et notamment dans le Moyen Atlas et ses bordures — révèlent que la pluriactivité s'exerce dans 92% des exploitations, que 61% des actifs ruraux sont pluriactifs et qu'un tiers des chefs de ménage ruraux a une activité principale non agricole (cf: figures n°1, 2, 3). De l'ensemble des actifs occupés, 61% résident en exploitation et 39% habitent et travaillent à l'extérieur tout

en conservant des liens étroits avec leur famille (dont ils font d'ailleurs partie au sens statistique du terme). Il faut enfin signaler que 53% des exploitations sont concernées par ces activités «extérieures», c'est-à-dire s'exerçant non seulement en dehors de l'exploitation mais aussi du milieu rural d'origine.

Il est donc légitime de s'interroger sur la place qu'occupe l'agriculture actuellement dans l'ensemble des activités des familles rurales.

Tableau 1: Place de l'agriculture dans l'ensemble des activités des ruraux en 1987

Activité principale considérée	Chefs de ménage	
	Nombre	%
Agriculture	779	55,48
Activités non agricoles	470	33,48
Chefs de ménage inactifs	106	7,55
Activité principale non déterminée	49	3,49
TOTAL	1404	100,00

Source: Enquêtes auprès des exploitations, 1987.

Les données du tableau ci-dessus, basées sur l'activité principale des chefs de ménage, laissent déjà apparaître l'importance des activités non agricoles et des autres situations au sein des familles. Or, l'activité dite principale du chef de ménage ne correspond pas forcément à celle dont le rôle économique est principal ni à celle dont la contribution aux revenus du foyer est la plus élevée. Ce qu'il faut donc prendre en considération dans l'analyse de la pluriactivité, c'est à la fois l'ensemble des activités des autres actifs occupés de la famille et la multiactivité du chef de ménage lui-même. En effet, l'attention portée, aujourd'hui, aux revenus des ménages ruraux, en raison de la grande diversification de leurs origines, incite à considérer les foyers ruraux plus que les chefs de ménage et à étudier en profondeur la multiactivité des ménages d'une part (rappelons que celle-ci s'exerce dans 92% des exploitations) et la structure des activités d'autre part, et notamment la place des activités non agricoles au sein des familles rurales et les revenus qu'elles leur procurent.

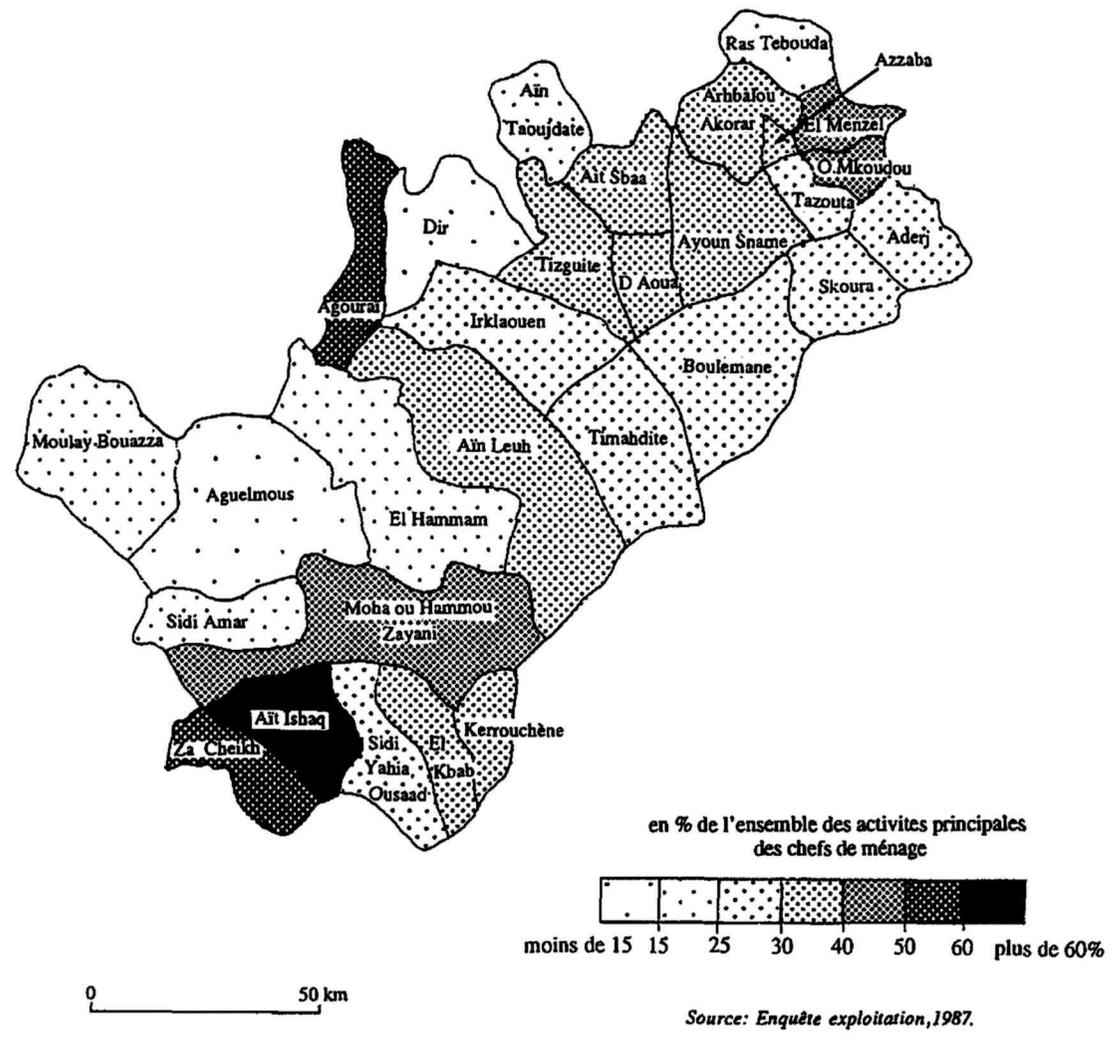


Figure 2 : Le Moyen Atlas et ses bordures :
proportion des chefs de ménage
ayant une activité principale non agricole (1987).

II - STRUCTURES DES ACTIVITES ET RESSOURCES DES MENAGES RURAUX: TENDANCES ET SIGNIFICATIONS

1 - Structure et répartition des activités des familles rurales

Concernant la pluriactivité des foyers ruraux, les enquêtes ont montré que le nombre moyen d'actifs par exploitation est de 2, alors que le nombre moyen d'activités par ménage est de 2,13. La répartition selon le nombre d'activités exercées par famille semble largement favoriser les catégories d'exploitations où s'exercent une à deux activités non agricoles si l'on ne tient compte que des actifs résidents.

Tableau 2 : Répartition des familles selon le nombre d'activités non agricoles exercées sur place

Nombre d'activités non agricoles	0	1	2	3	4
Familles (en%)	5,96	40,00	45,35	8,47	0,22

Source: Enquêtes auprès des exploitations, 1987.

Si, par contre, on considère les activités non agricoles exercées hors-exploitation, leur répartition révèle la situation suivante (Tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des ménages selon le nombre d'activités non agricoles exercées hors-exploitation

Nombre d'activités non agricoles hors exploitation (par ménage)	0		1		2		3		4		Tot.
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Nombre de ménages	689	47,26	592	40,60	143	9,81	31	2,13	3	0,20	1458
Nombre d'actifs	0	0,00	592	60,22	286	29,10	93	9,46	12	1,22	983

Source: Enquête auprès des exploitations, 1987.

Enfin, si l'on considère l'ensemble des actifs occupés par ménage (résidents et non résidents sur l'exploitation), la série des activités s'élargit, la catégorie des exploitations à une ou deux activités reste importante alors que celle où

ne s'exerce aucune activité non agricole s'amincit au profit des exploitations qui connaissent 3 à 4 activités.

Tableau 4 : Répartition des familles selon le nombre total d'activités non agricoles exercées sur et hors-exploitation

Nombre total d'activités non agricoles sur et hors-exploitation	0	1	2	3	4	5	6 et plus
Familles (en%)	1,85	26,38	39,85	21,74	8,27	1,57	0,34

Source: Enquête auprès des exploitations, 1987.

La distribution des ménages ruraux selon le nombre d'actifs occupés par ménage laisse apparaître la prédominance des ménages de 1 à 3 actifs qui constituent près de 92% de l'ensemble des foyers ruraux et regroupent 81,56% de l'ensemble des actifs occupés agricoles et non agricoles.

Tableau 5 : Répartition des ménages ruraux selon le nombre d'actifs occupés par ménage

Nombre total d'activités non agricoles par ménage	1		2		3		4		5		plus de 5		Tot.
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Nombre de ménages	549	38,77	521	36,79	229	16,17	75	5,30	27	1,91	13	1,00	1414
Nombre d'actifs	549	19,65	1042	37,31	687	24,60	300	10,74	135	4,84	80	2,86	2793

Source: Enquête auprès des exploitations, 1987.

La multiactivité des ménages est donc un phénomène presque général dans les campagnes marocaines. Elle est, en partie, due au taux d'activité relativement élevé des ménages ruraux. Cette tendance témoigne, par ailleurs, de l'importance des activités externes et, partant, de leur place dans les revenus des foyers ruraux.

Mais il est quasiment impossible de déterminer avec précision la part de ces activités dans les revenus globaux des foyers ruraux pour des raisons inhérentes à la fois à la difficulté de quantifier les revenus agricoles et non agricoles réalisés sur l'exploitation, à la diversité de la nature des ressources extérieures et à la complexité des canaux par lesquels ces ressources parviennent aux foyers ruraux.

Nous avons toutefois essayé d'évaluer ces ressources et de déterminer leur part dans le revenu global des familles, quoique cette opération soit, en elle-même, délicate; aussi ne concerne-t-elle ici qu'un espace relativement restreint et assez particulier. Il s'agit, en effet, de la région sud-rifaine où la faiblesse des ressources provenant de l'agriculture explique, à l'origine, la part très importante des ressources non agricoles dans le revenu global des familles. Les résultats obtenus ne peuvent donc avoir qu'une portée limitée³.

Tableau 6 : Part des activités non agricoles dans le revenu global des familles sud-rifaines (région de Taounate) en 1990

Part dans le revenu	Nombre de familles	%
moins de 10%	11	5,37
de 10 à 25%	24	11,70
de 26 à 50%	57	27,80
de 51 à 75%	31	15,13
plus de 75%	82	40,00
TOTAL	205	100,00

Source : L. Jennan, 1990.

Dans ce cas précis, la pluriactivité des familles doit être perçue comme une activité de survie et une stratégie familiale de maintien de la force de travail et de reproduction sociale de la famille. D'ailleurs, cette pluriactivité de survie est partout fréquente sur les petites exploitations et chez les familles sans terre dont l'insuffisance ou l'absence des revenus agricoles contraint les membres actifs à rechercher des ressources d'appoint hors du travail de la terre. Cette situation prévaut à la fois dans les régions de fortes densités de population rurale et dans toutes les régions pauvres du Maroc.

Les apports extérieurs ainsi que le recours aux activités non agricoles exercées sur l'exploitation constituent des procédés de soutien et d'assistance sans lesquels le maintien sur place des populations rurales devient difficile, voire impossible. Et c'est l'ensemble de ces activités qui est aujourd'hui à l'origine des revenus de la majorité des foyers ruraux.

En somme, la structure des activités non agricoles, dont l'ampleur a été soulignée précédemment, révèle, quel que soit le milieu où ces activités s'exercent, l'importance et la diversité des activités extérieures des familles rurales.

En somme, la structure des activités non agricoles, dont l'ampleur a été soulignée précédemment, révèle, quel que soit le milieu où ces activités s'exercent, l'importance et la diversité des activités extérieures des familles rurales.

Le tableau ci-après en rend compte, même s'il ne prend en considération que l'activité principale non agricole du chef de ménage.

Tableau 7: Répartition par type d'activité des familles rurales dont le chef de ménage exerce une activité principale non agricole

Type d'activité	Chef de ménage		Place dans l'ensemble des activités (en%)
	Nombre	%	
Commerce	94	17,22	6,70
Salariat	85	15,57	6,05
Administration Publique	51	9,34	3,63
Fonction militaire	25	4,58	1,78
Bâtiment	48	8,79	3,42
Transports	40	7,33	2,85
Autres services	12	2,20	0,85
Artisanat	7	1,28	0,50
Autres métiers	60	11,00	4,27
Travail à l'Étranger	48	8,79	3,42
Retraite	76	13,90	5,41
TOTAL	546	100,00	38,88

Source: L. Jennan, 1990 (3).

La pluriactivité des familles et l'extension des activités non agricoles semblent donc être un phénomène général qui marque le monde rural d'aujourd'hui. Ce phénomène constitue l'un des aspects les plus significatifs de l'évolution contemporaine de l'espace et de la société rurale.

Sa prise en considération est, par conséquent, fondamentale dans l'analyse des processus et des mécanismes de cette évolution.

2 - La pluriactivité des familles rurales: tendances et significations

D'emblée, l'extension de la pluriactivité en milieu rural peut être liée à l'insuffisance des revenus agricoles face aux besoins croissants des familles rurales, ce qui incite à une diversification des activités et des revenus au sein

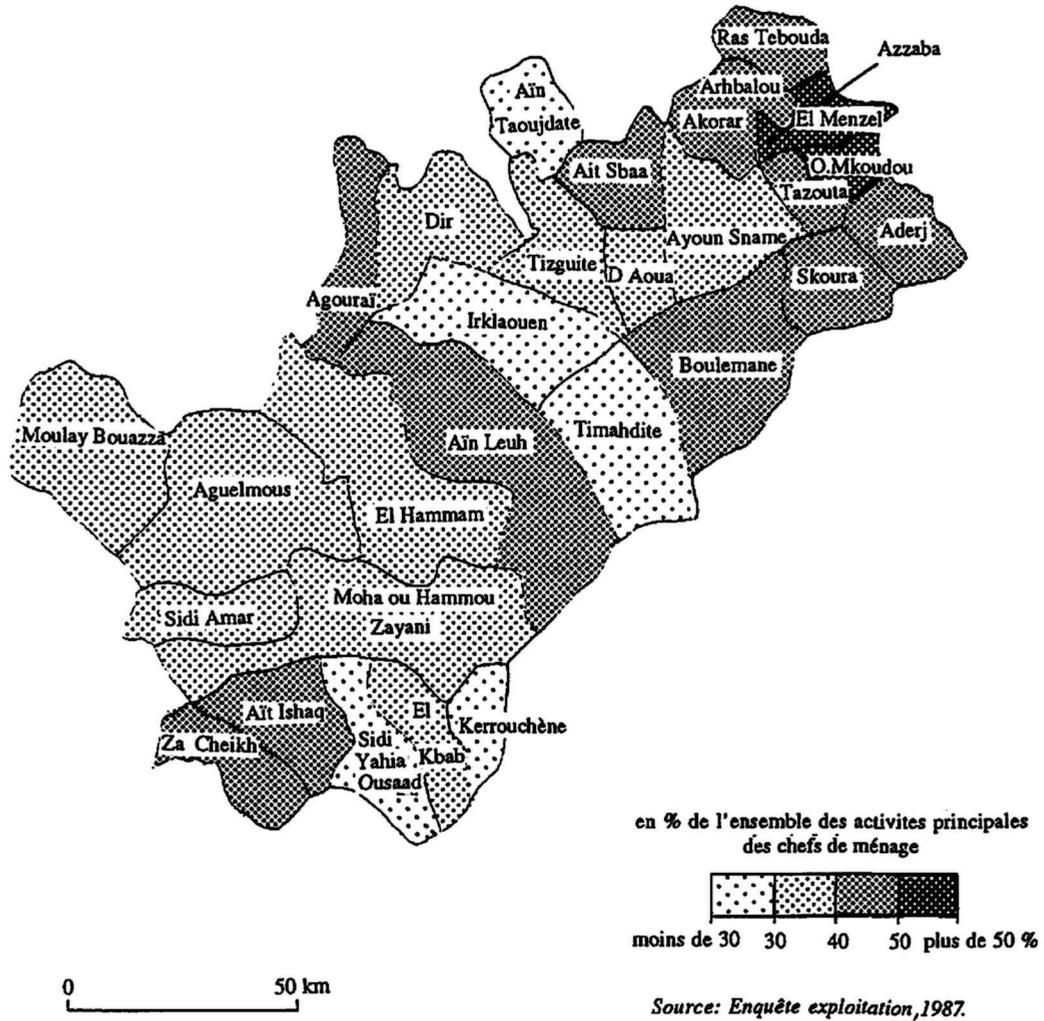


Figure 3 : Le Moyen Atlas central et ses bordures :
 proportion des actifs extérieurs
 dans l'ensemble des actifs occupés
 par commune rurale (1987).

des ménages. Cette situation est sans doute celle qui prédomine actuellement, mais elle ne saurait s'appliquer ni de la même manière ni à l'ensemble des situations de pluriactivité. La réalité est, en effet, beaucoup plus complexe. L'extension de la multiactivité au sein des foyers ruraux marocains est une conséquence majeure des transformations récentes que connaît la société rurale. Elle est, de ce fait, indissociable de l'accroissement rapide de la population, de la régression des rendements en agriculture, de la stagnation relative des superficies cultivées, de la concentration accrue de la propriété foncière, de l'élargissement de la catégorie des sans terre, des transformations des modes de consommation, des retombées de l'émigration et de la Fonction Publique, du développement des moyens de communication, de l'élargissement des réseaux de relation et des horizons culturels des habitants; c'est-à-dire autant de facteurs qui créent au sein des familles rurales des situations de besoin et des motivations diverses face auxquelles des stratégies familiales de diversification des activités et, partant, des revenus sont mises en place. *La pluriactivité apparaît ainsi comme une stratégie d'intégration de l'économie familiale dans le système social global.*

Mais si l'insuffisance du revenu agricole est la motivation principale de la pluriactivité observée au sein de la majorité des familles rurales, la multiactivité peut aussi relever d'une stratégie d'accumulation du capital et de promotion de l'exploitation rurale. On constate alors une intégration assez profonde entre l'exploitation en tant que cadre de production et l'ensemble des activités non agricoles. Citons, par exemple, les maquignons qui pratiquent sur l'exploitation un élevage d'embouche et organisent, parallèlement, un commerce de bétail à grand rayon d'action, facilité en cela par leur possession de moyens de transport. Citons aussi les apports extérieurs provenant de l'émigration, de la Fonction Publique (activité dans les FAR⁴ comprise), ou d'autres origines. Combinés, ces apports deviennent très importants et peuvent constituer l'essentiel des revenus d'une famille.

Ces apports sont aussi, aujourd'hui, à l'origine de divers investissements en milieu rural. Ils se traduisent notamment par une amélioration généralisée de l'habitat, l'achat de biens fonciers, la promotion de l'activité agricole par l'intensification des systèmes de culture, la création d'activités économiques: installation d'un commerce, acquisition d'un moyen de transport, création d'une unité de transformation (un pressoir à huile, un moulin à grain) ou d'un service (café, four, bain, etc.).

Cette pluriactivité, que l'on pourrait assimiler à un procédé d'accumulation, en dégagant les capitaux nécessaires et disponibles aux moments opportuns, est à l'origine de la concentration actuelle de la propriété foncière entre les mains d'une élite locale (quand cette élite n'est

pas aussi citadine) et d'un bouleversement de la hiérarchie sociale à l'échelle des groupes locaux. En effet, concernant cette dernière constatation, il importe de souligner que les règles régissant l'ordre social traditionnel sont tombées en désuétude et, à leur place, sont apparus de nouveaux critères de reclassement social. La conquête par une nouvelle élite du pouvoir économique local et d'un prestige social fondé en partie sur la réussite matérielle, en partie sur l'étendue de son champ culturel et de son réseau relationnel, l'a progressivement placée au sommet de la hiérarchie sociale en question.

Mais si cette tendance, encore méconnue et guère étudiée, est liée à une minorité de gens, les mécanismes et les conséquences qu'elle engendre -et plus particulièrement la concentration de la propriété foncière- provoquent, par contre, la prolétarianisation d'une large couche de la population rurale, déterminant ainsi le recours à la pluriactivité comme moyen de survie et comme forme d'adaptation. Un type de pluriactivité semble donc produire un autre type, souvent plus dégradé, mais les relations de causalité entre les deux formes restent à définir.

Enfin, si l'on a souvent voulu voir, ailleurs qu'au Maroc, dans la pluriactivité une surcharge en travail du chef de l'exploitation et des membres actifs de sa famille, induisant de ce fait une moindre attention portée aux travaux et faisant des pluriactifs des travailleurs peu productifs sur le plan économique et peu combatifs sur le plan social - cette question a été longuement débattue en France notamment (ARF,1984; M. Jollivet,1988)-, il en est tout à fait autrement au Maroc où le sous - emploi agricole est très répandu, les actifs ruraux ne cherchant, par conséquent, qu'à être employés durant les périodes creuses de l'année agricole. Ces périodes sont d'autant plus nombreuses ou longues que le calendrier agricole est souvent abrégé en raison de l'irrégularité des précipitations qui, en agriculture pluviale notamment, peut compromettre certaines cultures de printemps (maïs, pois-chiche, tournesol, cultures maraîchères non irriguées, etc.) libérant ainsi une main - d'oeuvre saisonnière importante à cette période-là de l'année.

CONCLUSION

En définitive, ce qu'il faudrait retenir par delà l'insuffisance de la méthode d'approche face à la nouveauté du thème, c'est l'importance que revêt actuellement la pluriactivité des familles rurales. En effet, l'exploitation agricole - quand elle existe - devient pour un nombre de plus en plus grand

de foyers le support d'une fraction seulement de l'économie familiale. La notion exclusive d'exploitation agricole tend ainsi à disparaître, ce qui pose le problème de la redéfinition à la fois de l'exploitation agricole et de la famille agricole.

C'est d'autant plus impératif que les familles agricoles sont désormais des acteurs un seulement de la production agricole, mais aussi — et surtout — des autres composantes de l'économie rurale.

Désormais, une différence majeure liée aux types d'activités exercées au sein du ménage, au statut socio-professionnel de l'ensemble des actifs de la famille, à la nature et à l'origine des revenus du foyer, devrait être introduite entre la notion de famille agricole et celle de ménage rural.

NOTES

- ¹ Ce texte complète ce que nous avons précédemment écrit: "La pluriactivité des familles en milieu rural marocain", *Bulletin de l'Association des géographes français*, 1991, t. 68, n° 4, pp. 281 à 287.
- ² Ces enquêtes, effectuées par nos soins en 1987, concernent les régions signalées et touchent près de 1.500 exploitations rurales. La préparation de ces enquêtes, ainsi que leurs résultats, constituent la base de ce texte. Ce travail s'inspire aussi des recherches que nous menons depuis 1982 sur le Moyen Atlas et ses bordures.
- ³ Ces résultats proviennent des mémoires réalisés, sous notre direction, par des étudiants de Maîtrise de géographie de l'Université de Fès, sur le thème de la pluriactivité des familles rurales. Les chiffres du tableau 6 sont issus de ces mémoires et concernent 7 douars (862 fouilles et 5.191 habitants en 1982) situés dans des communes différentes de la région de Tarounate.
- ⁴ FAR : Forces Armées Royales.

BIBLIOGRAPHIE

A.R.F. (Association des Ruralistes Français) 1984, *La pluriactivité des familles agricoles*. ARF Editions, Paris, 352 p.

EL KHIARI T., 1985: *Agriculteur au Maroc*. Editions Okbal, Rabat.

JOLLIVET M., 1988: *Pour une agriculture diversifiée: arguments, questions, recherches*. L'Harmattan, Paris, 336 p.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 7, 1992
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86906-052-1

Michael PEYRON
Docteur en Géographie, Enseignant-chercheur

Mutations en cours dans le mode de vie
des Ayt Yafelman (Haut Atlas marocain).

Le travail présenté ici constitue l'un des prolongements d'une Thèse portant sur Tounfit et le pays Ayt Yahya, soutenue à l'Institut de géographie Alpine de Grenoble, en Septembre 1975, en vue de l'obtention d'un Doctorat de 3ème cycle en Géographie Humaine et rurale. Son but n'est pas de dresser un bilan, qui ne pourrait être qu'incomplet par manque d'accès aux dernières statistiques indispensables, mais de cerner, dans le vécu des populations, un certain nombre de paramètres témoignant d'une lente mutation à caractère socio-économique.

Les observations formulées ci-après sont celles d'un homme de terrain ayant effectué de nombreux déplacements entre 1965 et 1989 dans la région du Maroc central qui est le domaine de l'entité agro-pastorale des Ayt Yafelman (cf.: figure n°1). Il s'agit d'autant plus de cibler un cadre spatio-temporel précis que notre démarche se limite à trois composantes des Ayt Yafelman: les Ayt Yahya, les Ayt Hadiddou et, dans une moindre mesure, les Ayt Merghad. Nous citerons, en amont et en aval de la période qui nous préoccupe, certains travaux (R. RAYNAL, 1960; G. COUVREUR, 1968; M. KASRIEL, 1989) qui permettent de mieux apprécier diverses facettes de cette problématique d'ensemble.

L'étude qui suit porte donc sur diverses têtes de chapitre, reliées entre elles par des relations de cause à effet, à savoir: la vie pastorale et la sécheresse des années 80, allant de pair avec un renforcement conjonctuel du système étatique, lui-même facilité par une amélioration des voies de pénétration intra-montagnarde; cet ensemble de facteurs a occasionné un flux migratoire relativement réduit vers les régions limitrophes, sans parler d'autres retombées dans les domaines de l'habitat, de l'habillement et du vécu quotidien.

I - VIE PASTORALE ET SECHERESSE

La plupart des observateurs s'accordent sur un fait essentiel: la sédentarisation lente et inexorable des populations rurales. Plus de vingt ans en arrière, déjà, à propos des Ayt Hadiddou de l'Asif Melloul, G. COUVREUR (1968) affirmait que «le semi-nomadisme recule, avec l'utilisation — encore

rare — de bergeries». Nos propres observations sur le plateau des Lacs et dans l'Aqqa n-Wanin, entre 1975 et 1989, ne peuvent que conforter cette impression. Ceci est confirmé par M. KASRIEL (1989), qui observe en outre que, depuis 1980, chez les Ayt Hadiddou, «il se dessine une nette tendance à la sédentarisation». En effet, nous avons relevé en juillet 1977 une trentaine de tentes sur le plateau des lacs; en septembre 1981, celles-ci n'étaient plus qu'une dizaine; début-août 1988 et fin-juillet 1989, on en dénombrait à peine une demi-douzaine. Situation aggravée par les années de sécheresse catastrophique de la décennie 1980, et accompagnée d'une dégradation accélérée de parties vitales de l'espace pastoral stratégique — *igwedlan* (1) et autres *ilmuten* (2) du fait de la surcharge pastorale. Quatre franchissements du plateau des lacs pendant la période 1988-89 nous ont permis de constater que les pâturages dits *Igran Igenna* (3), à l'Est du lac d'Isli, s'étaient transformés en *dust-bowl* (4) où ne fructifiaient plus, le printemps venu, que les mauvaises herbes.

Il convient, néanmoins, d'apporter un correctif à ceci. Lors d'un passage au Tizi n-Inouzan, entre Tighrist et Tilmi, en juillet 1989, nous avons pu voir, sur les pacages au Nord du col, que le semi-nomadisme chez les Ayt Hadiddou comptait encore de nombreux adeptes.

Plus à l'Est, l'Ayyachi représente un des derniers bastions du semi-nomadisme, voire du nomadisme pur. En effet, les gazons d'altitude au coeur du massif, ainsi que ceux de ses retombées Sud, continuent à être fréquentés par les Ayt Hadiddou, ksouriens-éleveurs du Haut Ziz, clan Ayt Chnad Ighsan, en vertu d'accords d'alliance et de réciprocité avec leurs frères nomades Ayt Merghad. Là aussi, G. COUVREUR (1968) avait signalé la bonne santé du semi-nomadisme dans ce secteur précis, évoquant même une certaine intensification du phénomène.

Nos propres appréciations sur cette évolution, bien que basées sur des données épisodiques, méritent d'être formulées. R. RAYNAL (1960) avait affirmé, à juste titre, que les Ayt Merghad relevant du Cercle de Midelt comptaient parmi les seuls vrais nomades de la région. Notre propre description de ce groupement (M. PEYRON), avait abondé dans le même sens, même si depuis, des familles sont sédentarisées à Tattiwiyn. En outre, un raid dans l'Ayyachi depuis Midelt, en août 1976 — année humide à été tardif — avait permis d'observer une avant-garde Ayt Merghad du Sud d'une demi-douzaine de tentes au point d'eau de Taghighat, alors que leurs collègues semi-nomades Ayt Hadiddou étaient encore installés nombreux plus au SW, au débouché de plusieurs ravins dans la haute vallée de Tâarâart.

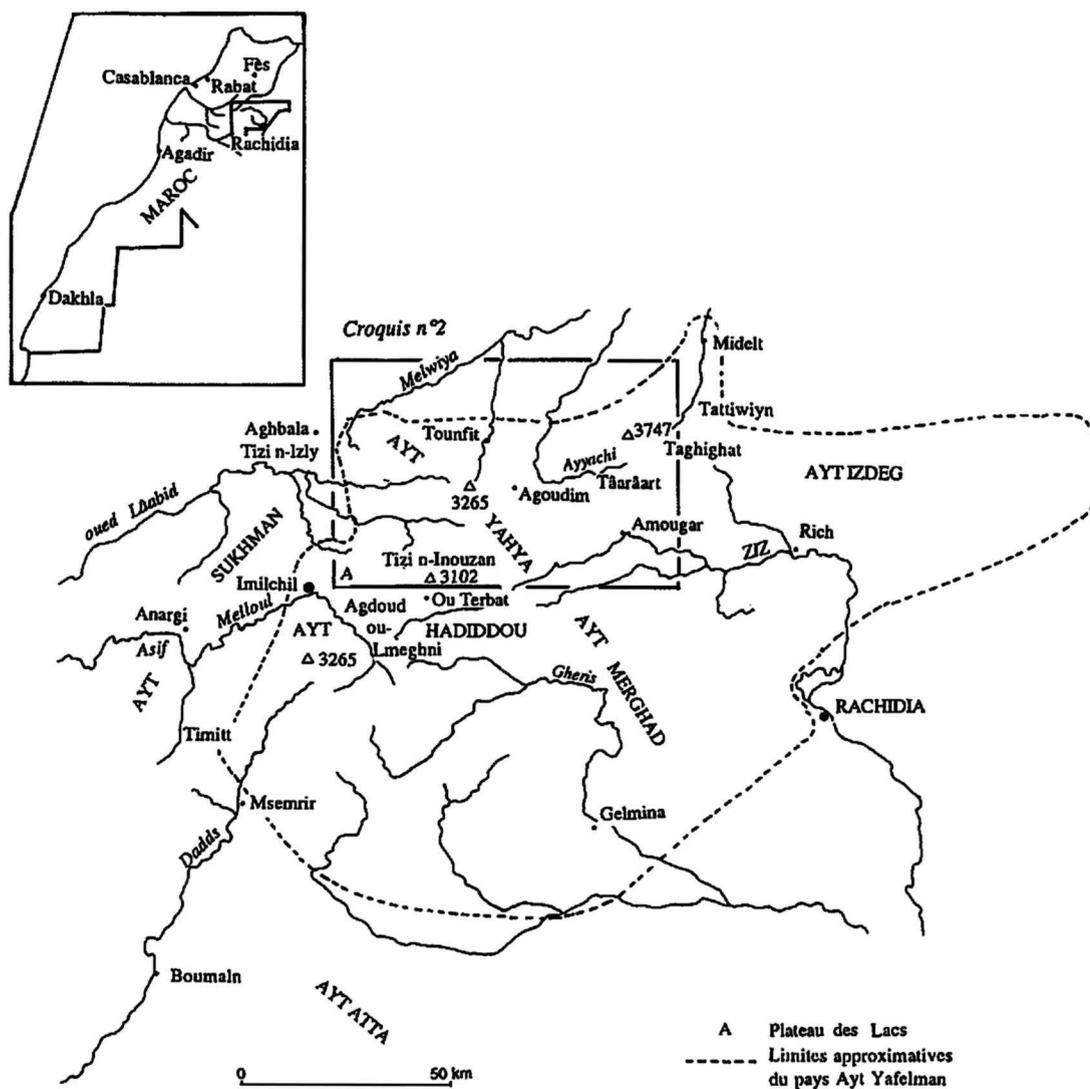


Figure 1 : Le pays Ayt Yafelman.

A titre de comparaison, un deuxième passage à Taghghat, en août 1988, année moyennement humide celle-là, avait révélé une concentration d'une trentaine de tentes, des deux tribus confondues. Quant aux Ayt Merghad du Nord, une dizaine de leurs tentes s'espaciaient le long de la vallée d'Ikkis, en amont de Tattiwiyn. Le hasard nous avait permis de loger en 1988 chez la même famille Ayt Merghad que nous avons rencontrée sur place douze années auparavant.

Le chef de famille ne semblait toujours pas disposé à interrompre son alternance annuelle entre les piedmonts sahariens et les crêtes de l'Ayyachi, mais il était clair qu'il percevait la non-scolarisation de ses enfants et petits-enfants comme un handicap social — la scolarisation étant impossible du fait des déplacements saisonniers.

Notre dernier passage dans l'Ayyachi, à la mi-août 1989, nous a permis d'observer, dans les hauts cirques Nord d'Agouni Bou Ikherban et d'Agouni n-Tidouggwa (figure n° 2), une quinzaine de tentes appartenant à certaines familles provenant de deux fractions de ksouriens Ayt Yahya, les Ayt Tawrawt et les Imitchimen, qui pratiquent encore là un estivage à courte distance.

Il est vrai, cependant, que le nombre de dromadaires est en régression dans l'Ayyachi, les nomades lui préférant le mulet comme animal de bât. Chez les Ayt Merghad du Nord, en particulier, le dromadaire est parfois destiné à la boucherie. A noter, aussi, en contre-partie, qu'à l'*agdud* (5) d'ou-Lmeghni (*moussem* (6) d'Imilchil) de nombreux dromadaires ont continué à être vendus tout au long des années 80, les principaux acheteurs ayant toujours été les Ayt Merghad du Gheris.

Donc, la vie pastorale au pays Ayt Yafelman, durement atteinte par des phénomènes climatiques défavorables, mais ponctuels, touchée également par des retombées conjoncturelles (dont la baisse des cours du mouton, M. KASRIEL, 1989) liées à la crise économique qu'a connue le pays, n'en cherche pas moins, bon an mal an, à se maintenir. Un nouveau cycle d'années humides — perspective qui n'est pas à exclure, compte tenu des précipitations de l'hiver 1990-91 — pourrait faciliter un nouvel essor dans le domaine du pastoralisme, d'autant plus que l'engouement pour le petit bétail, perçu comme une forme d'investissement commode par des propriétaires absentéistes, joint à la volonté du pouvoir central d'enrayer l'exode rural en maintenant les montagnards sur leurs terroirs, seraient de nature à y contribuer.

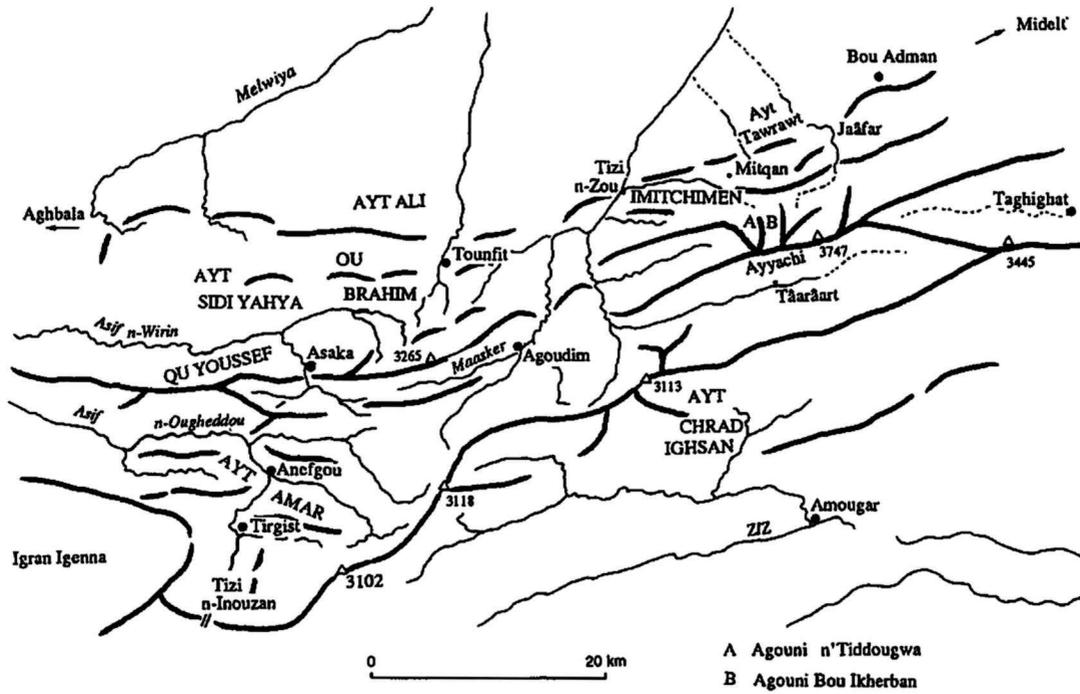


Figure 2 : Le Jbel el Ayyachi et le pays Ayt Yahya.

II- AMELIORATION DU RESEAU DE COMMUNICATIONS

Facteur primordial du désenclavement des cantons les plus reculés, l'amélioration des pistes de pénétration intramontagnarde n'a pratiquement jamais cessé ces vingt-cinq dernières années.

Sur le versant Nord, tout d'abord, au milieu des années 60, la piste Boumia - Tounfit a enfin été goudronnée. La décennie suivante a vu le goudron progresser en direction d'Agoudim, alors que débutaient, côté Midelt, les travaux visant à créer une « rocade » des piedmonts Nord, Bou Adman - Jaâfar - Mitqan - Tizi n-Zou - Tounfit; projet interrompu en 1976 du fait de la guerre du Sahara. Interrompus aussi, au même moment, les travaux de réfection de la piste Azaghar Fal-Tassent-Imilchil. A l'heure actuelle, le goudron n'atteint toujours pas le village de Cherket. En revanche, des travaux d'entretien plus modestes ont été entrepris depuis, notamment aux abords de Tassent, car cet axe est vital pour les liaisons entre Imilchil et Aghbala, Tizi n-Izl et, éventuellement, Lqsiba et le Tadla. En est effectivement tributaire le fonctionnement des souks d'Imilchil et d'Aghbala, bourgades entre lesquelles s'est installé un courant d'échanges régulier (7), sans parler d'un flux migratoire temporaire vers les régions bordières au Nord (pays Ayt Sukhman et Ayt Myill) (8).

En comparaison, l'axe Tounfit - Agoudim - Anefgou - Tilmi - Imilchil, mal desservi par un tracé aussi accidenté que sinueux, connaît une circulation d'importance secondaire, axée sur l'exploitation forestière, les déplacements de villageois vers le souk de Tounfit, ainsi qu'un tourisme diffus à base de véhicules 4 x 4 et de motos tout terrain.

Il en est tout autrement de la desserte d'Imilchil depuis Rich, qui passe par Amougar et Ou Terbat. A part les quarante premiers kilomètres, goudronnés jusqu'à Tihidrin, cette piste est en bon état depuis 1982, grâce à d'importants travaux de nivellement. Le trafic y est relativement dense: camions et land-rovers pour la plupart, mais également quelques voitures légères, notamment celles de touristes montant en Septembre au Moussem d'Imilchil. Surtout, cet axe permet des liaisons améliorées avec Rachidia, érigée depuis une quinzaine d'années en capitale provinciale.

Grâce à cette amélioration, les ruraux de l'espace alti-montain sont de plus en plus polarisés par ce chef-lieu de province. On constate, comme effet secondaire, une certaine rupture des anciens rapports traditionnels entre les villages reculés et le centre administratif abritant le souk hebdomadaire. Par exemple, du temps où Tounfit était desservi par piste, R. RAYNAL (1960)

pouvait écrire qu'à Anefgou ou Tirghist «il (y) existe encore des personnes qui ne sont jamais descendues de leur vie jusqu'à Midelt ». Les montagnards, il est vrai, se contentaient alors des maigres ressources et services qu'offraient Tounfit. De nos jours, bien qu'une de nos connaissances d'Asaka (Ayt Yahya) nous avoue n'être jamais allée *plus loin* que Midelt, les gens de Tounfit se déplacent avec une certaine facilité et, tout comme leurs cousins d'Imilchil, subissent le pouvoir attractif de Rachidia, notamment en matière de soins médicaux ou de scolarisation, perpétuant ainsi des liens d'affinité anciens et peu respectueux des changements intervenus dans le découpage administratif.

III- RENFORCEMENT DU SYSTEME ETATIQUE

A l'instar d'autres régions montagneuses du Maroc, le pays At Yafelman, à cheval sur trois provinces, a connu un renforcement progressif de l'implantation makhzénienne depuis l'Indépendance.

La première étape fut celle des Communes Rurales, dont le but avoué était de balayer les structures tribales (J. CHIAPURIS, 1979), comme celles de Tounfit et d'Agoudim créées en 1958. Cette institution n'aura été qu'une réussite mitigée, surtout quant au pouvoir de décision de ruraux soucieux de maîtriser leur devenir. Puis, suite à une révolte avortée au printemps de 1973, le découpage administratif fut considérablement modifié pendant l'hiver 1973-74. Le Cercle de Midelt, ainsi que ses Annexes, dont celle de Tounfit, fut enlevé à la province de Ksar-es-Souk (rebaptisée Rachidia) et attribué à une nouvelle province ayant Khenifra pour chef-lieu.

Au début de la décennie 80, Imilchil était érigé en Cercle coiffant les Annexes d'Ou Terbat et d'Amougar. Simultanément, un détachement de la Gendarmerie Royale était installé à Imilchil, Tounfit étant déjà pourvu en ce domaine, alors qu'une mesure similaire était prise à Msemrir (9). Ceci s'avérait nécessaire par suite d'une recrudescence d'incidents d'une certaine gravité que les seuls *mokhazenis* (10) et/ou gardes forestiers avaient du mal à régler. Par exemple:

- des rixes occasionnées par des *délits de pacage*, liées à des situations litigieuses comme l'accès aux pâturages de Timitt, où se trouvent en concurrence Ayt Tukhsin, Ayt Sukhman et Ayt Hadiddou, (G. Couvreur, 1968); voire des désaccords sur des limites de parcours, (litige entre les Ayt Sidi Yahya ou Youssef et les Ayt 'Ali ou Brahim de Tounfit), ou de simples problèmes de bornage de champs.

- *des délits forestiers*. N'ayant jamais vraiment accepté le maintien en place de la réglementation forestière après la fin du Protectorat, les montagnards se livrent souvent à des coupes «sauvages», car ils considèrent la forêt en tant que bien collectif (et non pas «domanial»), et, de ce fait, comme leur appartenant, (R. RAYNAL, 1960). Tentés aussi, parfois, d'abattre les sangliers qui ravagent leurs récoltes (cas nombreux chez les Ayt Yahya), ils se trouvaient, de ce fait, en porte-à-faux vis-à-vis de l'administration forestière. Pris en flagrant délit par les gardes, ils acceptent mal d'être verbalisés.
- *des vols de petit bétail*. L'élevage du petit bétail était une activité noble à l'époque héroïque, jugulée sous le Protectorat, et qui réapparaît périodiquement, en particulier du côté des Ayt 'Amar d'Anefgou et des Ayt Fedouli. A propos de ces derniers, R. Raynal (1960) signale leur penchant, jadis, pour les vols de brebis.

Pour des délits mineurs, les sanctions habituelles se résument à quelques nuits, ou plus, à passer en prison (*Lhebs*), institution difficile à admettre pour des montagnards, et absente de leur ancien droit coutumier. On procède aussi à la confiscation temporaire du mulet lorsque son propriétaire contrevient à la loi; mesure qui explique le fonctionnement sur le plateau des Lacs, (observation personnelle, juillet 1988) d'une fourrière pour mulets, qualifiée par le néologisme *furrienn*.

Outre le maintien de l'ordre et de la sécurité, la présence de l'Etat s'est concrétisée par l'installation de dispensaires, de bâtiments des postes et de bureaux administratifs en mesure d'assurer les formalités de l'état-civil, essentielles. Le rayonnement administratif d'un centre comme Imilchil, passé du rang d'Annexe à celui de Cercle, s'en est trouvé grandi du fait de cette concentration de services. Il n'est pas rare, du reste, que des Ayt Sukhman de la moyenne vallée de l'Asif Melloul y viennent faire leurs emplettes et chercher leur courrier, plutôt que de se rendre à Anargi, ou Aghbala, dont ils dépendent administrativement.

Autre aspect de l'implantation étatique, l'effort dans le domaine de l'éducation s'est traduit par une scolarisation plus suivie de la part de jeunes garçons et de jeunes filles, à Tounfit; plutôt par des garçons chez les Ayt Hadiddou (M. KASRIEL 1989). Le phénomène est plus incertain, néanmoins, dans l'Imdghas, en amont de Msemrir.

Pour le confort et la propreté des montagnards, on note enfin, la mise en service à Tounfit, ainsi qu'à Imilchil, (M. KASRIEL, 1989) de bains publics du genre *hammam*, et ceci depuis une bonne dizaine d'années.

IV - HABITAT ET BATIMENTS PUBLICS

Si la fréquence d'emploi de la tente varie d'un groupement à un autre, la notion d'habitat en dur (mélange de bois, de pierre et de pisé) est globalement respectée: c'est le cas, notamment, des ksours de l'Asif Melloul, du Haut Ziz, de la vallée de Tâarâart, ou de Tounfit. Cependant, la tendance à l'éclatement, déjà constatée (R. RAYNAL, 1960; M. PEYRON, 1976), se confirme en raison de la sécurité actuelle qui rend caduc le besoin de construire des hameaux défensifs du genre *igherman* (sing.: *ighrem*).

Cela se traduit par un habitat plus dispersé, avec maisons de plain-pied ou à un étage, du genre *tiydrin* (sing.: *taddart*), qui rappelle l'architecture du Moyen-Atlas voisin; (exemples nombreux aux environs de Tounfit, sur l'Asif n-Ougheddou, le long de l'Asif n-Wirin). Quoi qu'il en soit, ces dispositions traduisent une adaptation aux contraintes climatiques d'un espace montagneux pré-saharien, caractérisé par une «continentalité» excessive.

En revanche, la consolidation de la présence étatique est allée de pair avec l'intrusion d'une architecture plutôt inadaptée au climat et mal intégrée aux sites. A Rich et à Midelt, depuis assez longtemps déjà, les maisons d'habitation en briques, avec le premier étage en légère avancée, que l'on pourrait qualifier de «style Bouznika» ont fait leur apparition. On en relève quelques exemplaires à Tounfit, bien que la plupart des nouveaux arrivants (descendus de leurs montagnes) qui construisent dans le quartier en pleine extension le long de la route vers l'Est, se contentent de maisons de plain-pied qui reproduisent sensiblement les formes de la *taddart* des montagnards.

Si, à Tounfit, certains bâtiments administratifs sont en partie masqués par des pins et des peupliers, à Imilchil, pays sans arbre par excellence, rien ne voile l'aspect citadin et fonctionnel de la caserne de gendarmerie, de la nouvelle Poste, ou d'autres édifices en agglomérés ou en briques. Selon M. KASRIEL (1989), les nouveaux bâtiments signifient bien par leur *étrangeté* une volonté délibérée d'affirmer l'Etat souverain en même temps que la négation du *particularisme* régional. A noter, toutefois, toujours à Imilchil, l'aspect harmonieux des édifices abritant le Cercle: trois belles *kasbahs* dans le plus pur style traditionnel.

Un autre aspect positif est à signaler: l'installation du courant électrique dans certains centres, tels que Tounfit, Anefgou et Imilchil, ce qui permet aux habitants de capter la télévision nationale. Une ombre au tableau, cependant:

cette prestation est tributaire de groupes électrogènes, susceptibles de tomber en panne.

V- INFLUENCES EXTERIEURES SUR LE COMPORTEMENT ET L'HABILLEMENT

C'est le chapitre le plus fourni, le plus intéressant, aussi. Que ce soit par le biais des échanges plus faciles avec les grands centres urbains; du fait de l'apport en numéraire des soldats servant au Sahara, ou des émigrés locaux de retour au pays; de la présence de fonctionnaires, ou du passage de touristes dans la région; ou par l'influence des médias (M. PEYRON, 1988), *lentement, le haut pays des Ayt Yafelman s'ouvre sur l'extérieur*. En même temps, il se trouve exposé sans ménagement à l'économie de marché. Tout ceci ne va pas sans affecter considérablement la mentalité, ainsi que le comportement, des populations.

Ainsi a-t-on pu assister depuis deux décennies à la disparition progressive du vêtement traditionnel. Chez les hommes, bonnets de laine, manteaux, blouses, vestons, pantalons et autres produits de friperie ont remplacé le turban, le burnous, la djellaba, ou le pantalon type *séroual*. Ceci dans la majorité des cas, et surtout chez les jeunes. Transformation parallèle chez les femmes: un simple foulard de tête, une robe de tissu imprimé ou en fine cotonnade blanche, une robe de chambre en nylon, ou une serviette-éponge, se sont substituées aux coiffes diverses (*aqelus, tasebniyt et/ou akenbuch*, selon les groupements), au drapé blanc ou noir (*lizar*), à la cape en laine rayée (*tahandirt*) ou avec paillettes métalliques (*tamizaght*) (11) (M. MORIN-BARDE, 1990). De même que les outres en peau de chèvre sont remplacées par des seaux métalliques lorsque les femmes puisent l'eau, les sandales en cuir des hommes ou les babouches des femmes (quand elles ne circulaient pas pieds nus) sont délaissées au profit de sandales en plastique d'un modèle banalisé.

C'est très exactement cette banalisation qui tend à enlever à ces populations les signes extérieurs permettant jusqu'alors de les rattacher à un groupement donné (12). Se trouverait-on en présence d'une stratégie à peine avouée visant à amener les ruraux à se conformer à une sorte de modèle vestimentaire standard. La question mérite d'être posée.

Les femmes de la fraction Ayt Yazza des environs d'Imilchil ont été les premières de la vallée à être atteintes par le «modernisme». Leur tenue a évolué, certes, depuis quinze ans, mais pas de façon aussi radicale que le prétend M. KASRIEL (1989). De même, cette modification vestimentaire n'est

pas forcément, outre les autres raisons invoquées, «pour montrer (..) leur refus de la vie actuelle dans la vallée». (M. KASRIEL, 1989). Qu'il puisse exister une contestation tout à fait feutrée chez certaines jeunes femmes de la région, une envie de voir «ce qui se passe ailleurs», est plausible, ainsi qu'en attestent nos propres entretiens avec quelques unes des intéressées (13). Mais de là à supposer qu'il existe une antenne du MLF chez les Ayt Hadiddou, ou à ramener cette évolution vestimentaire à un changement d'étiquette: passage du «vêtement-sens» au «vêtement-signes», serait chercher des explications compliquées à un phénomène simple. Plutôt que de monter le métier à tisser, afin de confectionner les burnous, capes et tapis, opération noble mais fastidieuse, la femme Ayt Yazza n'a-t-elle pas tout bonnement opté pour la solution de facilité qui consiste à se faire acheter les vêtements et autres couvertures industrielles au souk le plus proche, par son époux?

Cette tenue des mutations en cours, ces considérations nous amènent au problème de la répartition des tâches entre hommes et femmes, découlant de la sacro-sainte domination exercée par les premiers à l'encontre des dernières. Domaine où il convient de s'abstenir des affirmations catégoriques chères à certains ethnologues. Ainsi la corvée de bois n'est plus l'apanage exclusif des femmes, (M. KASRIEL, 1989); nous avons ainsi observé les cas d'hommes Ayt Hadiddou de Tastaft et d'Ou-Deddi qui se rendaient chez les Ayt Sukhman chercher du chêne-vert. En revanche, les hommes n'ont pas le monopole de la lessive (*tarda*), ainsi que le démontre A. BERTRAND (1977). Toujours chez les Ayt Hadiddou, dire que la femme ne boit pas de thé (D. HART, 1979, citant GUENNOUN, 1933), était sans doute vrai à l'époque héroïque, et ce pour des raisons dictées par l'économie autant que l'aversion pour le sucre qui caractérisait (caractérise encore) certaines femmes berbères. De même, si les femmes se chargent généralement de la cuisine, la confection des plats spéciaux revient aux hommes, fait que ni M. KASRIEL (1989), ni V. MAHER (1974) ne mettent en exergue. Pareillement, prétendre que la femme Ayt Hadiddou n'apparaît jamais au domicile en présence d'étrangers (M. KASRIEL, 1989) nous semble éloigné de la vérité à l'époque actuelle. Il convient, de même, de nuancer la notion de domination masculine.

Au plan symbolique, tout d'abord. Le fait que la femme berbère semble ne jamais se séparer d'une sorte de hachette (*tayzimt*), que lui procure son père ou son mari, n'en traduit pas pour autant un «monopole masculin des outils», comme l'affirme M. KASRIEL (1989 citant Paola TABET) V. MAHER (1974) précise que chez les Ayt Hadiddou, la mariée était censée apporter sa faucille (*tamgurt*) avec elle. Si les hommes, à l'occasion quant à eux, marient ces outils, ceux-ci apparaissent plutôt comme des objets à mettre en rapport avec les travaux féminins, non pas comme des symboles de «domination masculine».

D'autres exemples tendent à relativiser cet a priori, et ce sans vouloir ériger quelques faits isolés en règle générale. Il nous a été donné d'assister à des scènes où le jeune homme de la maison était sorti sans ménagement du lit au petit matin par sa soeur, soit pour aller couper du bois en forêt, soit pour partir en transhumance.

Autre phénomène social allant à l'encontre de la «domination masculine», le fait que, chez les Ayt Yafelman, les jeunes mariées sont nombreuses à prendre l'initiative de divorcer - souvent dès la première année (voire les premiers mois) - qu'il y ait eu naissance ou pas. A Imilchil, ainsi que dans les *qsur* autour de Midelt (V. MAHER, 1974), cette démarche est perçue comme une forme de promotion sociale. En effet, la jeune divorcée, bien que séjournant sous le toit familial, et faisant l'objet d'une surveillance discrète de la part de ses frères, n'est plus la jeune fille cloîtrée; elle jouit d'une certaine liberté.

Le taux de divorce est également élevé lors de mariages hors-tribu, ou hors-région, ceci étant également valable pour des alliances contractées avec des éléments allogènes venus se fixer dans le pays (14). Après le divorce, si un remariage heureux n'intervient pas, les malheureuses vont souvent grossir le rang des hétaires (*tidjallin*, ainsi qu'on nomme les veuves et divorcées; S. GUENNOUN, 1933) institution déjà ancienne, mais toujours fleurissante à Boumia, Tounfit, Rich et ailleurs, moyennant certaines adaptations aux contraintes de l'époque moderne. Tout ceci est lié au fait que les population sont devenues beaucoup plus «mobiles».

Du fait de cette "mobilité" accrue, outre l'émigration locale et les engagements dans l'armée, le départ des jeunes vers Midelt ou Rachidia pour la poursuite des études contribue à une dispersion de la cellule familiale. Si les liens agnatiques ne sont pas mis en cause, en contre partie, il peut y avoir des nuances de comportement vis-à-vis des parents.

Le fils qui se marie à la ville risque, du fait de l'éloignement, de négliger certaines obligations envers sa famille. De même, l'obligation de réserve n'est-elle pas toujours respectée face à la présence paternelle; nous pouvons attester de cas où des jeunes gens fument devant leur père et/ou en public, ou tiennent une femme par la taille à la vue de tout le monde. Signalons encore d'autres cas-rares ceux-là-de jeunes femmes non-mariées se décoiffant en présence d'étrangers, geste inconvenant selon le code traditionnel.

Cependant, malgré les atteintes que subit l'ensemble des Ayt Yafelman, face au «modernisme», mais à des degrés divers c'est la *notion de solidarité du groupe qui prédomine*; ceci sans qu'il y ait incompatibilité avec la notion

parallèle de fidélité à la nation. Parmi les segments que nous avons mentionnés ci-dessus, la perception de l'entité tribale, avec ce qu'elle comporte comme liens d'affinité, de sympathie et de communauté linguistique (parler *tamazight*), est particulièrement vivace chez les Ayt Merghad et Ayt Hadiddou; notamment chez ces derniers au sein du clan Ayt Brahim, aujourd'hui encore «branche noble de la tribu »(15). Chez les Yahya, toutefois, le phénomène se manifeste différemment, et ce depuis longtemps: un «yahyaoui», il est vrai, privilégie l'appartenance au clan (Imitchimen, Ayt Ali ou Brahim, etc.) en semblant occulter le fait tribal, particularité que S. GUENNOUN, (1933; 1938) avait déjà relevée.

CONCLUSION

Dans la phase conjoncturelle qu'elles traversent, les populations berbérophones habitant le pays Ayt Yafelman font preuve d'un pouvoir d'adaptation particulièrement heureux (16). Ceci constitue leur force, et serait de nature à leur permettre d'établir un compromis judicieux entre leurs valeurs traditionnelles et les contraintes socio-économiques auxquelles, de gré ou de force, elles se trouvent confrontées.

Soucieuses d'enrayer l'exode rural vers les grands centres urbains, les instances supérieures du pays sembleraient avoir à coeur de mettre en place des structures susceptibles de retenir les populations sur leurs terroirs. Notre zone, étant donné l'étendue relative de ses forêts (pays Ayt Yahya), l'abondance de ses cours d'eau et l'importance primordiale du secteur agropastoral, doit, malgré les difficultés imputables aux sécheresses récentes, s'attacher à conserver ses richesses naturelles. Ceci par une approche plus rationalisée.

En effet, des efforts pourraient être entrepris dans les domaines suivants:

- assurer un meilleur suivi de l'élevage, sous toutes ses facettes, avec, en particulier, l'application d'un train de mesures en cas de disette.
- augmenter les rendements des cultures céréalières et des plantations arboricoles. Outre la pomme, qui prédomine autour de Midelt, produire davantage de cerises, d'abricots, et de prunes.
- garantir le potentiel forestier, avec des interventions plutôt pédagogiques que punitives, de la part des Eaux et Forêts.
- tirer le meilleur parti d'un tourisme montagnard diffus, créneau relativement porteur (mise en place de structures d'accueil, actuellement en cours).

Ainsi, par un ensemble de mesures visant à améliorer leur vécu quotidien, ainsi que leurs moyens de subsistance, les populations montagnardes devraient être amenées à ne pas désertier leur haut-pays Ayt Yafelman, grâce à une harmonisation intelligente de leurs activités économiques.

NOTES

- 1- *igwedlan*: pâturages mis en défense (sing.: *agwedal*)
- 2- *ilmuten*: pâturages (sing.: *almu*)
- 3- pâturages dits Igran Igenna, littéralement «les champs du ciel»
- 4- *dust-bowl*: «Bassin de la poussière», vaste région dans les grandes plaines des Etats-Unis où une érosion éolienne largement d'origine anthropique détruit les sols à partir de 1935 (résumé de la définition extraite de GEORGE P., *Dictionnaire de la Géographie*, P.U.F., Paris, 1970).
- 5- *agdud*: foire-pèlerinage au pays berbère, centrée autour du tombeau d'un saint.
- 6- *mousssem*: foire et fête populaire à l'occasion d'un pèlerinage.
- 7- Cette liaison sert également pour l'évacuation de chargements de pommes de terre cultivées intensivement depuis une quinzaine d'années à Imilchil, ainsi qu'à Tâarâart, (M. PEYRON, 1976) et chez les voisins Ayt Ayyach (J. CHIAPURIS, 1979).
- 8- Ce mouvement migratoire récent est à distinguer des migrations post-1945 vers Midelt, où l'on compte plusieurs familles Ayt Hadiddou (V. MAHER, 1974).
- 9- L'arrivée de la maréchaussée en ces hauts lieux fut assez mal perçue par les populations, surtout les camionneurs soumis désormais à des contrôles sévères.
- 10- *mokhazeni*: agent des forces auxiliaires.
- 11- A Tounfit, les *timizaghin* réapparaissent lors des fêtes. Sur l'Asif Melloul, les femmes Ayt Yazza portent parfois des capes à paillettes venues du Nord, mais pas uniquement celles des Ayt Sukhman (M. KASRIEL, 1989), alors que leurs soeurs Ayt Brahim, plus traditionalistes, tendent à conserver la *tahandirt* rayée et la coiffe conique comme tenue quotidienne.
- 12- Il en est ainsi du tatouage féminin, signe d'appartenance au groupe, en même temps que souci d'esthétique, plutôt que «gage de propriété» (M. KASRIEL, 1989). L'usage tend à s'en perdre dans la région, surtout au contact du monde citadin, où cette marque distinctive peut être ressentie comme un handicap social.
- 13- Entretien à Alemgho. (Ayt Brahim, Nov.1981); à ou-Deddi, (Ayt Yazza, Sept.1982); à Imitchimen, (Mars 1986); à Ayt Lhousseyn (par Tounfit, Juin 1987), etc...
- 14- Nombreux cas documentés par nos soins, ainsi que par V. MAHER (1974).
- 15- M. KASRIEL(1989); ceci confirme nos propres observations.
- 16- LEFEBURE (1990): «...Ces tribus (...), semblent-elles conquises (...), continuent de se défendre. Sur le terrain de l'intime, à force de discrétion, d'apparent conformisme...».

BIBLIOGRAPHIE

BELLAOUI A., 1988: "Rapports Villes-Campagnes dans le versant septentrional du Haut-Atlas occidental", In *Evolution des rapports Villes-Campagnes au Maghreb*, Pub. de la Fac. des Lettres, Colloques et séminaires, Rabat, n°10, pp.113-156.

BERTRAND A., 1977: *Tribus Berbères du Haut Atlas*, Vilo, Lausanne.

CHIAPURIS J., 1979: *The Ait Ayash of the high Moulouya plain*, Ann Arbor, Michigan.

COUVREUR G., 1968: "La vie pastorale dans le Haut Atlas central", *Revue de Géographie, Maroc*, n°13, Fac. des Lettres, Rabat, pp.3-54.

GUENNOUN S., 1933: *La montagne berbère: Les Aït Oumalou et le pays Zaïan*, Ed. Omnia, Rabat.

GUENNOUN S., 1990: "Les Berbères de la Haute-Moulouya", In *Etudes et Documents Berbères*, n°7, pp.136-176 (reprise d'une étude inédite, 1938).

HART D., 1979: "Institutions des Aït Morrhad et Aït Haddidou", In *Actes de Durham, Bulletin Economique et Social du Maroc*, Rabat.

KASRIEL M., 1989: *Libres femmes du Haut-Atlas ?* L'Harmattan, Paris.

LAOUST E., 1932 et 1934: "L'habitation chez les transhumants du Maroc central", *Hespéris*, n°2, 1932, pp.137-190 et 1934, pp.123-200.

LEFEBURE C., 1990: "Sous les nuées, du courage", In *Montagnes Magazine*, Hors Série «Gens d'en haut», n° de Mai, Meylan, pp.21-33.

MAHER V., 1974: *Women and property in Morocco*, Cambridge University Press, Cambridge.

MORIN-BARDE M., 1990: *Coiffures féminine du Maroc*, Edisud, Aix-en-Provence.

PEYRON M., 1975: *Tounfite et le pays Aït Yahia (Maroc Centre)*. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université de Grenoble II, 152p. et annexes.

PEYRON M., 1976: "Habitat rural et vie montagnarde dans le Haut Atlas de Midelt (Maroc)", *Revue de Géographie Alpine*, n°2, Grenoble pp.327-363.

PEYRON M., 1988: "Les rapports Villes-Campagnes au Maroc: le cas des massifs orientaux de l'Atlas", in *Evolution des rapports Villes-Campagnes au Maghreb*, Pub. de la Fac. des Lettres, Colloques et Séminaires, Rabat, n°10, pp.157-163.

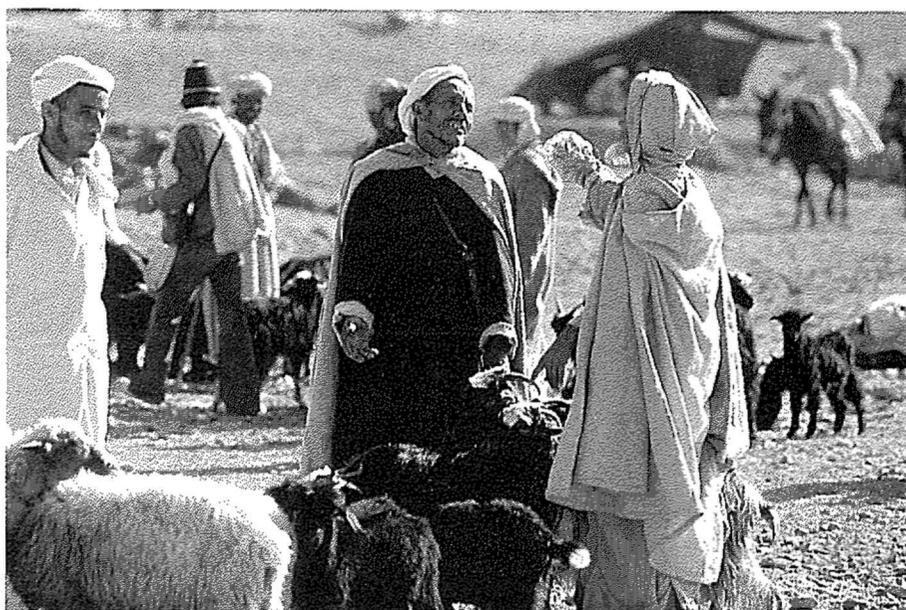
RAYNAL R., 1960: "La Terre et l'Homme en Haute Moulouya", *Bulletin Economique et Social du Maroc*, n°86/87, 2ème trimestre, Rabat, pp.281-346.

ROBICHEZ J., 1946: *Le Maroc central*, Arthaud, Grenoble.

TABET P., 1979: "Mains, outils, armes", *L'Homme*, n°3-4, Juillet-Décembre.



**Photo 1 : Pâturages sous le Jbel Wigharassen (3414 m), limite entre Ayt Yahya et Ayt Hadiddou.
*cliché M. PEYRON***



**Photo 2 : Vente d'ovins et de caprins (mousseem d'Imilchil).
*cliché M. PEYRON***

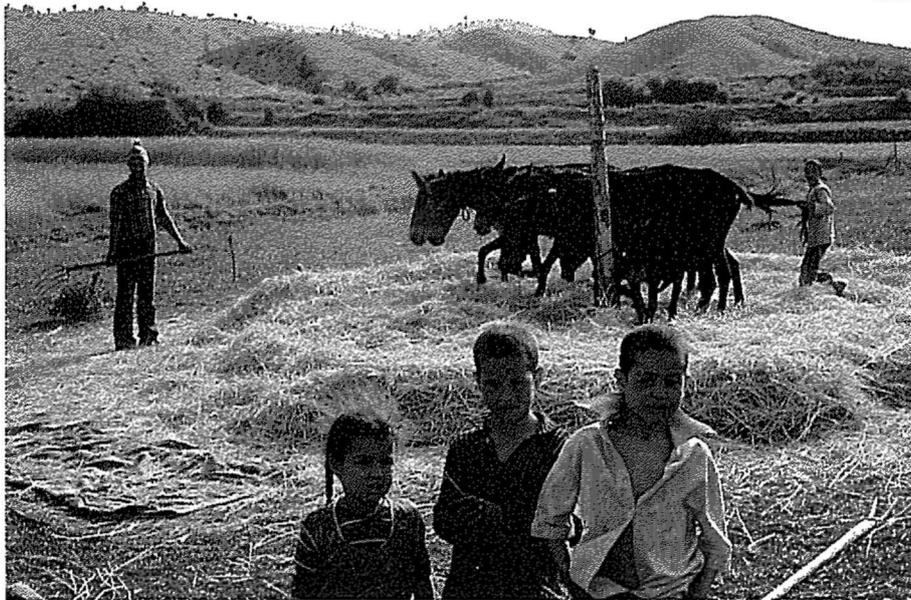


Photo 3 : Battage du grain à Assaka (Ayt Yahya).
cliché M. PEYRON



Photo 4 : Récolte des pommes de terre à Ayt Hadiddou d'Imilchil.
cliché M. PEYRON

Les Cahiers d'URBAMA
N° 7, 1992
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86906-052-1

Jacques TRAYSSAC
Maître de Conférences de Géographie
Université de Montpellier

**Evolution des milieux et de l'agriculture
dans les Monts des Ouled Naïl (Algérie)
au cours des vingt dernières années.**

Le segment central de la chaîne sud-atlasique se transforme actuellement, soit par l'introduction d'une agriculture irriguée intensive, soit à la suite de travaux de protection de milieux ou de versants fragiles. C'est une conséquence de son désenclavement, qui s'est effectué assez tardivement, après 1970, avec la réfection et l'extension d'un réseau routier à grandes mailles (Alger-Djelfa-Ghardaïa, Alger-Bou Saâda-Biskra, Djelfa-Bou Saâda, Djelfa-Charef, El Idrissia, Bou Saâda-Messaad, Laghouat-Aflou-El Bayadh).

Ces aménagements bénéficient des potentialités physiques: un relief d'altitude modérée (moins de 1 700 m), fortement aéré et encadré par de larges dépressions, un stock pédologique important, une pluviométrie de l'ordre de 150 mm dans les secteurs les plus secs (Hodna, piémont sud mais dépassant 400 mm sur les plus hautes crêtes, qui anime un réseau hydrographique relativement actif (une à plusieurs crues par an) et assure une bonne alimentation des nappes aquifères.

Ils contrastent à la fois avec l'économie traditionnelle et avec l'état de dégradation des milieux auquel elle a conduit. Jusqu'au début de la décennie 70, la première consistait presque exclusivement en une exploitation pastorale extensive de la steppe, partout en surcharge. Les derniers îlots forestiers, limités à quelques crêtes du versant Nord, résistaient mal à la pression pastorale et étaient affectés par un recul marqué de leurs lisières et la multiplication des clairières. Il reste de cette phase d'exploitation à tout-va un paysage de marge désertique inégalement dégradé, mais qui présente en bien des secteurs tous les symptômes de la désertification.

La réaction, bien qu'initiée par l'Etat au cours des années 70, s'est faite un peu dans le désordre, avec des moyens de type et d'importance très variables. Dans la décennie 80, les actions guidées par le pouvoir ont continué, mais la part des interventions privées s'est considérablement accrue. De la juxtaposition de ce double flux d'initiatives, assez mal coordonné, résulte une transformation partielle de l'économie qui se traduit non seulement par l'apparition de nouveaux paysages, mais aussi par une dynamique des milieux de plus en plus contrastée.

On peut distinguer *quatre types d'aménagement* dont certains induisent un regroupement ou une densification de l'habitat.

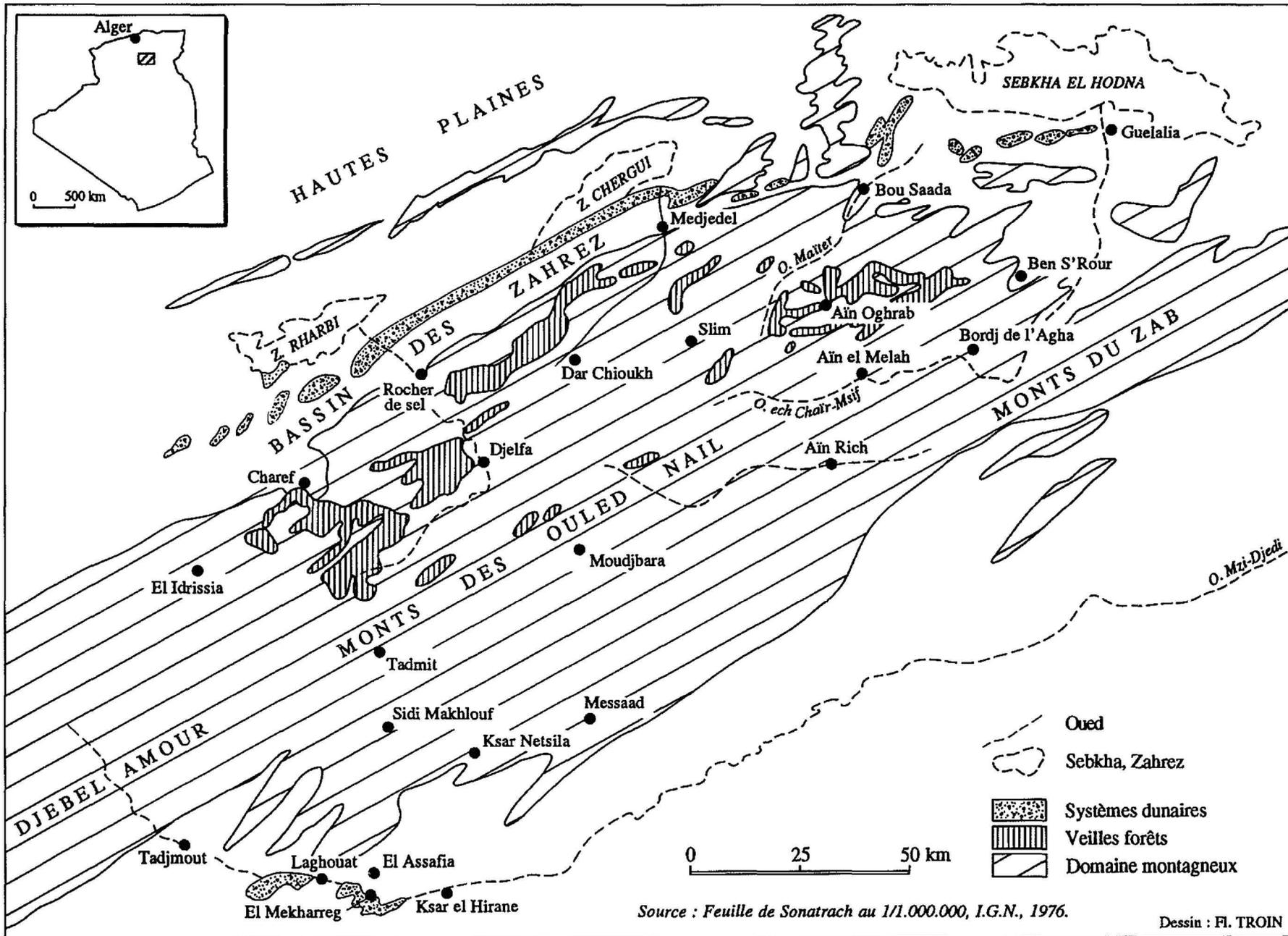


Figure 1 : Carte de localisation

I - LES AMENAGEMENTS EN ZONES FORESTIERES

En *foresterie*, les reboisements, en pin d'Alep surtout, couvrent des surfaces importantes. C'est le segment de chaîne où le barrage vert (1) a été expérimenté et où sa croissance est la plus avancée. Cantonné essentiellement au versant Nord, plus humide, où se localisent déjà les restes de vieilles forêts, il dessine sur quelques alignements de crêtes des bandes parallèles d'arbres jeunes (moins de 20 ans) (2). Ce qui est le plus important, ce sont des aménagements dans le synclinal de Djelfa ou sur sa bordure Nord: celui, déjà vieux (plus de 15 ans), d'un vaste périmètre de 20.000 ha au SE de Djelfa de part et d'autre de la nouvelle route vers Moudjbara- d'anciens parcours à steppe très dégradée sur glacis encroûtés. Son résultat est plutôt décevant, sauf dans les *dayas* et les vallons (sécheresse, manque de suivi). Un autre, de 500 ha, au Sud de Medjedel sur glacis encroûtés et versants montagneux, apparemment plus récent et plus diversifié (pin d'Alep, acacia, atriplex), est dans un meilleur état de croissance. Comme le précédent, ce dernier s'est accompagné d'un sérieux travail de correction torrentielle sur les ravines (murets, gabions, pavage local...; longueur moyenne des lits corrigés: 800 m; coût: 2 millions de DA, dinars algériens).

D'autres interventions ont eu lieu ou vont avoir lieu sur certains vieux massifs forestiers, protégés successivement par les Eaux et forêts d'Algérie, puis par l'O.N.T.F. (3), pour les assainir, les repeupler et les étendre par replantation des clairières et des lisières. Des reboisements ont été faits ou sont en cours sur les forêts de la wilaya de Djelfa (Senalba, Djellal Chergui et Rharbi, Sahary Guebli et Dahry), 32.000 ha hors barrage vert, avec de bons résultats. Ce même traitement est prévu pour la forêt du Djebel Messaad, au Sud de Bou Saâda (20 000 ha à aménager, en projet depuis 1975), mais non pour les djebels qui l'encadrent (Tsegna et Fernane), plus élevés mais où il n'y a plus de vraie forêt.

Les années 1980-1985 ont été marquées par un doublement du rythme des plantations par rapport à la décennie précédente.

Outre la pluviométrie, *le rapport nomades-forêt* est un des paramètres-clés de cette politique de conservation et d'extension des surfaces boisées. Les plus sensibilisés sont les frontaliers de la forêt et de la steppe. Du printemps à l'automne, ils sont sur la steppe; l'hiver dans la forêt ou en bordure. Cette utilisation alternée des deux milieux pèse donc plus sur la steppe et limite les prélèvements sur la forêt (pacage de la couverture herbacée, coupes clandestines). Mais, à la différence des massifs du Nord du Maghreb, cet usage ne s'accompagne pas d'incendies, accidentels ou non. On peut donc

considérer, surtout dans le cadre de la terre privée, que les riverains de la forêt, y compris les nomades, la protègent.

La régénération forestière spontanée, qui n'est permise que par une détente de la pression pastorale (ou de nouvelles mises en défens — ce qui n'est que rarement le cas), témoigne de cet état d'équilibre relatif actuel entre exploitation et conservation. Elle gagne localement du terrain en altitude, de façon aléatoire et diffuse, sur le versant Nord (clairières anciennement cultivées et marges du massif du Senalba, piémont NO du Djebel Tsegna, au S. de Bou Saâda). Elle se manifeste par la repousse des thuyas, espèce pionnière assez bien adaptée à la sécheresse. Elle est plus dense et plus rapide dans les fonds plus humides (creux et talwegs). Elle suit les variations pluviométriques: les thuyas du piémont Nord du djebel Tsegna ont connu une forte croissance et se sont densifiés après deux années pluvieuses, 1985 et 1986. Elle influe aussi sur l'état de la steppe, et réciproquement: les thuyas denses gênent le parcours et, là où la steppe est en meilleur état, il y a moins d'atteinte à la forêt.

Le bilan des reboisements est assez nuancé, en particulier pour le barrage vert, en très bon état sur les crêtes et le versant Nord, nettement plus mal venu dans la plaine du Zahrez Rharbi et dans les grands bassins internes (Djelfa, Aïn Rich). Il suscite deux critiques: une trop grande extension pour les moyens d'entretien, une application trop systématique pour répondre aux nuances bio-climatiques, pédologiques et morphologiques. Des corrections sont en cours pour le second point.

En outre, deux risques subsistent. D'abord biologique: les chenilles processionnaires, qui menacent plus les pins des plantations que ceux de repousse spontanée, affectent de façon persistante certains secteurs du barrage vert. Ensuite industriel: la forêt du djebel Senalba, la plus importante (52.000 ha, à l'Ouest de Djelfa), fournit en bois une usine de particules construites à Djelfa après 1975; le plan de charge originel risquait de conduire à une surexploitation; un compromis semble avoir été trouvé: fourniture partielle d'origine locale (10.000 m³/an), complément par des bois du Nord du pays; mais faut-il toucher à une forêt de marge aride ?

II - LES AMENAGEMENTS DE LA STEPPE

La *steppe* est, partout, en dégradation lente mais plus avancée que celle des massifs forestiers. Globalement, les pertes paraissent considérables, avant tout à cause de la généralisation du surpâturage. La sédentarisation en cours

aggrave le phénomène, particulièrement sur les piémonts et dans les bassins externes. La steppe a presque disparu sur le piémont saharien au cours des 20-30 dernières années. Ainsi l'ancienne continuité de la couverture steppique entre montagne et plaines externes est-elle plus au moins rompue sur les charnières de la chaîne.

A échelle locale, le surpâturage et la surfréquentation des puits ou les labours créent des auréoles de sol nu ou à steppe extrêmement dégradée, qui peuvent atteindre 1 à 2 km de rayon autour des puits et des mechtas et 10 à 20 km autour des principales agglomérations. On note en effet certaines constantes: les nomades sédentarisés surexploitent le milieu environnant, et l'usage trop fréquent, pour les labours, des gros tracteurs qui arrachent tout constitue un danger majeur. Le creusement de nouveaux puits, lié à la sédentarisation, accentue le risque dans la mesure où il permet l'augmentation de la taille des troupeaux. En revanche, avec la réduction de l'extension des parcours, on constate une relative régénération dans des secteurs montagneux maintenant moins fréquentés, et une repousse plus sensible lors des années pluvieuses (qui sont aussi des années d'accroissement brutal du cheptel).

L'effet de la sédentarisation se fait sentir aussi sur la rentabilité de l'élevage. M. SMAIL (1991) souligne l'écart qui s'accroît entre les gros éleveurs et les petits. Les premiers accaparent de plus en plus l'espace pastoral grâce à leur mobilité (camions pour le déplacement des troupeaux + camions-citernes) et contrôlent en outre le commerce du bétail par la meilleure qualité de leurs bêtes et la récupération d'une partie de l'embouche, alors que les seconds, rivés aux puits, très dépendants des aléas climatiques, inorganisés, sont progressivement dépossédés.

Contrairement à la forêt, la steppe a longtemps souffert de l'absence de réglementation des parcours. La tendance est en train de se renverser. Les ambitions, à son sujet, sont assez grandes. Le Code de la Steppe (est-il appliqué ?) doit permettre l'émergence d'une véritable économie pastorale sur trois bases:

- . administration: organisation des parcours, réglementation de la céréaliculture, infrastructures;
- . création de périmètres référentiels;
- . intégration du barrage vert à l'économie de la steppe.

Djelfa est l'un des pôles choisis, avec l'implantation d'un Haut Commissariat au Développement de la Steppe depuis le début des années 80.

III - L'AMENAGEMENT DES DUNES

Pour les *dunes*, tout se passe beaucoup plus vite, aussi bien la dégradation que la stabilisation. Elles se localisent essentiellement dans les grandes dépressions de part et d'autre de la chaîne. De tout temps librement pâturées, elles s'intègrent à des flux de sables mobiles qui fonctionnent sur les deux bordures de l'Atlas Saharien. Leur fixation, considérée maintenant comme prioritaire, est conçue comme un complément au reboisement en montagne. L'aménagement en cours est donc intégré au barrage vert. Il procède d'un plan global, avec un travail progressant d'Est en Ouest (de Biskra à la vallée de l'Ouest Maïter, à l'Ouest de Bou Saâda).

Trois champs d'intervention prédominent, avec des actions successivement mécaniques et végétales:

- . La terminaison occidentale de l'erg de Bou Saâda, avec des casiers de claies de palmes ou de brise-vent en maille de plastique et plantation systématique de drinn, rtem, eucalyptus, tamaris, acacias, oliviers de Bohême ...;
- . Le couloir du Maïter, avec des brise-vent végétaux surtout, et dont l'aménagement était en cours fin 1986 (4);
- . L'erg des Zahrez sur une large bande de part et d'autre de la route Alger-Djelfa.

Les ressources locales en déchets végétaux sont utilisées au mieux pour la fixation: palmes, branchages de lauriers-roses, branchages de pins d'Alep provenant de l'éclaircissement de certaines forêts (Senalba).

Certaines espèces de plantation sont en outre choisies pour leur qualité fourragère (olivier de Bohême, atriplex). La protection passe aussi par l'interdiction du pâturage dans les secteurs aménagés et celle du prélèvement de sable. Les résultats de ces interventions, commencées après 1980, ont été très probants à l'échelle locale. En décembre 1986, trois ans après l'aménagement des dunes au Nord de Bou Saâda et de la section aval du couloir du Maïter, le remplissage des casiers des premières était de 20 à 100 % et le revêtement végétal, grâce à une bonne pluviométrie, pouvait dépasser 50 % et permettait un écosystème nouveau. Le transit linéaire local était bloqué dans la seconde. Mais on compte en fait beaucoup sur la régénération spontanée de la steppe, très dépendante des bonnes années pluviométriques. Le grand problème reste le coût (en 1986, 1 ha de dunes fixées nécessitait 30.000 DA pour le travail payé; ce coût est en revanche difficile à estimer lorsque les aménagements sont effectués par l'Armée. C'est pourquoi les

actions restent ponctuelles, avec des buts précis (protéger les voies de communication et Bou Saâda), et elles n'arrêtent pas le transit global. Il semblerait cependant qu'il y ait un projet pour fixer la totalité de l'erg.

Tous les travaux sur la forêt et les dunes sont dûs à l'Armée pour les anciens et à une association ONTF-Armée pour les plus récents. Le changement est d'importance: maintenant, les forestiers assurent la conception et choisissent les espèces (en place de la monoculture du pin d'Alep), l'Armée applique et entretient. Sauf l'expansion d'Aïn Oghrab (à 30 km au SSO de Bou Saâda), ces travaux ne se sont pas accompagnés d'une progression significative de l'habitat groupé ou de la mise en valeur agricole ou pastorale, d'ailleurs peu compatible.

IV - PERIMETRES IRRIGUES ET PROGRES DE L'AGRICULTURE

Un grand périmètre irrigué a été récemment aménagé à Bou Saâda, d'environ 800 ha, dans la zone d'épandage de Mader où se terminent les crues de l'oued Bou Saâda, au Nord de la route Bou Saâda-Briskra. Il est fondé à la fois sur l'utilisation des paléosols holocènes de l'erg, l'arasement de champs de nebkas, des dérivations de l'oued, des forages à gros débit et de nombreux puits. Là encore, l'expansion est récente (premiers grands forages: 1975) et a été rapide. Deux forages (75 et 80, 1 nappe à 200 m) alimentent un secteur céréaliier (orge, blé dur) et surtout une coopérative de maraîchage. Celle-ci est installée sur un parcellaire à grand maillage déterminé par la trame orthogonale des séguias, cloisonné par des haies irriguées, et voué aux cultures légumières (pommes de terre de printemps, carottes, navets, salades, oignons ...) Mais l'expansion du périmètre est assez largement due aux «privés» qui ne sont plus soumis à des demandes d'autorisation pour creuser un puits de type traditionnel. Et ceux-ci ont proliféré, avec le partage récent du Mader dans le cadre du renforcement de l'agriculture. Ils ont permis une explosion, un peu anarchique, du jardinage individuel (légumes, fourrages) sur les marges ou à l'écart de la coopérative. L'ensemble reproduit le système de la vieille palmeraie d'amont (180 ha), mais sans la couverture d'arbres. L'érosion éolienne est donc menaçante. Aux parcelles trop grandes pour un terrain sableux (3 ha par fellah), il faudrait substituer de micro-parcelles (1/4 d'ha) enveloppées de brise-vent. Sur ces terres neuves le rendement est bon pour l'instant et soutenu par des fumures, ce qui permet d'exporter vers l'Europe une partie des légumes, par Alger et Skikda.

Ce sont d'anciens maraîchers de l'oasis qui ont fait démarrer le périmètre mais, par contre-coup, les éleveurs du secteur sont en pleine mutation et

opèrent leur reconversion (encore un peu de moutons, transition vers le maraîchage). Cette reconversion concerne surtout le village pastoral de Mader, fondé en 1974 (5).

En revanche, le périmètre du Rocher de Sel, sur la section aval de l'oued Djelfa-Melah, au Nord de Djelfa, n'a fait l'objet que d'une première tranche (600 ha en céréaliculture: orge, blé, avoine). Une étude de la SOGREAH pour le porter à 2 500 ha n'a pas dépassé le stade de la faisabilité. Sept oueds du piémont Nord ont reçu un début d'équipement (répartiteurs de crues) pour des cultivateurs privés, mais tout semble bloqué par un problème de gestion: séguias envasées ou emportées, dégâts occasionnés par les crues. Rien n'a été repris.

L'ancien périmètre de Bordj de l'Agha (dans la chaîne, entre Ben S'rour et Aïn Melah, commencé dans les années 40, réaménagé en 1967-69), envasé en deux ans et abandonné depuis, devrait être à nouveau réaménagé, soit à partir de l'ancien barrage sur l'Oued. Ech Chair-Msif, après récurage, soit par construction d'un nouveau.

Des périmètres petits ou moyens (plus de 100 ha) sont apparus très récemment sur les basses terrasses, les épandages ou en fond de dayas, alimentés par puits ou, rarement, par dérivation. Ils ont proliféré partout, en désordre, sur les piémonts Nord et Sud et dans le dédale des bassins intra-chaîne. On en trouve ainsi dans les dayas autour d'Aïn Melah et dans les secteurs d'Aïn Rich, Slim et Dar Chioukh; sur des terrasses à Aïn Melah, en aval d'Aïn Rich, de Tadmit et près d'El Idrissia. Entre Laghouat et El Assafia el Khalia (12 km à l'Est de Laghouat), il s'agit de la reconquête d'un secteur de piémont par la céréaliculture. La dizaine de petits noyaux oasiens sur puits et foggaras, naguère séparés par des champs de nebkas, s'intègrent maintenant à une bande cultivée continue comprise entre la route et l'oued Mzi, alimentée par de nouveaux puits. C'est l'un des chaînons des périmètres irrigués de la plaine de l'oued Mzi, dont la nappe se situe à faible profondeur (15-20 m — elle est affleurante à Laghouat). Entre Tadjmout (35 km en amont de Laghouat) et Ksar el Hirane (25 km en aval), il y a 2 000 puits, débitant 27 millions de m³/an pour 2.000 ha irrigués. El Mekhareg et Ksar el Hirane, en bordure Sud du Mzi, sont de vieux périmètres cultivés (un siècle ou plus), assez dégradés mais en cours de relance. Ksar el Hirane marque la limite d'exploitation de la nappe amont du Mzi, parce que l'eau y devient salée. Cette expansion correspond en partie à un report des cultures de la palmeraie de Laghouat, de plus en plus urbanisée.

Le développement des serres-tunnels à Messaad, Djelfa, Charef et sur l'oued Netsila (versant Sud des Monts des Ouled Naïl, pour l'arachide) a

introduit de nouvelles activités, de nouvelles spécialisations et de nouveaux circuits. L'aval-vente, pour une fois, ne pose pas trop de problème: le client vient souvent directement acheter sur pied. Ce sont des cultures péri-urbaines ou en bordure de villages. L'implantation d'un certain nombre d'unités avicoles, également près des agglomérations, semble répondre au besoin d'autosuffisance régionale.

CONCLUSION

Au total, on a une expansion très dynamique et désordonnée des cultures en milieu steppique, des essais de lutte anti-érosive plus ou moins réussis et un milieu steppique parfois en triste état. L'expansion des cultures est à la fois une réponse au boom urbain de Djelfa, Bou Saâda, Laghouat, Messaad (6) et au besoin de raccourcir des circuits de distribution grippés (Djelfa, par exemple, est devenu auto-suffisant) et à celui de s'intégrer à des réseaux commerciaux plus étoffés et plus étendus. Ce boom s'accompagne d'une prolifération des mechtas sur ou à proximité des sols cultivables, permise par une extraordinaire multiplication des puits. Il se traduit tout aussi vigoureusement par le gonflement de villages naguère de petite taille: Aïn Mabed, Aïn Melah, Aïn Rich, Dar Chioukh, Slim, Tadmit, Sidi Makhlouf... Il accompagne l'expansion des anciennes bourgades, elles-mêmes plus ou moins profondément transformées par les constructions et les équipements nouveaux (hôpitaux à Hassi Bahbah, Djelfa, Messaad, Bou Saâda; écoles...)

Des problèmes subsistent: mise en ordre de l'usage de la terre; utilisation rationnelle de l'eau, actuellement gaspillée; suppression pastorale (le mouton est ce qui est le plus rentable actuellement en Algérie); équilibrage des productions agricoles (manque de diversification de la nouvelle production légumière, très spéculative, donc exposée à la surproduction, tandis que les fourrages, l'une des meilleures cartes à jouer pour le secteur privé, sont insuffisamment produits - alors que se développe un nouveau venu: l'élevage bovin).

Le changement de l'espace n'est pas partout très perceptible. En particulier le versant Sud de la chaîne, sauf à Messaad et, secondairement, à Tadmit et Sidi Makhlouf, est en retrait très net par rapport à ce qui se fait ailleurs. L'unité des paysages en est tantôt rompue, tantôt renforcée.

NOTES

- 1- Barrage vert: écran forestier destiné, selon ses concepteurs, à bloquer sur la chaîne Sud-atlasique les progrès de la désertification. Mis en place au cours de la décennie 70-80. Surface prévue: 3 millions d'ha.
- 2- De grands bassins intra-chaîne comme ceux d'Aïn-Rich-Aïn Melah, Messaad. El Idrissia, plus secs, n'ont pas fait l'objet de reboisements, sauf très localement (autour d'Aïn Melah, d'El Idrissia et une bande près d'Aïn Rich).
- 3- O.N.T.F.: Office National des Travaux Forestiers, entreprise nationale de réalisation et d'aménagement.
- 4- Apparemment, toute la partie du couloir qui comporte des sables mobiles devrait être équipée, pour préserver la nouvelle route de piémont prévue entre Bou Saâda et Medjedel-dont la prolongation dans le bassin des Zahrez vers El Idrissia était déjà presque complètement réalisée en 1986.
- 5- Pour les périmètres créés à l'initiative du secteur privé, le processus d'installation est simple. Le pasteur s'installe sur son parcours. La loi d'accession à la propriété foncière pour la mise en valeur agricole (circulaire ministérielle du 18 Avril 1984, entrée en vigueur en Janvier 1985) permet le partage de la terre du groupe ethnique, qui s'accompagne d'un contrat pour 5 ans avec l'Etat, renouvelable.
- 6- La spécialisation sur l'arboriculture fruitière et le maraîchage marginalisée encore plus la céréaliculture extensive traditionnellement associée à l'élevage. Elle s'insère plus facilement que la céréaliculture dans le barrage vert, du fait qu'elle n'empiète pas (ou que peu) sur la steppe.

BIBLIOGRAPHIE

SMAIL M., 1991: *Aspects de l'aménagement de la steppe algérienne, cas de la wilaya de Djelfa*. Thèse de Doctorat de Géographie, Univ. de Montpellier III, 301p. ronéo.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 7, 1992
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86906- 052-1

Comptes Rendus

Etablis par

Gérard MAURER
Jean-François TROIN

PERENNES Jean-Jacques: *L'eau, les paysans et l'Etat. La question hydraulique dans les pays du Maghreb.*

Thèse pour le Doctorat d'Université en Economie du Développement. Université des Sciences Sociales, Grenoble, 1990, 704 p.

Dans cette thèse, J.J. PERENNES aborde l'étude du monde rural au Maghreb par le biais de l'eau. Le constat initial est simple; pour faire face au déficit alimentaire d'une population sans cesse croissante, les gouvernements des trois Etats, Maroc, Algérie, Tunisie, cherchent à intensifier leur production agricole. Négligeant le riche héritage de la petite hydraulique, ils investissent depuis trois décennies des sommes considérables dans l'aménagement de grands périmètres irrigués. Malgré des réalisations techniques spectaculaires et la réussite de certaines productions, les résultats ne sont pas à la hauteur des efforts consentis; la révolution agricole envisagée n'a pas eu lieu et les besoins alimentaires ne sont toujours pas satisfaits. Les raisons de cet insuccès relatif sont multiples : contraintes du milieu naturel, certes, mais aussi pesanteur des solutions techniques souvent mal adaptées, résistance et passivité des paysans. J.J. PERENNES analyse tous ces aspects dans une perspective pluridisciplinaire; sa thèse est celle d'un économiste soucieux de présenter un bilan, mais il donne à son travail une dimension historique, décrit les techniques, insiste sur les facteurs humains et les retombées sociales des mesures prises; les géographes trouveront dans cet imposant travail beaucoup d'études régionales et locales, ainsi que de pertinentes réflexions sur les politiques économiques des trois Etats.

Dans la première partie, *«le Maghreb face au défi alimentaire, atouts, contraintes et résultats de l'agriculture irriguée»*, l'auteur explique les raisons du choix de la grande hydraulique durant la période coloniale, puis après l'indépendance, et dresse un premier bilan de cette orientation dans le cadre d'une politique globale de la gestion de l'eau. La seconde partie, *«de l'eau du ciel à l'eau de l'Etat, le Maghreb à l'assaut de ses plaintes »*, analyse en détail la mise en place et le fonctionnement des grands périmètres publics. Dans la troisième partie, *«de la noria à l'asperseur : les fellahs face aux innovations technologiques et à la redéfinition du rôle de l'Etat»* l'auteur insiste sur la crise de la société rurale et la nécessité d'une meilleure prise en compte des facteurs humains.

L'option grande hydraulique, décisive pour l'avenir du monde rural maghrébin, résulte d'une conjonction de facteurs. Le rôle prééminent de l'Etat, colonial puis indépendant, est certain; en de nombreuses pages, l'auteur insiste sur le mirage de la technique et des réalisations de prestige; chez les économistes ruraux domine l'idée que la grande hydraulique procure une meilleure rentabilisation de l'investissement : les nouveaux périmètres devaient développer cultures industrielles et d'exportation, atténuer le déficit alimentaire et procurer des devises. Le pouvoir des ingénieurs et des techniciens assure le triomphe de la «rationalité de la planche à dessin» dans les études de barrage et leur réalisation, dans la mise en oeuvre, l'encadrement et la gestion des périmètres; on retrouve partout les mêmes sociétés internationales, organisées en groupes de pression, avec leurs bureaux d'études et leurs entreprises de travaux. Seule l'Algérie échappe partiellement depuis peu à cette dépendance en créant ses propres entreprises et en formant ses cadres. L'attrait pour ces réalisations techniques ne faiblit pas si l'on en juge par le nombre de barrages mis en chantier actuellement en Algérie, après 20 ans de retard. Au Maroc le programme du Million d'hectares irrigués, lancé en 1974, est en cours et l'on annonce la mise en chantier en 1991 sur l'Ouerrha rifain du projet de Mjara, la plus grande réserve du Maghreb avec une capacité de stockage de 3,8 milliards de m³ permettant une régularisation de 1,7 milliard de m³/an en vue de l'irrigation de 100 000 hectares supplémentaires dans le Rharb et d'un transfert d'eau vers l'axe urbain de Kenitra à Casablanca. L'auteur rappelle aussi les spectaculaires projets d'irrigation des zones arides avec les mirages de l'agriculture saharienne, principalement en Algérie.

Très vite sont apparues les faiblesses de ces grands aménagements hydro-agricoles : coût élevé des travaux par rapport aux prévisions, du fait de la lenteur des réalisations; dépenses non prévues au départ pour les réseaux de drainage destinés à lutter contre la remontée des sels, endettement considérable auprès des banques internationales ou des pays disposant de capitaux comme ceux du Golfe, courte vie des barrages menacés par l'envasement et réduction dramatique de leur capacité durant les années de sécheresse de la première moitié de la décennie 80. Par ailleurs, la dépendance est toujours aussi grande; «au lieu d'importer du sucre, on importe des équipements destinés à le produire»; la «saga maghrébine des marchands de chaudrons» est riche. Les études économiques démontrent l'introuvable rentabilité des infrastructures, liée en particulier à la difficile maîtrise de l'utilisation de l'eau et à sa trop faible tarification ou même au non-paiement de celle-ci. La lourdeur de l'administration est grande; des Offices s'occupent des aménagements ou/et de la gestion : Office de Mise en Valeur en Tunisie dans le cadre des Périmètres Publics Irrigués (P.P.I.), les 9 ORMVA au Maroc, les 4 Offices de périmètres irrigués nationaux d'Algérie,

auxquels il faut ajouter ceux de wilayas. La difficulté de transformation des systèmes de production, déjà sensible sous la colonisation, se maintient et même s'accroît car l'adhésion des ruraux n'est pas assurée.

Une des difficultés majeures rencontrées pour le développement des grands périmètres est en effet la réticence des paysans à se plier à des règles rationnelles de mise en valeur. Elle est due au fait que la modernisation se fait sans eux et parfois contre eux. J.J. PERENNES en donne de nombreux exemples. L'introduction dans plusieurs périmètres marocains de la trame B, où les exploitations remembrées constituent des bandes perpendiculaires à celles des soles de culture, impose des assolements rigoureux mal supportés; si la culture de la betterave et de la canne à sucre est un succès au Maroc, il n'en est pas de même pour le coton ou pour le fourrage. L'incompréhension est grande entre l'Etat et son souci économique et les agriculteurs qui ne songent qu'à leurs revenus financiers immédiats. L'auteur explique aussi le comportement paysan par le souci permanent d'assurer la sécurité de la production, basée traditionnellement sur les céréales et le mouton. Les réformes foncières restent partielles ou mal gérées et n'ont pu mobiliser les paysans dans aucun des trois pays; les structures agraires sont d'ailleurs contrastées et l'eau profite avant tout aux grands et aux moyens propriétaires. Les organismes internationaux reconnaissent eux-mêmes la nécessité d'une réforme des structures agraires, ne serait-ce que pour appliquer la vérité des prix de l'eau, solution difficilement supportable par les très petits exploitants. Par ailleurs, on ne constate guère d'amélioration dans la vie quotidienne des fellahs : maisons ou équipements de base, comme électrification et alimentation en eau potable, sont trop souvent déficients.

La petite irrigation n'a guère intéressé les responsables. Son histoire est pourtant ancienne et l'inventaire de ses pratiques riche. Les réussites techniques et économiques sont nombreuses, ainsi dans les oasis, dans les régions littorales pour la production maraîchère tunisienne ou pour des cultures spéculatives ailleurs. L'auteur aurait pu insister sur l'extraordinaire révolution introduite dans les campagnes maghrébines, en plaine comme en montagne, par les pompes individuels dans les puits ou les oueds, résultat d'une stratégie paysanne récentes, ne nécessitant que des investissements légers — forages et moto-pompes — et aboutissant au total à une meilleure valorisation de l'eau pour l'agriculture.

Depuis le début de la décennie 80, la crise économique amène les responsables à reconsidérer la politique de l'eau et des grands périmètres hydro-agricoles. Le déficit alimentaire s'accroît; les coûts de production augmentent et dépassent souvent les cours mondiaux, ainsi pour le sucre; l'endettement est pesant. Les experts du F.M.I. et de la Banque Mondiale

insistent sur la difficile rentabilité du tout irrigué et souhaitent une attention plus soutenue pour l'agriculture en sec. Par ailleurs, la concurrence est vive pour une eau qui manque et qui doit être partagée avec les villes et les industries dont la consommation ne cesse de croître. Des politiques hydrauliques sont heureusement proposées: Schéma National d'Aménagement du Territoire en Tunisie en 1984, prenant en compte les trois plans directeurs des eaux du Nord, du Centre et du Sud; en Algérie, plan hydraulique national de 1981 avec schémas directeurs pour les 11 grandes régions hydrauliques; au Maroc la redéfinition des politiques introduites durant ces dernières années sur recommandation des organismes internationaux se traduit par la mise en oeuvre des Programmes d'Amélioration de la Grande Hydraulique (PAGI de 1985 et 1990) qui, pour assainir la situation financière et pour lutter contre la mauvaise gestion des périmètres, visent à modifier les statuts des Offices en leur accordant plus d'autonomie juridique et financière; on tente également de donner plus de pouvoir aux associations d'irrigants. Dans les trois pays, enfin, on constate un regain d'intérêt de la part de l'Etat pour la moyenne hydraulique avec des programmes de réalisation de barrages de type collinaire. Des recherches récentes (1) font état de 34 barrages construits entre 1984 et 1987 au Maroc, et près de 800 en Algérie de 1985 à 1989, mais avec des résultats très discutables dans ce dernier pays où les précautions prises n'ont pas été suffisantes lors des études et des travaux avec comme conséquences un important pourcentage d'échec.

Après la très utile synthèse utile sur *«l'eau, atout et limite pour le développement au Maghreb»*, présentée en 1985 par J.F. TROIN (2), nous trouvons avec la thèse de J.J. Pérennès une étude plus étoffée, mais aussi plus spécialement orientée sur les rapports de l'Etat et des paysans avec l'eau. Tout au long de l'ouvrage la comparaison est incessante entre les politiques menées par les trois pays, dégagant de nombreux points communs mais aussi des différences sensibles. Félicitons l'auteur pour l'habileté de la construction de sa thèse; l'étude de chaque périmètre est abordée au moment où elle pouvait le mieux illustrer sa démonstration; on découvre ainsi à la fin de l'ouvrage l'analyse de la réussite économique et sociale des Doukkala. Un changement d'échelle continu dans l'analyse, passant du niveau des réalisations nationales à celui de la gestion des périmètres ou de leur secteurs et même à celui des exploitations individuelles, montre une grande maîtrise d'exposition.

On trouvera une documentation précieuse, facilement accessible, sur les sujets les plus variés; l'histoire de la Grande Hydraulique reprend et complète les travaux de R. ARRUS sur l'Algérie; la législation sur l'eau dans les trois pays est rappelée. On appréciera le résultat des enquêtes sur la

consommation alimentaire et les différents modes d'évaluation de la rentabilité des programmes hydro-agricoles. De nombreux tableaux font état des projets et des réalisations, présentent les ressources superficielles et souterraines qu'elles soient potentielles, mobilisables ou régularisables. Sont définies très clairement les techniques d'irrigation, traditionnelles comme les plus modernes, en insistant par exemple sur les avantages de l'aspersion. Une longue étude sur la production sucrière oppose les succès marocains aux échecs enregistrés en Tunisie et surtout en Algérie.

Insistons enfin sur l'abondance et l'actualisation de la documentation chiffrée puisque les bilans intéressent jusqu'aux toutes dernières années, 1988, 1989 et même 1990. De nombreuses cartes, empruntées à d'autres travaux ou originales comme celle en couleur traitant des ouvrages et des transferts d'eau en Algérie de l'Est, extraite du Plan Hydraulique National, facilitent la lecture. Une bibliographie de près de 400 titres d'ouvrages, d'articles ou de rapports dont certains d'accès difficile, est judicieusement classée par principales rubriques. La thèse de J.J. Pérennès est un indispensable ouvrage de référence.

Les conclusions sont pessimistes. Face aux efforts consentis dans le domaine de la Grande Hydraulique, les résultats apparaissent bien inégaux. Par ailleurs la rupture paraît quasi-inévitable dans l'équilibre homme-milieu physique à l'horizon de la première décennie du siècle prochain; l'eau devint une denrée rare et précieuse. Aux responsables politiques et aux individus de trouver rapidement des solutions pour l'épargner, par une conduite plus rationnelle de l'irrigation, par un meilleur partage des investissements entre grande, moyenne et petite hydraulique, également entre cultures irriguées et cultures sèches.

Gérard MAURER

1-AYAD M. et LE COZ J., 1991 : "Vers une nouvelle ère hydraulique au Maroc". *Espace Rural*, Laboratoire de Géographie rurale de l'Université Paul Valéry, Montpellier, pp.15-41.
KOUTY A., TAABNI M. et TIHAY J.P., 1991 : "Aspects de l'inventaire, l'aménagement et la gestion des ouvrages de petite hydraulique dans le Tell occidental algérien". *Réseau érosion. Bulletin* n°12, ORSTOM, Montpellier, pp.157-163.

2- TROIN J.F. (1985) : *Le Maghreb, hommes et espaces*. A.Colin, Paris, pp.83-116.

LE COZ, Jean : "L'Algérie. Décennie 1980 : les étapes de la désocialisation". *Espace rural*, n° 24, Publication du Laboratoire de Géographie Rurale de l'Université Paul-Valéry, Montpellier, fév. 1991, 94 p.

Ce travail achève une étude comparée des systèmes agraires algériens et chinois commencée en 1983 et s'inscrivant dans le cadre général des rapports entre Etats socialistes et communautés rurales. J. LE COZ aura attendu 1991 pour analyser en 90 pages l'évolution de l'expérience algérienne et constater en définitive l'échec de l'agriculture socialiste dans ce pays. Celle-ci n'est certes pas exclusive puisqu'elle représente 3 millions d'hectares contre 4 millions pour le privé, 27.000 exploitations contre 900.000 à la fin de la décennie 80, mais sa part dans la production est dominante et toute mesure la concernant affecte directement ou indirectement l'ensemble du monde rural.

Le plan met en valeur les quatre principales étapes de cette histoire.

Une première partie rappelle l'héritage de l'ère Boumedienne jusqu'à la mort de ce dernier en 1978. Aux domaines autogérés, hérités des terres coloniales, s'ajoutent à partir de 1972-73 les coopératives agricoles de la Révolution agraire (CAPRA) réunissant des terres publiques (800.000 ha) et expropriées (700.000 ha). Les coopératives agricoles polyvalentes communales et de service (CAPCS), aux fonctions multiples, approvisionnement, commercialisation, assistance technique, et les villages agricoles socialistes complètent l'organisation du nouveau paysage rural. Cependant, dans le cadre de l'option socialiste de l'économie, le secteur agricole ne tient qu'un rôle secondaire.

Une «restructuration» est menée de 1980 à 1984 pour faire face à la crise économique et à celle plus particulière résultant du déficit de la production agricole. Il s'agit en fait d'un simple réajustement avec fusion des domaines socialistes et leur remodelage dans de nouvelles unités, les DAS, domaines agricoles socialistes. Siège désormais à côté des assemblées et du président un ingénieur gestionnaire, véritable chef de l'entreprise, nommé par le Ministère de l'Agriculture. Par ailleurs apparaît un nouvel échelon, le secteur de développement agricole (SDA), regroupant un certain nombre de DAS, répartis sur plusieurs communes; avec ses départements spécialisés dans l'assistance aux exploitations, il est placé sous la tutelle de la Direction Agricole de la Wilaya. L'autorité des communes est affaiblie par la suppression des CAPCS. Le secteur privé, longtemps négligé, est réhabilité par la création en 1983 de l'Accession à la Propriété Foncière agricole (APF).

Dès 1984, la crise s'aggravant, une «réorganisation» est imposée, cette fois en opposition complète avec les structures mises en place durant la période précédente. Dans un souci de pragmatisme, on assiste au désengagement de l'Etat dans les campagnes, à l'éclatement des unités socialistes partagées en exploitations agricoles collectives (EAC), petits ateliers agricoles maintenus en indivision; on n'arrive cependant pas à la disparition du collectivisme et à la reconnaissance de la propriété privée.

A partir de 1988, on ne peut que constater l'échec et le grand désarroi du monde agricole.

Le texte s'appuie sur les observations personnelles de J. LE COZ faites au cours de ses nombreuses missions, ainsi que sur les travaux de ses élèves, thèses ou mémoires de DEA. Plus de 100 titres sont cités en bibliographie. Une abondante illustration, tableaux, figures, cartes, facilite la lecture et les analyses sont étayées par des extraits de textes officiels.

Le grand mérite de ce travail est de présenter une synthèse détaillée sur un sujet très complexe; à ce titre il constitue un indispensable ouvrage de référence. On y trouve un rappel de la définition des principales structures, mais aussi un ensemble de documents épars sur des aspects généralement mal connus de cette histoire agraire : à la fin de la période Boumedienne, les expériences de relance agricole par des essais, d'ailleurs sans lendemain, de macro-entreprises pour la production de la tomate dans la région d'Annaba et d'agro-combinats autour de Guelma; de 1981 à 1984, les tâtonnements dans l'organisation des DAS; plus tardivement, après l'éclatement de ces dernières, la mise en place chaotique des nouvelles structures. Six pages (pp. 64-69) sont réservées à l'étude de la steppe; après un résumé des premières expériences d'aménagement et de leur échec (1969-1981), est présentée la nouvelle organisation placée sous la direction d'un Haut Commissariat créé en 1985. Collaborent à cette politique l'Etat par la création d'unités pastorales basées sur des domaines d'usage collectif traditionnels et le privé, encouragé à pratiquer des cultures irriguées de fourrage dans le cadre de la politique d'accession à la propriété foncière. Un accord est recherché pour la limitation du nombre des éleveurs et des têtes de bétail afin de protéger ce milieu éminemment fragile.

Au delà de l'analyse des textes officiels, les réflexions personnelles de l'auteur illustrent sa profonde connaissance du pays. J. LE COZ définit le socialisme algérien sur le plan agraire, réformiste, à la recherche de nouvelles structures plus que véritablement révolutionnaire, marqué cependant par la toute puissance de l'Etat, seule force réelle du pays s'appuyant sur un parti unique. La lourdeur de la gestion est évoquée à

plusieurs reprises, due en particulier pour les DAS aux rapports difficiles entre les assemblées, conseils de travailleurs et présidents d'une part, les ingénieurs, les services des SDA et les administrations d'autre part.

L'auteur insiste surtout sur les contradictions et les incohérences du système. C'est une hésitation constante entre collectivisme patronné par l'Etat et libéralisme : en période de «restructuration», appui aux grandes entreprises socialisées, mais en même temps intérêt porté aux petites unités de production et même relance du secteur privé grâce à l'APF; lors de la «réorganisation», création des EAC, mais sans aller jusqu'à la dissolution des collectivités, même si apparaissent quelques exploitations agricoles individuelles, les EAI. Le désordre de l'assiette foncière des domaines, avec la dispersion et l'enchevêtrement des parcelles, ne sera jamais réglé. Les inégalités dans la situation du personnel subsisteront avec l'opposition entre les travailleurs permanents favorisés par la législation et les saisonniers. Les demandes des collectifs de travailleurs ne seront guère prises en considération et la méfiance envers les paysans restera grande; les villages socialistes n'obtiendront pas un statut d'autonomie administrative. Dans les années 80 les expériences de restructuration et de réorganisation se précipitent et se bousculent, aucune n'arrivant à terme, donnant une fâcheuse impression d'improvisation. Les circonscriptions territoriales de base, les communes, ne jouent guère de rôle dans les activités agricoles après la disparition des CAPCS; les plans communaux nés au cours du second plan quadriennal, 1974-77, ne s'intéressent guère à l'agriculture. «La commune sera un instrument actif de la révolution rurale, non de la révolution agraire». L'aide financière de la Banque Nationale d'Algérie, remplacée en 1981 par la Banque Agricole et de Développement Rural (BADR), favorise les plans de production plus que les investissements indispensables à tout progrès.

L'originalité de ce travail repose également sur le souci de parler des hommes et de leur comportement, de décrire le fonctionnement réel des institutions, par la présentation de nombreuses monographies d'exploitation: réactions individuelles et de résistance paysanne et familiale avec prélèvements illicites et occupations indues dans les CAPRA, détournement des objectifs des CAPCS qui profitent à une minorité, manque de compétence du personnel dans le partage des DAS et la mise en place des EAC.

De cette expérience agraire étalée sur près de trois décennies, J. LE COZ tire trois conclusions :

Un constat d'échec en premier lieu; malgré une politique d'intensification reposant sur l'utilisation de la machine, la production stagne et le déficit alimentaire ne fait que s'aggraver; dans le domaine social, les inégalités sont en définitive renforcées. Il faut cependant retenir quelques aspects positifs dus à des initiatives individuelles; des domaines autogérés et des DAS ont été bénéficiaires; certaines EAC, bien dirigées, sont des modèles de productivité. On voit ainsi dans le paysage agraire s'affirmer des îlots de relative prospérité face à des secteurs à la dérive.

Les données du milieu physique n'ont pas été suffisamment prises en compte dans l'élaboration des programmes, malgré une tardive tentative dans les années 80 de définition de domaines morpho-bio-climatiques et d'un programme d'affectation zonale des cultures. Les limites écologiques restent un gros handicap dans toute mise en valeur.

L'absence de concertation avec les ruraux fut capitale dans l'échec de cette utopie socialiste. «Démocratie, science agronomique, référence au marché, tels sont les fondements du progrès agricole...; l'Etat continue à jouer en l'affaire un rôle fondamental d'incitation et de régulation».

Rendons hommage à Jean LE COZ pour avoir guidé avec perspicacité tant de chercheurs placés sous sa direction, évité que leurs travaux ne tombent dans l'oubli comme cela est malheureusement trop souvent le cas et pour avoir donné, en définitive, un remarquable ouvrage sur l'histoire agraire de l'Algérie contemporaine.

Gérard MAURER

Le Maroc rural à travers trois publications : amères désillusions.

1- "Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc". Ouvrage collectif, M.I. ALAOUI et P. CARRIERE éditeurs. *Espace rural* n°25, Juin 1991. Publications du laboratoire de Géographie rurale de l'Université Paul Valéry et de l'URA 906 du CNRS «Dynamique de l'espace rural», Montpellier, 146p.

2- Fatima *Rajallah-Bodinier*. "Le pays Zaër au Maroc:", *Espace rural* n°26, même éditeur, Décembre 1991, Montpellier, 235p.

3- Saâdia BAHIR. "Le changement spatial, économique et social dans les communes rurales de la wilaya de Casablanca", *Espace rural* n°27, Mai 1992, même éditeur, Montpellier, 255p.

La collection *Espace rural* (Montpellier) vient de consacrer ses derniers numéros (25,26,27) à des études sur le monde rural marocain, avec un rythme de publication soutenu.

La première publication (N°1 ci-dessus) présente les résultats d'une action intégrée franco-marocaine (1988-1991) sur l'agriculture irriguée au Maroc et est dédiée au regretté Jean LE COZ qui en fut l'animateur. Elle commence par une présentation générale bien venue faisant le point sur le développement des périmètres irrigués, notant les aspects positifs de cette "conquête hydraulique" et ne négligeant pas également les incertitudes qui pèsent sur le futur. Elle se poursuit, sans crier gare, par des études de cas : pluviométrie de la partie Nord du littoral atlantique; crise et revivification de l'oasis de Figuig; analyse socio-spatiale de l'espace oasien du Dadès; rapports sociaux liés à l'eau dans la vallée du Dra; systèmes d'irrigation dans le Moyen Atlas; panorama de l'industrie sucrière dans le périmètre du Gharb.

Une partie de ces thèmes nous est bien connue car ces sujets ont fait l'objet de thèses ou d'articles publiés. Savamment dosés du Nord au Sud, ces exemples apportent un bon échantillonnage sur les zones irriguées du Maroc, véritables pivots du développement agricole et le contenu des textes n'est nullement en cause. Mais l'on regrettera l'aspect décousu de ce fascicule où visiblement les études sont mises bout à bout. Il était certes difficile de couvrir l'ensemble d'un territoire national où le million d'hectares irrigués est aujourd'hui quasiment une réalité; ne pouvait-on alors resserrer les thématiques et effectuer un bilan du type de ceux réalisés jadis par PASCAN et POPP? On aboutirait alors à une synthèse utile et maintenant possible sur

l'espace irrigué marocain, diversifié, complexe, tantôt en crise, tantôt renaissant, porteur de belles récoltes comme d'inquiétudes justifiées. Il y faudrait sans doute une grosse équipe et du temps. Mais n'est-il pas temps de revoir la conception de ces ouvrages hétérogènes collationnant les études de cas et manquant d'une trame d'ensemble ? Ne faudrait-il pas concevoir une étude générale faisant le point sur l'irrigation marocaine à base de solides problématiques et d'exemples régionaux structurés ? Les recherches marocaines sur ce domaine permettent d'entrevoir pourtant cette publication que nous appelons de nos vœux. Elle est la seule à même de faire réfléchir et de progresser sur un thème aussi capital.

La seconde publication (N°2) reprend l'essentiel d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Paul Valéry de Montpellier en juillet 1990. Elle se présente comme une monographie classique tant par son plan que par son orientation très analytique. Elle fournit certes des informations récentes sur cet arrière-pays de la capitale du Maroc : la région des Zaïan, appelées parfois les 3 Z, qui constituent l'arrière-pays immédiat des pôles urbains du littoral atlantique marocain, ne sont pas identiques. Quelle est alors la spécificité de l'évolution des Zaër, les mieux placés par rapport à la capitale ? Sont-ils toujours la «chasse gardée» de Rabat ? Pourquoi le développement routier n'a-t-il pas amené une structuration comme cela semble être le cas dans les Zemmour ? Une armature urbaine n'aurait-elle pas dû apparaître ? La mainmise de l'Etat et des grands propriétaires sur la terre, la pauvreté des petits fellahs sont-elles des raisons suffisantes pour expliquer cette atonie ? A ces questions il n'est guère apporté de réponses car cela ne faisait pas visiblement partie des interrogations de départ. Si l'on ajoute à cela un certain flou dans l'indication des sources ayant servi à constituer l'illustration graphique, l'absence d'une carte de répartition de la population, bien utile dans ce territoire hétérogène, l'absence également d'une carte des souks (marchés ruraux), pôles essentiels de ce pays traditionnel, on comprendra que le lecteur voulant comprendre les mutations des relations ville-campagne au Maroc reste un peu sur sa faim. Certes l'étude du pastoralisme est détaillée et apporte aux ruralistes des précisions intéressantes. Mais les simples géographes auraient aimé savoir pourquoi ce pays, aux portes d'une agglomération-capitale millionnaire, demeure aussi marginal, comme le dit fort bien l'auteur dans son introduction. Le paradoxe Zaër reste encore à expliquer. Il a pourtant bénéficié d'études successives (Villes et Tribus, Revue de Géographie du Maroc, Thèse de Mohamed BELFQUIH publiée dans la collection URBAMA dans son N°2) qui devraient permettre de mieux comprendre le blocage de cette «grande banlieue», à l'exception bien sûr de la zone littorale en pleine transformation.

La troisième publication qui traite de l'évolution de cinq communes rurales autour de Casablanca (N°3) se présente sous les meilleurs auspices : plan assez charpenté, belle illustration graphique, corpus d'annexes copieux. On a donc bien évidemment l'eau à la bouche. Hélas, un regard un peu plus approfondi conduit à de tristes constatations : des passages entiers sur le maraîchage, l'aviculture, l'exode rural, l'activité commerciale, une bonne dizaine de cartes, des tableaux sont directement «empruntés» — délicat euphémisme ! — sans références précises aux sources, au travail pionnier de Saïd AIT HAMMOU : *Mutations de l'espace péri-urbain casablançais* (Thèse de 3ème Cycle, Tours, 1988). Cet auteur qui a fourni un travail de défrichage considérable et produit une étude de première main, précise, détaillée, mais malheureusement trop importante pour être publiée, se voit ainsi délesté de ses résultats. Le procédé est intolérable, même s'il est hélas utilisé dans le monde des thésards. L'on comprend ou l'on peut comprendre que dans l'univers complexe des travaux de recherches sur le Maghreb des jurys de thèse, peu au courant des soutenance antérieures, puissent se laisser abuser. Mais que l'on donne par l'édition une publicité à ce qu'il faut bien appeler un «pillage intellectuel» n'est pas supportable. Il faut absolument appeler à la vigilance les responsables de collections et freiner peut-être une hâte et une ardeur à publier, sans comité de lecture élargi. C'est la seule façon d'éviter que ne soient commises pareilles injustices qui portent tort à la géographie marocaine, aux institutions scientifiques françaises et à la Géographie tout court. Fini l'isolement des chercheurs aux travaux jadis non publiés, mais semblables éditions n'appellent qu'un seul commentaire : *Bonjour tristesse !*

Jean-François TROIN

Adresses des auteurs

Véronique LASSAILLY-JACOB

Géographe

URA 94

Laboratoire d'Etudes Africaines

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

54, Boulevard Raspail

75006 PARIS

Gérard MAURER

Professeur de Géographie, Université de Poitiers

CIEM (Poitiers), URBAMA (Tours)

Université de Poitiers

95, Avenue du Recteur Pinault

86022 POITIERS Cédex

Lahsen JENNAN

Maître de Conférences de Géographie, Université de Fès

URBAMA (Tours)

Université Sidi Mohamed Ben Abdallah

FES

Michael PEYRON

Enseignant-chercheur, Docteur en Géographie

43, Rue Thiers

38000 GRENOBLE

Jacques TRAYSSAC

Maître de Conférences de Géographie, Université de Montpellier

Université de Montpellier III

BP 5043

Route de Mende

34032 MONTPELLIER

Jean-François TROIN

Professeur de Géographie, Université de Tours

URBAMA (Tours)

Université de Tours

Site Loire

23, Rue de la Loire

37023 TOURS Cédex

**Publications récentes de membres d'URBAMA,
ou réalisées avec leur collaboration**

K. MECHTA

Maghreb, architecture, urbanisme. Patrimoine, tradition et modernité.

Préface de Pierre SIGNOLES.

PUBLISUD, 1991, 15 rue des 5 diamants, 75013 Paris.

238 FF

N. PICAUDOU

La décennie qui ébranla le Moyen-Orient, 1914-1923.

Editions Complexe, 1992, Diffusion Presses Universitaires de France.

J. FONTAINE et P. GRESSER

Le guide de la Tunisie : Bizerte, Kairouan, Sfax, Sousse, Tunis, la Kroumirie, le Sahel, le Cap Bon, l'île de Jerba, le Jerid et le Jebel.

Editions La Manufacture, 1992, Hôtel Jouffroy-d'Abbans, 25000 Besançon.

150 FF

GdR INTERURBA (F. LEIMDORFER et L. VIDAL)

Les thèses françaises sur les villes des pays en voie de développement (1980-1990).

Collection Pratiques Urbaines n°10, 1992.

A commander à AITEC, 14 rue de Montreuil, 75015 Paris.

50 FF

M. BERRIANE

Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc. Etude géographique.

Publication de l'Université Mohamed V, Rabat, 1991.

A commander auprès de Pierre SIGNOLES, à l'adresse d'URBAMA.

200 FF

D. PINSON

Des banlieues et des villes. Dérive et eurocompétition.

Les Editions Ouvrières, 1992, 12 avenue de la Sœur Rosalie, 75013 Paris.

125 FF

Les Cahiers d'URBAMA

N° 1 - 1988

- Olivier D'HONT
Marc LAVERGNE
Marc COTE
- Avant-Propos
L'approvisionnement en eau de Nouakchott et de sa population
Villes et régions au Soudan ou les difficultés
de l'intégration nationale
Comptes-Rendus

N° 2 - 1989

- Bernard PAGAND
- Avant-Propos
Echelles d'organisation et formation de l'espace résidentiel
traditionnel dans une médina maghrébine: la Médina de
Constantine
- Quelle est la population d'Alger?
Articles de J.P. LANGELLIER et F.F. (Extraits de "Villes au
Futur", Alger, Le Monde du 4 Mars 1988) et remarques en guise de
réponse d'André Prenant
- Philippe HAERINGER
Squatter le désert au Caire. Note sur Ezbet el Haggana à l'issue
d'une visite interrompue
(incluant un parallèle avec Manshiet Nasser)
- Marc COTE, Pierre SIGNOLES Comptes-Rendus

N° 3 - 1989

- Keith SUTTON
Philippe FARGUES,
Ahmed BENCHEIKH
Konrad SCHLIEPHAKE
Jean-François TROIN
- Conflict Between the Growth of Greater Algiers and Algeria's
Regional Development Policies.
- Enquête sur la famille à Marrakech
Localisation, classification par branches et état du commerce et
des services dans la vieille ville de Damas
Comptes-Rendus

N° 4 - 1990

- Albert TAUVERON
Kayed ABU SABHA
Abd ul Rasoul AL-MOOSA
Jean-Claude BRULE
Gérard MAURER, Marc COTE,
Jean BISSON, Pierre SIGNOLES: Comptes-Rendus
- Le propre et le sale vus par les habitants de Fès (Maroc)
The Distribution of Population Age Structures in the City of
Amman (Jordan)
Social Geography of the Hawali Area in Kuwait
Pouvoirs, sociétés et remodelages administratifs :
le cas de l'Est Algérien

N° 5 - 1991

Mohamed NACIRI Le Maroc méditerranéen : l'envers du décor
André PRENANT Littoral, intérieur et dynamique urbaine dans
 l'histoire de l'Algérie
Mohamed AL DBIYAT Les mutations du centre commercial de Salamieh (Syrie)
 entre 1978 et 1989
Débat autour de *L'Algérie ou l'espace retourné* (Marc COTE, André PRENANT)
Gérard MAURER, Marc COTE,,
Pierre SIGNOLES, Ahmed AMROUCHE Comptes-Rendus

N° 6 - 1992

Mariella VILLASANTE DE BEAUVAIS Quelques aspects sociaux et fonciers de l'oasis de
Kurudjel (Région de l'Assaba, République Islamique de Mauritanie)

Jean BISSON, Mohammed BERRIANE Comptes-rendus

Les Cahiers d'URBAMA sont disponibles au prix de 25 Francs le numéro, port compris (chèque libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable de l'Université de Tours).

Les commandes sont à adresser à URBAMA, 23, rue de la Loire, 37023 Tours Cédex (France)

Rappel des titres de la collection URBAMA

Volumes disponibles

- Fascicule 12** *Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, le cas de la région de Béjaïa* (J.FONTAINE, 1983, 273p.)
- Fascicule 13** *L'espace industriel atlantique marocain de Kénitra à Mohammedia* (A.KAIOUA, 1984, 324p.)
- Fascicule 14-15** *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région*
2 gros volumes (P.SIGNOLES, 1985, 1041p.)
- Fascicule 16-17** *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*
2 gros volumes (ouvrage collectif, 1986, 838p., nombreuses illustrations).
- Fascicule 18** *L'urbanisation spontanée au Caire* (G. EL KADI, 1987, 371p.)
- Fascicule 19** *Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe – Material on City Centres in the Arab World*
(ouvrage collectif bilingue, 1988, 275p.)
- Fascicule 20** *Le nomade, l'oasis, la ville* (ouvrage collectif, 1989).
- Fascicule 21** *Pôles industriels et développement urbain. Le cas de Gabès (Tunisie) et Mohammedia (Maroc)*
(ouvrage collectif, 1990, 428p.)
- Fascicule 22** *L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire* (ouvrage collectif, 1991, 310p.)
- Fascicule 23** *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc*
(D. PINSON, 1992, 230p.).

Hors collection

En collaboration avec l'Université de Franche-Comté: L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire
(J.C.BRULE, J.FONTAINE, 1986, 248p.)

Atlas de la Wilaya de Casablanca

Le Centre d'affaires (1986), 3 feuilles; *Découpage administratif* (1988), 2 feuilles; *Industries* (1989), 8 feuilles; *Population - 1982* (1990), 3 feuilles; *Espaces verts* (1989), 3 feuilles. Cartes et notices 45 x 65 cm. Co-production GREC-Casablanca, URBAMA - Tours.

URBAMA
23 Rue de la Loire
37023 TOURS Cédex - France
Tél. 47 36 84 69 (Secrétariat)
Tél. 47 36 84 72 (Bibliothèque)

Imprimé par INSTA-PRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire – LA RICHE – B.P. 5927 – 37059 TOURS Cedex
Tél. 47 38 16 04

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1993

ISSN 0989 - 5620
ISBN 2 - 86906 - 052 - 1



Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe
URBAMA

مركز الدراسات و الأبحاث في تحضر العالم العربي

23, rue de la Loire
37023 TOURS Cédex
Tél. 47.36.84.64 Fax 47.36.84.71